

amu

Aix

Marseille

Université

U.F.R. Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines (ALLSH) – Département des Arts

LICENCE MUSICOLOGIE

PRESENTATION DE L'OFFRE DE
FORMATION 2025 / 2026

Version au 18/06/2025. Des erreurs peuvent subsister et des modifications peuvent être opérées au cours de l'année.

Merci de consulter l'affichage ainsi qu'Ametice : [25-26]-Informations Secteur Musique et Musicologie

TABLE DES MATIERES

Présentation de la licence Musicologie	7
Les Compétences de la Licence Musicologie (référentiel national)	7
A - Compétences disciplinaires	9
B - Compétences préprofessionnelles	10
C - Compétences transversales et linguistiques	11
Les blocs de connaissances et de compétences (BCC)	12
Modalités de Contrôle des Connaissances	13
Le parcours « Musique et Sciences de la musique »	15
Le parcours « Pôle supérieur musical et musicologique »	15
Scolarité, ressources et équipe pédagogique	16
Recommandations	21
LICENCE MUSICOLOGIE – Licence 1, semestre 1	22
S1 - Structure des enseignements par parcours-types	23
S1 – Unités d’enseignements DU BCC1 « compétences transversales et générales » (tous parcours)	24
HMS1U20 — Méthodologie du travail universitaire s1 (2 crédits)	24
HMS1U37 – Langue vivante étrangère S1 (4 crédits)	25
HMS1U21 — Outils disciplinaires S1 (3 crédits)	26
HMS1U22 — Théorie de la musique (3 crédits)	27
HMS1U33 — construire son parcours professionnel S1 (3 crédits)	28
HMS1U34 — Elargir son champ de compétences S1 (3 crédits)	28
S1 – Unités d’enseignements DU BCC2 « techniques, écritures, démarches artistiques » (parcours Musique et Sciences de la musique)	29
HMS1U23 — Lire et transcrire S1 (2 crédits)	29
HMS1U24 — Harmoniser S1 (2 crédits)	30
HMS1U25 — Interpréter S1 (4 crédits)	31
S1 – Unités d’enseignements DU BCC2 « Compétences de la dominante professionnelle » (parcours pôle supérieur musical et musicologique)	33
HMS1U35 — Discipline principale IESM S1 (4 crédits)	33
HMS1U36 — Disciplines complémentaires IESM S1 (4 crédits)	33
S1 – Unités d’enseignements DU BCC3 « Préparation disciplinaire » (tous parcours)	34
HPIU22MUTA — Histoire du cinéma 1 (3 crédits)	34
HMS1U26 — Musique et humanités S1 (3 crédits)	34
HMS1U27 — Musicologie S1 – Choix 1 (2 crédits) : commentaire d’écoute 1	35
HMS1U28 — Musicologie S1 – Choix 2 (2 crédits) : Musique à l’image	37
HMS1U29 — Musicologie S1 – Choix 3 (2 crédits) : Panorama des musiques improvisées	38
HMS1U30 — Musicologie S1 – Choix 4 (2 crédits) : Les compositeurs et leurs mythes	38
HMS1U31 — Musicologie S1 – Choix 5 (2 crédits) : Histoire de la musique de film	39
HMS1U32 — Musicologie S1 – Choix 6 (2 crédits) : Vocalité et répertoire	40
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 1, semestre 2	43
S2 - Structure des enseignements par parcours-types	44
S2 – Unités d’enseignements DU BCC1 « compétences transversales et générales » (tous parcours)	45

HMS2U20 — Méthodologie du travail universitaire s2 (2 crédits)	45
HMS2U37 — Langue vivante étrangère S2 (4 crédits)	46
HMS2U21 — Outils disciplinaires S2 (3 crédits)	46
HMS2U22 — Méthodologie disciplinaire S2 : connaissance du domaine musical (3 crédits)	47
HMS2U33 — construire son parcours professionnel S2 (3 crédits)	48
HMS2U34 — Elargir son champ de compétences S2 (3 crédits)	48
S2 – Unités d’enseignements DU BCC2 « techniques, écritures, démarches artistiques » (parcours Musique et Sciences de la musique)	49
HMS2U23 — Lire et transcrire S2 (2 crédits)	49
HMS2U24 — Harmoniser S2 (2 crédits)	49
HMS2U25 — Interpréter S2 (4 crédits)	50
S2 – Unités d’enseignements DU BCC2 « Compétences de la dominante professionnelle » (parcours pôle supérieur musical et musicologique)	52
HMS2U35 — Discipline principale IESM S2 (4 crédits)	52
HMS2U36 — Disciplines complémentaires IESM S2 (4 crédits)	52
S2 – Unités d’enseignements DU BCC3 « Préparation disciplinaire » (tous parcours)	53
HMS2U26 — Panorama de la Musique S2 (4 crédits)	53
HMS2U27 — Musicologie S2 – Choix 1 : introduction aux technologies musicales (2 crédits)	53
HMS2U28 — Musicologie S2 – Choix 2 (3 crédits) : La note et le son	55
HMS2U29 — Musicologie S2 – Choix 3 (3 crédits) : Musique et cinéma 2	57
HMS2U30 — Musicologie S2 – Choix 4 (3 crédits) : Homo-Musicus – premières musiques	58
HMS2U31 — Musicologie S2 – Choix 5 (2 crédits) : Analyse de chansons	59
HMS2U32 — Musicologie S2 – Choix 6 (2 crédits) : Musique et chamanisme	60
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 2, semestre 3	61
S3 - Structure des enseignements par parcours-types	62
S3 – Unités d’enseignement du BCC1 « Compétences transversales et générales »	63
HON3U01 — Outils numériques S3 (2 crédits)	63
HMS3U36 — Langue vivante étrangère S3 (4 crédits)	63
HMS3U20 — Outils disciplinaires S3 (3 crédits)	63
HMS3U21 — Méthodologie disciplinaire S3 (3 crédits)	65
HMS3U32 – Construire son parcours professionnel S3 (3 crédits)	66
HMS3U33 – Elargir son champ de compétences S3 (3 crédits)	66
S3 – Unités d’enseignements DU BCC2 « techniques, écritures, démarches artistiques » (parcours Musique et Sciences de la musique)	66
HMS3U22 – Lire et transcrire S3 (2 crédits)	66
HMS3U23 – Composition instrumentale S3 (2 crédits)	68
HMS3U24 – réécriture et orchestration S3 (2 crédits)	69
HMS3U25 – Grilles harmoniques S3 (2 crédits)	70
HMS3U26 – Interpréter S3 (4 crédits)	72
S3 – Unités d’enseignements DU BCC2 « Compétences de la dominante professionnelle » (parcours pôle supérieur musical et musicologique)	74
HMS3U34 — Discipline principale IESM S3 (4 crédits)	74
HMS3U35 — Disciplines complémentaires IESM S3 (4 crédits)	74
S3 – Unités d’enseignement du BCC3 « Consolidation disciplinaire »	75
HMS3U27 — Panorama de la Musique S3 (4 crédits)	75
HMS3U28 — Musicologie S3 – Choix 1 : Acoustique musicale (2 crédits)	76
HMS3U29 — Musicologie S3 – Choix 2 : Interpréter les musiques anciennes (2 crédits)	76

HMS3U30 — Musicologie S3 – Choix 3 : Production musicale	77
HMS3U31 — Musicologie S3 – Choix 4 : Analyse des formes classiques et romantiques (2 crédits)	77
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 2, semestre 4.....	79
S4 - Structure des enseignements par parcours-types.....	80
S4 – Unités d’enseignement du BCC1 « Compétences transversales et générales »	81
HON4U01 — Outils numériques S4 (2 crédits)	81
HMS4U38 — Langue vivante étrangère S4 (4 crédits)	81
HMS4U20 — Outils disciplinaires S4 (3 crédits)	81
HMS4U21 — Méthodologie disciplinaire S4 (3 crédits)	82
HMS4U33 – Construire son parcours professionnel S4 (3 crédits)	84
HMS4U34 – Elargir son champ de compétences S4 (3 crédits)	84
S4 – Unités d’enseignements DU BCC2 « techniques, écritures, démarches artistiques » (parcours Musique et Sciences de la musique)	84
HMS4U22 – Lire et transcrire S4 (2 crédits)	84
HMS4U23 – Composition instrumentale S4 (2 crédits)	85
HMS4U24 – réécriture et orchestration S4 (2 crédits)	85
HMS4U25 – Grilles harmoniques S4 (2 crédits)	85
HMS4U26 – Interpréter S3 (4 crédits)	86
S4 – Unités d’enseignements DU BCC2 « Compétences de la dominante professionnelle » (parcours pôle supérieur musical et musicologique).....	87
HMS4U35 — Discipline principale IESM S4 (4 crédits)	87
HMS4U36 — Disciplines complémentaires IESM S4 (4 crédits)	88
S4 – Unités d’enseignement du BCC3 « Consolidation disciplinaire » (tous parcours)	88
HMS4U27 — Panorama de la Musique S4 (4 crédits)	88
HMS4U28 — MAO (2 crédits)	90
HMS4U37 — MAO IESM (2 crédits)	90
HMS4U29 – Musicologie S4 – choix 1 : L’écoute musicienne (2 crédits)	91
HMS4U30 – Musicologie S4 – choix 2 : Arts sonores (2 crédits)	92
HMS4U31 – Musicologie S4 – choix 3 : La mélodie française XIX°-XXI° (2 crédits)	93
HMS4U32 – Musicologie S4 – choix 4 : Musiques traditionnelles (2 crédits)	94
LICENCE MUSICOLOGIE — Licence 3, semestre 5.....	95
S5 - Structure des enseignements par parcours-types.....	96
HMS5U41 — Langue vivante étrangère S5 (4 crédits) : « The World's Tone, and other Eco-Musicological Considerations ». English Practice, Music and Environment	97
HMS5U20 — Outils disciplinaires S5 (3 crédits)	98
HMS5U21 – Pédagogie S5 (3 crédits)	99
HMS5U22 – Action musicale S5 (3 crédits)	101
HMS5U23 – recherche et création S5 (3 crédits)	102
HMS5U35 – Projet professionnel et orientation – stage S5 (2 crédits)	103
HMS5U36 – Construire son parcours professionnel S5 (3 crédits)	104
HMS5U37 – Elargir son champ de compétences S5 (3 crédits)	104
S5 – Unités d’enseignements DU BCC2 « techniques, écritures, démarches artistiques » (parcours Musique et Sciences de la musique)	104
HMS5U24 – Lire et transcrire S5 (3 crédits)	104
HMS5U25 – Composition instrumentale S5 (2 crédits)	106
HMS5U26 – réécriture et orchestration S5 (2 crédits)	107
HMS5U27 – Grilles harmoniques S5 (2 crédits)	108

HMS5U28 – Création action recherche S5 (4 crédits)	109
S5 – Unités d’enseignements DU BCC2 « Compétences de la dominante professionnelle » (parcours pôle supérieur musical et musicologique)	111
HMS5U38 — Discipline principale IESM S5 (4 crédits)	111
HMS5U39 — Disciplines complémentaires IESM S5 (4 crédits)	111
S5 – Unités d’enseignement du BCC3 « Spécialisation disciplinaire » (tous parcours).....	112
HMS5U29 — Panorama de la musique S5 (4 crédits)	112
HMS5U30 – Direction de chœur S5 (2 crédits)	114
HMS5U40 – Techniques du son, lumière, régie (2 crédits)	115
HMS5U31 – Musicologie S5 – choix 1 : Médiologie musicale (2 crédits)	115
HMS5U32 – Musicologie S5 – choix 2 : Commentaire d’écoute CAPES (2 crédits)	116
HMS5U33 – Musicologie S5 – choix 3 : Psychologie de la musique (2 crédits)	117
HMS5U34 – Musicologie S5 – choix 4 : Sémiotiques de la musique (2 crédits)	119
LICENCE MUSICOLOGIE – Licence 3, semestre 6	121
S6 - Structure des enseignements par parcours-types	122
HMS6U41 — Langue vivante étrangère S6 (4 crédits)	123
HMS6U20 — Outils disciplinaires S5 (3 crédits)	123
HMS6U21 – Pédagogie S6 (3 crédits)	124
HMS6U22 – Action musicale S6 (3 crédits)	125
HMS6U23 – recherche et création S6 (3 crédits)	125
HMS6U35 – Projet professionnel et orientation – stage S6 (2 crédits)	125
HMS6U36 – Construire son parcours professionnel S6 (3 crédits)	126
HMS6U37 – Elargir son champ de compétences S6 (3 crédits)	126
S6 – Unités d’enseignements DU BCC2 « techniques, écritures, démarches artistiques » (parcours Musique et Sciences de la musique)	126
HMS6U24 – Lire et transcrire S6 (3 crédits)	126
HMS6U25 – Composition instrumentale S6 (2 crédits)	127
HMS6U26 – réécriture et orchestration S6 (2 crédits)	127
HMS6U27 – Grilles harmoniques S6 (2 crédits)	127
HMS6U28 – Création action recherche S6 (4 crédits)	128
S6 – Unités d’enseignements DU BCC2 « Compétences de la dominante professionnelle » (parcours pôle supérieur musical et musicologique)	128
HMS6U38 — Discipline principale IESM S6 (4 crédits)	128
HMS6U39 — Disciplines complémentaires IESM S6 (4 crédits)	129
S6 – Unités d’enseignement du BCC3 « Spécialisation disciplinaire » (tous parcours).....	129
HMS6U29 — Panorama de la musique S6 (4 crédits)	129
HM6S5U30 – Direction de chœur S6 (2 crédits)	130
HMS6U40 – Investir l’espace scénique (2 crédits)	131
HMS6U31 – Musicologie S6 – choix 1 : Musique et sciences (2 crédits)	131
HMS5U32 – Musicologie S6 – choix 2 : Analyse sémiotique	133
HMS6U33 – Musicologie S6 – choix 3 : Phénoménologie musicale (2 crédits)	135
HMS6U34 – Musicologie S6 – choix 4 : Expressions contemporaines (2 crédits)	136

PRESENTATION DE LA LICENCE MUSICOLOGIE

Fondée en 1970 au sein de l'Université de Provence, la licence Musicologie de l'Université d'Aix-Marseille propose une formation théorique et pratique conduisant à différents métiers du domaine musical, de l'enseignement aux métiers de la recherche et de la culture. La formation dispensée est également orientée vers une formation à la musicologie contemporaine et à ses enjeux les plus actuels.

Au printemps 2012, à la création d'Aix-Marseille Université, la licence Musicologie est intégrée au département des Arts, qui est lui-même une entité de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines (dite Faculté ALLSH). L'Institut d'enseignement supérieure de la musique (IESM Europe et Méditerranée) est depuis 2017 partenaire pour la mise en place de cursus doublement diplômants : licence-DNSPM d'une part, Licence-diplôme d'état de professeur de musique d'autre part.

La licence Musicologie propose deux parcours ouverts dès la première année (L1), en fonction des profils des étudiants. Le cursus est organisé en six semestres de formation, équivalents à 180 crédits européens (ECTS). Chaque semestre valide ainsi 30 crédits. Un crédit correspond à un volume de 6 à 10 heures d'enseignement et 20 à 30 heures de travail de l'étudiant. Au sein de chaque semestre la formation est organisée en unités d'enseignements (UE) qui sont groupées en blocs de connaissances et de compétences.

LES COMPETENCES DE LA LICENCE MUSICOLOGIE (REFERENTIEL NATIONAL)

Le diplôme de licence Arts, Lettres, Langues, mention Musicologie est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)¹. « Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité. Elles sont également constituées de blocs de compétences, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées. »²

La licence Musicologie comporte 8 blocs de compétences qui regroupent 23 compétences générales attestées par le diplôme. Par ailleurs le référentiel national du diplôme classe ces 23 compétences générales en 3 groupes : les compétences disciplinaires (A) ; les compétences préprofessionnelles (B) ; les compétences transversales et linguistiques (C).

Le tableau suivant présente l'organisation des 23 compétences réparties dans les 8 blocs de compétences RNCP ; la dernière colonne indique le positionnement de ces compétences dans le référentiel national.

¹ N° de fiche : RNCP24480

² Site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/reguler-le-marche/certification-professionnelle/>

N° bloc compétences RNCP et intitulé		Liste compétences RNCP	N° ref. dipl.
1	Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.	A2
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	A5
2	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.	A3
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.	A4
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.	A1
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.	A6
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.	A7
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.	A8
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.	A9
		Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.	A10
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	C1
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet	C2
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.	C3
		Développer une argumentation avec esprit critique.	C4
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.	C5
		Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	C6
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.	B5
		Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.	B6
		Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	B2
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.	B1
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité - environnementale.	B3
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.	B4
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	B7

A - COMPETENCES DISCIPLINAIRES

A1 - Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

- Situer une œuvre musicale dans ses champs historiques et stylistiques (œuvre sur partition, œuvre écoutée)
- Choisir et utiliser des méthodes d'analyse de partitions
 - o Lire et comprendre une partition musicale
 - o Effectuer une analyse harmonique
 - o Effectuer une analyse structurelle
 - o Utiliser d'autres méthodes d'analyse de partitions (statistiques...)
- Produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical.
- Noter une mélodie, une structure harmonique, et tout élément musical à partir de l'écoute.
- Ecrire la musique dans un style donné à partir d'un élément musical écrit (chant, basse, grille harmonique, série...)
 - o Harmoniser une mélodie en respectant les règles de l'écriture tonale
 - o Composer un arrangement instrumental ou vocal dans un style donné
 - o Orchestrer une pièce musicale

A2 - Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.

- Situer une œuvre musicale dans l'histoire (à l'écoute et sur partition)
 - o Identifier les caractéristiques d'un style musical
 - o Repérer à l'audition et sur partition une structure musicale
- Comprendre une partition musicale
 - o Déchiffrer une partition musicale en solfiant, chantant, ou avec son instrument
 - o Repérer les structures musicales dans une partition et les comparer
 - o Identifier un parcours tonal et les notes étrangères
- Transcrire une partition ancienne
- Produire un discours argumenté sur une œuvre musicale écoutée ou lue
 - o Composer un commentaire d'écoute
 - o Rédiger une analyse à partir d'une partition

A3 - Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.

Produire un discours argumenté portant sur un phénomène musical.

A4 - Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

- Choisir et utiliser une méthode appropriée à l'étude (analyse, description, commentaire...) d'une pièce musicale donnée
- Choisir et utiliser des méthodes appropriées d'analyse de partitions
- Choisir et utiliser des méthodes appropriées d'analyse auditive
 - o Construire une grille d'analyse auditive
 - o Etablir un audiogramme
 - o Etablir un plan structurel musical
 - o Relever les éléments thématiques
- Identifier et comparer des éléments de style et d'époque
 - o Repérer les éléments constitutifs d'un style ou d'une époque musicale

- Repérer et comparer les éléments caractéristiques des musiques extraeuropéennes
- Situer les enjeux esthétiques et sociétaux de l'œuvre analysée
- Choisir et utiliser des méthodes appropriées d'analyses transversales musique/image, musique/texte

A5 - Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

- Repérer les enjeux de l'actualité musicale et musicologique pour aboutir à une analyse critique.

A6 - Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

L'étudiant est capable d'effectuer une analyse auditive.

- (timbre) il identifie les instruments, voix ; il repère les éléments de phrasé
- (durées) il identifie la métrique et le tempo
- (hauteurs) il décrit les mouvements mélodiques et la structuration harmonique
- (intensités) il décrit et commente l'aspect dynamique de l'extrait musical

A7 - Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale

- Diriger et/ou interpréter une œuvre chorale
- Présenter et interpréter une œuvre instrumentale en soliste ou en ensemble, évaluer sa prestation.
- Composer un arrangement instrumental (ou vocal).
- Analyser un enregistrement musical (prise directe, multipiste...) réalisé par l'étudiant et proposer les remédiations éventuelles.
- Participer à un enregistrement musical en tant qu'interprète
- Produire un enregistrement musical

A8 - Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

- Construire un corpus documentaire : Compiler des ressources, les classer, évaluer leur pertinence au regard de la thématique étudiée.

A9 - Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

- Utiliser le vocabulaire spécifique (technique) pour analyser une œuvre musicale à l'écoute ou sur partition.

A10 - Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.

- Citer les différentes structures culturelles et musicales sur un territoire, et indiquer les statuts, fonctions et missions de chacune ; identifier les professionnels qui s'y rattachent.
- Identifier les réseaux d'influence culturelle.

B - COMPETENCES PREPROFESSIONNELLES

B1 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Se situer dans un organigramme en repérant les liens hiérarchiques et fonctionnels, les missions et fonctions de chacun des membres (ou services) de l'organisation.
- Repérer les activités récurrentes liées au poste occupé.
- Apprécier son autonomie et sa prise d'initiative dans la gestion de son activité.
- Evaluer l'efficacité de son action et prévoir une remédiation éventuelle.

B2 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Construire un corpus documentaire
 - o Compiler des ressources documentaires
 - o Classer des ressources documentaires
- Evaluer la pertinence des ressources documentaires au regard d'une problématique musicale ou musicologique.

B3 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Connaître les règlements d'examens, les principes concernant le plagiat et la fraude.
- Privilégier les démarches éco-responsables.

B4 - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

(Enseignements de chorale, de pratique musicale collective et démarche de projet)

- Analyse de la situation et diagnostic
- Définir des hypothèses et établir des pistes de travail
- Définir le plan d'action
- Organiser la mise en œuvre des activités
- Evaluer le résultat

B5 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

(A10) - Citer les différentes structures culturelles et musicales sur un territoire, et indiquer les statuts, fonctions et missions de chacune ; identifier les professionnels qui s'y rattachent. Repérer les parcours de formation de ces professionnels.

B6 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Rédiger un CV
- Définir les contours de son projet professionnel
- Être capable de parler de soi pendant cinq minutes en précisant son parcours, ses aspirations, ses expériences, ses points forts et ses points faibles.
- Rédiger une lettre de motivation
- Préparer un entretien professionnel, une entrevue

B7 - Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Conduire une analyse réflexive de sa pratique : repérer les difficultés et les points positifs d'une situation problème dans laquelle on est impliqué, et en expliquer les raisons. Être capable d'apporter une remédiation à sa propre pratique.

C - COMPETENCES TRANSVERSALES ET LINGUISTIQUES

C1 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

C2 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.

Construire un corpus documentaire : Compiler des ressources, les classer, évaluer leur pertinence au regard de la thématique abordée.

C3 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Composer une synthèse de documents

- Organiser un ensemble documentaire
- Composer un résumé, une fiche de lecture

C4 - Développer une argumentation avec esprit critique.

- Composer une dissertation
- Exposer son point de vue à l'oral
- Rédiger une note d'intention artistique

C5 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Maîtrise de la langue française, évaluée de façon transversale

C6 - Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

(Enseignement en LANSAD) – traduire un texte musicologique

LES BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES (BCC)

Aix-Marseille Université a souhaité organiser l'ensemble de ses diplômes en blocs de connaissances et compétences (BCC) qui visent à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de connaissances et de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle.

Les BCC étant définis en fonction des compétences à acquérir, ils ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur d'un semestre. Toutefois, une compensation existe, au sein d'une année universitaire, entre 2 BCC miroirs (portant les mêmes compétences) répartis sur les semestres impairs et pairs.

La licence Musicologie prévoit trois BCC semestriels regroupant l'ensemble des unités d'enseignements qu'elle propose.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

A) ORGANISATION DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent de la formation dans le respect de la réglementation. Deux types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE :

- Les connaissances sont évaluées au seul moyen d'une épreuve de contrôle terminal ;
- Les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre.

B) ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMEN

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées. En première session les épreuves de contrôle terminal se tiennent à l'issue de chaque période semestrielle d'enseignement ; le contrôle continu se déroule pendant les périodes d'enseignement.

Les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront pas été acquises à l'issue de la première session. La seconde session d'examen se tient obligatoirement après la clôture la première session, soit en général à partir de la mi-juin.

C) OBLIGATION D'ASSIDUITE

Les étudiants sont soumis à une obligation d'assiduité concernant les travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la formation.

La présence a toutes les épreuves de session 1 est obligatoire : examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu.

Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la formation. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session.

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session tous les examens correspondant aux UE que vous n'avez pas validées. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

D) CRITERES DE VALIDATION DES CONNAISSANCES APPLIQUES DANS L'ETABLISSEMENT

Validation d'une UE – Une unité d'enseignement (UE) est acquise par capitalisation des lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent.

Principe de compensation des UE – Les UE se compensent entre elles au sein d'un même bloc de compétences et de connaissances (BCC) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au BCC, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE.

Principe de compensation annuelle des Blocs de connaissances et de compétences (BCC) – Les BCC jumeaux – c'est-à-dire les BCC de même intitulé et renvoyant aux mêmes compétences, positionnés sur chaque semestre composant une année universitaire, se compensent à l'intérieur de chaque année de licence.

Les BCC jumeaux sont validés dès lors que leur moyenne annuelle, pondérée par les ECTS des UE qui les composent, est supérieure ou égale à 10 par capitalisation ou par compensation.

Dans le cas contraire, toutes les UE non capitalisées des 2 BCC jumeaux font l'objet d'une seconde chance.

Validation de l'année – L'année est validée lorsque l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- Les moyennes annuelles de tous les BCC jumeaux sont supérieures ou égales à 10/20,
- La moyenne annuelle d'un BCC jumeau est inférieure à 10/20 mais supérieure ou égale à 9/20 et que les moyennes annuelles des autres BCC jumeaux sont supérieures ou égales à 10/20.

Délivrance de la licence : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième année de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

E) REGLES DE PROGRESSION

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours. Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, et sur décision du jury, les aménagements suivants sont possibles :

- Un étudiant ajourné à un seul BCC jumeau sera considéré comme redoublant mais pourra être autorisé par le jury à suivre par anticipation un BCC de l'année supérieure ;
- Un étudiant ajourné à un seul BCC jumeau pourra être autorisé par le jury à passer dans l'année supérieure dans l'hypothèse où les compétences de l'année N se retrouvent dans celles de l'année supérieure. Dans ce cas, la validation dans l'année N+1 du BCC ajourné dans l'année N emporte acquisition du BCC de l'année N et par conséquent la validation de l'année N.

L'accès à la troisième année de la licence n'est possible, sur décision du jury, que si l'étudiant a entièrement validé la première année et qu'au maximum un seul BCC jumeau de deuxième année n'a pas été acquis.

LE PARCOURS « MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE »

Ce parcours se déploie sur six semestres de façon progressive ; il propose un tronc commun d'enseignements, dans une approche généraliste ouverte, tout en visant une coloration progressive en fonction des projets des étudiants. Ce parcours est organisé chaque semestre en trois blocs de connaissances et de compétences.

La formation fait de l'axe pédagogique théorie-pratique le vecteur principal d'un enseignement désormais placé sous l'égide de « l'approche par compétences ». Elle est organisée selon les principes suivants :

- Renforcer l'implication des étudiants dans leur formation en réservant des semaines dédiées aux pratiques collectives en pédagogie de projet et à la découverte professionnelle.
- Offrir une palette élargie d'enseignements disciplinaires pour permettre aux étudiants de construire leur parcours à travers un choix raisonné de cours.
- Organiser un enseignement en langue vivante étrangère intégré à la formation pour lui donner sa pleine cohérence.

En Licence 1^{ère} année, les enseignements sont conçus de façon à favoriser une insertion réussie dans l'enseignement supérieur, et permettre une réorientation éventuelle. Cette première année de licence met donc l'accent sur les enseignements de méthodologie du travail universitaire afin de construire chez les étudiants un premier niveau de compétences universitaires transversales et préprofessionnelles.

La deuxième année de licence mention Musicologie parcours « Musique et Sciences de la musique » est centrée sur la consolidation des enseignements disciplinaires. C'est également le moment, dans le cadre d'une unité d'enseignement spécifique, de préciser son projet professionnel et d'études. Les étudiants suivront également un enseignement transversal qui formera aux compétences numériques et informationnelles.

En complément d'un tronc commun de formation, un choix sera opéré parmi les enseignements techniques, pratiques et théoriques proposés en fonction du projet professionnel des étudiants.

La troisième année de la licence Musicologie parcours Musique et Sciences de la musique poursuit la spécialisation disciplinaire. Les étudiants approfondissent les enseignements techniques, pratiques et théoriques qui leurs sont proposés en fonction de leur projet professionnel.

LE PARCOURS « POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE »

Ce parcours accueille les étudiants inscrits simultanément à l'IESM, dans le cadre de deux cursus menant chacun à une bi-diplomation : Licence Musicologie et diplôme d'état de professeur de musique (DE) d'une part, licence Musicologie et diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) d'autre part. Les étudiants suivent une formation délivrée conjointement par AMU et l'IESM ; les enseignements « portés » par l'université représentent environ la moitié du volume total de formation des étudiants. Les étudiants de l'IESM sont recrutés par sélection en début de formation et ont déjà un projet professionnel arrêté.

SCOLARITE, RESSOURCES ET EQUIPE PEDAGOGIQUE

Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant (BISE)

UFR ALLSH Service Scolarité
29, avenue Robert Schumann
13621 Aix-en-Provence Cedex 1
Bureau 6 : Lettres et arts
04.13.55.30.89
allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr

Vidéotheque-Sonothèque

Mme Aïcha BOULGHLEGH
aïcha.boulghalegh@univ-amu.fr
Tel : 04.14.55.32.07
Salle B216.

Bibliothèque Universitaire

<https://bu.univ-amu.fr/bu-fenouilleres>

Soutien à la formation

M. David BECHU, ingénieur
David.bechu@univ-amu.fr

Enseignantes et enseignants de la section Musique

Bureau des enseignants : Accès sur Rendez-vous
Bureau D420 - 04 13 55 37 04

Responsable de la section Musique

M. Serge ANTUNES, Professeur agrégé
serge.antunes@univ-amu.fr

Né en 1972 à Barcelone. Études musicales (flûte à bec, clarinette, solfège, analyse musicale, écriture, direction de chœur, musique d'ensemble) aux Conservatoires de Perpignan, de Toulouse, puis de Paris. Études de musicologie à l'Université Toulouse - Le Mirail. Enseignant en éducation musicale et chant choral de 1994 à 2017, dans divers établissements de l'académie de Montpellier puis d'Aix-Marseille. Participation à divers projets musicaux, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, en qualité de musicien interprète, de chef de chœur, de coordonnateur, d'auteur, de compositeur et d'arrangeur musical.

Actuellement en charge, dans la formation de Licence Musicologie, de l'enseignement du solfège (UE "Lire et transcrire"), du chant choral, de l'accompagnement au clavier, et de la pédagogie de la musique.

Directeur des études

M. Sylvain BRETECHE, Professeur contractuel
sylvain.breteche@univ-amu.fr



Docteur en musicologie et intervenant professionnel dans le domaine de la surdité, **Sylvain Brétéché** est enseignant à l'université d'Aix-Marseille. Il a soutenu sa thèse de doctorat en 2015, intitulée « L'incarnation musicale. L'expérience musicale sourde » au sein de laquelle il a notamment introduit les concepts de

« corporalité » (encorporation de l'écoute) et de « vusicalité » (dimension visuelle du musical), et développé une approche phénoménologique de l'expérience artistique et plus particulièrement du sentir et de l'incarnation comme formes d'accomplissement de l'événement acoustique. Ses recherches musicologiques actuelles concernent la place du corps dans la réalité esthétique (approche phénoménologique), les qualités multimodales de l'expérience esthétique (approche interscientifique), l'expérience musicale sourde (approche transdisciplinaire) et les musiques adaptées (approche anthropo-sociale). Il développe également un intérêt aiguisé pour les récentes théories proposées par la musicologie évolutionnaire, qu'il engage dans ces activités pédagogiques.

En complément de sa formation musicologique, il a réalisé un cursus en Sciences du Langage (licence professionnelle « Intervenant dans le domaine de la surdité, Langue des Signes Française ») et un master en Sciences de l'Éducation, et développe en ce sens une approche spécifique de la surdité et plus largement du handicap et de l'altérité, dans une posture anthropo-culturelle et psycho-sociale, et s'intéresse à l'observation des processus d'intégration et de reconnaissance sociales des personnes handicapées.

La diversité disciplinaire de sa formation universitaire, la pluralité de ses objets d'études et son adhésion assumée à l'épistémologie de la complexité d'Edgar Morin l'incitent à produire des réflexions sur des thématiques larges et variées, en gardant pour principe le développement d'une pensée singulière, non dogmatique et fondamentalement connectée aux enjeux qui animent nos mondes scientifiques contemporains.

Responsable international et ERASMUS

M. Nicolas DARBON, Maître de conférences habilité à diriger les recherches (HDR)
nicolas.darbon@univ-amu.fr

M. Charles DE PAIVA, Maître de conférences
charlesdepaiva@univ-amu.fr

M. Michaël DIAN, PAST
Michael.dian@univ-amu.fr



Michaël Dian est né à Marseille. Pianiste, il a été formé par Pierre Barbizet. Après des études au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il s'oriente vers la direction de projets culturels, désireux de conjuguer sa passion pour la musique et un engagement dans le champ des politiques publiques de la culture.

Il est le fondateur du Festival de Chaillol et directeur de l'Espace Culturel de Chaillol aujourd'hui Scène conventionnée Art en territoire, dans les Hautes-Alpes. Depuis 2017, il est professeur associé au Département des Arts de l'Université Aix Marseille. En 2018, la ministre de la Culture Française Nyssen lui a décerné le titre de Chevalier des Arts et des Lettres.

Mme Christine ESCLAPEZ, Professeure des Universités
christine.esclapez@univ-amu.fr



Professeure de Musicologie à Aix-Marseille Université, membre de l'UMR PRISM UMR 7061 au sein duquel elle porte plusieurs projets de recherche. Ses axes de recherche sont profondément marqués par les orientations interdisciplinaires de la musicologie. Actuellement, elle conduit plusieurs projets de recherche autour des interactions entre archives et création en relation avec des structures culturelles. Elle a également réédité plusieurs textes des XX^e et XXI^e siècles en Esthétique de la musique (André Boucourechliev, André Souris et Boris de Schloezer) et développe une réflexion épistémologique sur la recherche-crédation avec de nombreux articles publiés à l'international. Elle rejoint actuellement la réflexion autour de l'écologie sonore et l'écoute sociale des paysages sonores en collaboration avec des artistes et chercheurs. Elle a dernièrement co-dirigé avec Luis Velasco-Pufleau le N°29 de la revue *Filigrane* « À l'écoute de l'archive : usages artistiques des traces sonores »

: <https://journals-openedition-org.lama.univ-amu.fr/filigrane/1718>
<https://www.prism.cnrs.fr/contact/christine-esclapez/>

M. Julien FERRANDO, Maître de conférences
julien.ferrando@univ-amu.fr

Responsable de la Licence Musicologie

M. Charles-Henri FOURMENT, Professeur agrégé
charles.fourment@univ-amu.fr

Charles-Henri Fourment a suivi une formation musicale



initiale diversifiée au conservatoire de Marseille où il a obtenu de nombreux prix en harmonie, fugue, percussions, musique de chambre, formation musicale. Titulaire du diplôme d'état de formation musicale il a débuté sa carrière dans

l'enseignement musical spécialisé auprès de divers établissements de la région Provence Alpes Côte d'Azur – notamment les conservatoires d'Aix-en-Provence, de Nice et de Marseille, avant d'enseigner l'éducation musicale en collèges et lycées. Il a assuré les fonctions de co-responsable du Centre de formation des musiciens intervenant avant de rejoindre le département Arts d'Aix-Marseille Université où il assure les responsabilités de la licence Musicologie et de la préparation à l'agrégation de musique. Ses enseignements, en lien avec son activité de composition, sont centrés sur les pratiques musicales, les écritures et les réécritures musicales, mais également les nouvelles technologies dans le domaine de la création musicale.

M. Philippe FRANCESCHI, Professeur contractuel
philippe.franceschi@univ-amu.fr

M. Etienne KIPPELEN, Maître de conférences
etienne.kippelen@univ-amu.fr

Maître de conférences, **Etienne Kippelen** est un musicologue et compositeur reconnu, titulaire de trois



prix (analyse, esthétique et harmonie) au CNSMD de Paris et d'un master de composition au CNSMD de Lyon. Ses œuvres ont été récompensées dans plusieurs concours et sont régulièrement jouées par des ensembles spécialisés. Auteur de quatre ouvrages sur la mélodie, l'humour dans la

musique contemporaine et la chanson, ses recherches croisent des approches esthétiques et analytiques des musiques savantes et populaires aux XXe et XXIe siècles. Il crée et dirige par ailleurs le festival des Nocturnes Sainte-Victoire depuis 2016 en Pays d'Aix. Ses domaines d'enseignement touchent la composition, l'harmonie, la chanson, l'histoire et l'analyse des musiques savantes.

M. Vincent TIFFON, Professeur des Universités

vincent.tiffon@univ-amu.fr

Après des études à l'université de Tours (agrégation) et de



Paris 8, **Vincent Tiffon** se spécialiste dans l'étude des musiques mixtes (histoire, esthétique, analyse) et électroacoustiques pour sa thèse de Doctorat (1994) avec François Decarsin et Jean-Claude Risset. Son habilitation à diriger des recherches (2005) traite de la médiologie musicale (Université de Lille), autrement dit des interactions entre les innovations techniques et les

inventions musicales. Depuis 2010, il développe au sein de l'Ircam (Paris) des travaux en génétique musicale (analyse des processus de création) et en histoire orale (de la recherche en acoustique et la recherche musicale). Parallèlement, il s'inscrit dans le champ des humanités numériques (2019) notamment à travers le fonds d'archives Jean-Claude Risset du laboratoire PRISM (UMR7061) de Marseille. Ses travaux (publications, communications, projets...) sont disponibles via :

<https://cloud.prism.cnrs.fr/index.php/s/Sk7XXn26XkR87pa>

Mme Isotta TRASTEVERE, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche

isotta.trastevere@univ-amu.fr

Compositrice, artiste sonore, et docteure en "Pratique et



théorie de la création artistique et littéraire". Aujourd'hui enseignante-chercheuse à Aix-Marseille Université, membre du laboratoire PRISM et membre associé du groupe de recherche ACCRA.

Ses recherches visent l'étude de la temporalité des processus de création

sonore avec une méthodologie de recherche-crédation. Experte en techniques de composition qui prennent en compte l'écoute dans le processus de création, ainsi qu'en modèles d'analyse musicale par l'écoute (théorie des conduites d'écoute et de la temporalité incarnée).

Professionnels et chargés d'enseignement

M. Trevor BARRETT

trevor.barrett@univ-amu.fr

Mme Cécile BIANCHI

cecile.bianchi@univ-amu.fr

Professeure agrégée d'anglais, titulaire d'un DEA en



Anglais de Spécialité, **Cécile Bianchi** a multiplié les expériences d'enseignement universitaire au sein de diverses filières (langues, littératures et cultures étrangères (LLCE), Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la

formation (MEEF), Langues Etrangères Appliquées (LEA), DU Performance et Carrière du Sportif de Haut Niveau, Psychologie, Langue pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD)). Chargée de mission de l'UFR ALLSH pour le développement durable et l'écologie depuis plusieurs années, elle saisit les occasions d'enseigner sur ces sujets au Département d'Etudes du Monde Anglophone, en Langues étrangères Appliquées et en LANSAD, tout en coordonnant la mise en œuvre de l'enseignement sur la Transition Ecologique pour un Développement Sostenible (TEDS) dans l'UFR ALLSH en lien avec la Direction du Développement Durable d'Aix Marseille Université.

M. Sébastien BOURRELLY

sebastien.bourrelly@univ-amu.fr

M. Gilles CABANES

gilles.cabanes@univ-amu.fr

M. Ezin-Pierre DOGNON

ezin-pierre.DOGNON@univ-amu.fr

M. Christophe FLOQUET

christophe.floquet@univ-amu.fr

Christophe Floquet, Professeur agrégé de musique, titulaire d'un DEA Lettres et Arts, diplômé du conservatoire de Marseille en formation musicale, harmonie, contrepoint, fugue, composition. Enseignant à l'Inspé, responsable de l'option musique du Master MEEF et responsable de la formation continue (préparation aux concours internes du capes et de l'agrégation) ses domaines d'intervention privilégiés sont les matières

techniques, harmonie, arrangement, commentaire d'écoute, ainsi que tout ce qui relève de la didactique de la discipline.

Mme Laurence HEBRARD

laurence.hebrard@univ-amu.fr



Laurence Hébrard œuvre depuis plus de 30 ans pour une culture théâtrale et musicale inclusive et engagée. Particulièrement investie dans le secteur associatif culturel et d'éducation populaire, elle occupe depuis de nombreuses années diverses fonctions en responsabilité sur le territoire de la Région Sud. Elle a été

successivement directrice des Affaires Culturelles et directrice de structures culturelles ou encore administratrice de tournées internationales dans le secteur du théâtre. Programmatrice, organisatrice de tournées et de festivals du territoire, elle dirige aujourd'hui le festival *Tous en Sons*, préside le *Collectif RPM – Recherche en Pédagogie Musicale* et travaille à la préfiguration du *ConCervatoire*, tiers-lieu Musique & Citoyenneté dans le sud Luberon, dédié à l'accompagnement à 360° des musicien-nés émergent-es.

M. Frédéric ISOLETTA

frederic.ISOLETTA@univ-amu.fr



Frédéric Isoletta est pianiste, organiste, chef d'orchestre et pédagogue, formé aux conservatoires de Grenoble, Marseille, Lyon (CNSM), agrégé de musicologie et diplômé dans de nombreuses disciplines (accompagnement, piano, orgue, écriture, analyse, direction d'orchestre...). Il dirige les orchestres du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille, y enseigne la musique à l'image, collabore avec le

festival international d'Aix en Provence et donne de nombreux concerts et conférences.

Il a créé l'orchestre des Colibris avec le Calms au conservatoire de Marseille, ensemble inclusif destiné aux enfants sourds profonds.

M. Pierre LUCIANI

pierre.LUCIANI@univ-amu.fr

M. Gabriel MANZANEQUE

gabriel.manzaneque@univ-amu.fr

M. Celio PAILLARD DE CHENAY

celio.PAILLARD-DE-CHENAY@univ-amu.fr



Célio Paillard est artiste plasticien et enseignant-chercheur. Sa pratique est multi-forme (objets, installations, performances, etc.). Le son et le texte y ont une place prépondérante. Il a été exposé en France et à l'étranger.

Après avoir soutenu, en 2010, son doctorat sur

les processus d'artification de l'art numérique, il poursuit ses recherches sur les pratiques de création contemporaines, notamment numériques et sonores. Il a été co-directeur de la revue en ligne *L'Autre musique* (lautremusique.net). Ses champs de recherche touchent également les processus de création, l'émergence et les pratiques hors-catégories. Il est membre du LESA (AMU). Depuis 2021, il enseigne dans le secteur arts plastiques à AMU. Il est également graphiste et membre d'une maison d'édition indépendante (*Ici-bas*).

Mme Mayelin PEREZ

mayelin.PEREZ-HERNANDEZ@univ-amu.fr

Mme Sophie PICARD

sophie.picard@univ-amu.fr

Sophie Picard est maîtresse de conférences en littérature allemande à Aix-Marseille Université depuis 2021.



Elle a suivi une formation interdisciplinaire en littérature et en musicologie à l'École normale supérieure, à l'École des hautes études en sciences sociales et au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Elle a également été formée à l'Université d'Iéna et à la

Musikhochschule de Weimar en Allemagne. Ses recherches portent sur la réception sociétale de la littérature et des arts et sur leur circulation à travers les cultures et les médias. Elle travaille actuellement sur le rôle de la musique dans les transferts culturels ainsi que sur rapports entre intelligence artificielle, littérature et arts.

Mme Elodie RAMA

elodie.RAMA@univ-amu.fr

M. Graeme REID

graemezai@gmail.com

M. Jonathan ROBERT

jonathan.robert@univ-amu.fr

M. Jean-François ROUCHON

jean-francois.rouchon@univ-amu.fr

M. Amine SOUFARI

aminesoufari@hotmail.com



Amine Soufari - compositeur, chef de chœur et d'orchestre algérien. Formé à Alger, à l'Université d'Aix-Marseille et au Conservatoire de Marseille, il y obtient les 1ers prix en composition et en direction. Il développe une écriture située entre traditions orales méditerranéennes et langages contemporains. Ses œuvres mêlent chant, microtonalité, improvisation et formes ouvertes. Il collabore avec de

nombreux ensembles en France et à l'international, Orchestre de la Radio de Budapest, Orchestre de l'Opéra d'Alger, Sinfonia Toronto, Maîtrise de Radio France, Ensemble C Barré, l'orchestre à l'école...

M. Félix VILLEDON

felix.VILLEDON@univ-amu.fr

Tuteurs

En cours de nomination

RECOMMANDATIONS

Pour la réussite de vos études, plusieurs conseils :

Être présent de façon assidue aux cours,

Assister aux séances de tutorat,

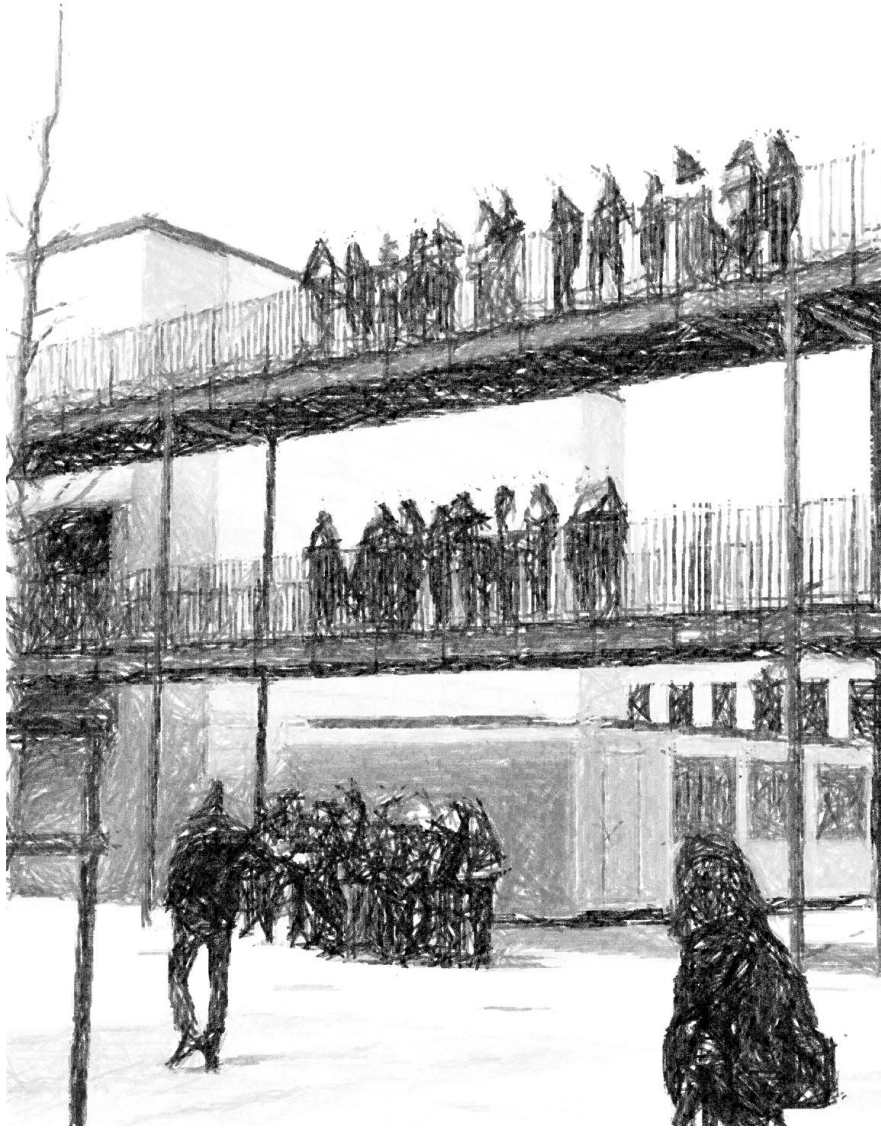
Compléter les contenus de cours par des recherches personnelles en musique et musicologie (sonothèque et bibliothèque universitaire),

Consulter l'espace Ametice le plus souvent possible ; de très nombreux supports de cours sont à votre disposition en complément des cours dispensés,

Ne pas hésiter à demander conseil à vos enseignants,

Ne pas attendre les examens pour réviser et compléter les cours.

Être très organisé en ce qui concerne les évaluations de contrôle continu comme de contrôle terminal. L'absence à une épreuve de contrôle entraîne l'impossibilité de calculer vos résultats semestriels ou annuels et votre ajournement.



S1 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Semestre 1 parcours Musique et sciences de la musique			
CODE	Crédits	Type	Intitulé
HMS1K01		BCC	BCC I.1 Compétences transversales et générales
HMS1U20	2	UE	MTU Musicologie S1
HMS1U37	4	UE	UE langue vivante étrangère S1
HMS1U21	3	UE	Outils disciplinaires S1
HMS121A		ECUE	Chorale 1
HMS121B		ECUE	Projets de mention
HMS1U22	3	UE	Théorie de la musique
HMS1K02		BCC	BCC I.2 Techniques, écritures, démarches artistiques
HMS1U23	2	UE	Lire et transcrire S1
HMS1U24	2	UE	Harmoniser S1
HMS1U25	4	UE	Interpréter S1
HMS125A		ECUE	Projet d'interprétation individuelle
HMS125B		ECUE	Projet collectif massé
HMS1K03		BCC	BCC I.3 Préparation disciplinaire
HPI1U22MUTA	3	UE	Histoire du cinéma 1
HMS1U26	3	UE	Musique et humanités S1
HMS1X20	4	Choix	Musicologie S1 - choix de 2 enseignements
HMS1U27	2	UE	Musicologie S1 - choix 1
HMS1U28	2	UE	Musicologie S1 - choix 2
HMS1U29	2	UE	Musicologie S1 - choix 3
HMS1U30	2	UE	Musicologie S1 - choix 4
HMS1U31	2	UE	Musicologie S1 - choix 5
HMS1U32	2	UE	Musicologie S1 - choix 6

Semestre 1 parcours Pôle supérieur musical et musicologique			
CODE	Crédits	Type	Intitulé
HMS1K04		BCC	BCC I.1 Compétences transversales et générales
HMS1U20	2	UE	MTU Musicologie S1
HMS1U37	4	UE	UE langue vivante étrangère S1
HMS1U33	3	UE	Construire son parcours professionnel S1
HMS1U34	3	UE	Elargir son champ de compétences S1
HMS1K05		BCC	BCC I.2 Compétences de la dominante professionnelle (DE ou DNSPM)
HMS1U35	4	UE	Discipline principale IESM S1
HMS1U36	4	UE	Disciplines complémentaires IESM S1
HMS1K06		BCC	BCC I.3 Préparation disciplinaire
HPI1U22MUTA	3	UE	Histoire du cinéma 1
HMS1U26	3	UE	Musique et humanités S1
HMS1X20	4	Choix	Musicologie S1 - choix de 2 enseignements
HMS1U27	2	UE	Musicologie S1 - choix 1
HMS1U28	2	UE	Musicologie S1 - choix 2
HMS1U29	2	UE	Musicologie S1 - choix 3
HMS1U30	2	UE	Musicologie S1 - choix 4
HMS1U31	2	UE	Musicologie S1 - choix 5
HMS1U32	2	UE	Musicologie S1 - choix 6

S1 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC1

« COMPETENCES TRANSVERSALES ET GENERALES »

(TOUS PARCOURS)

HMS1U20 — METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE S1 (2 CREDITS)

Parcours 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Module d'enseignement méthodologique universitaire de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal oral

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
4	Usages digitaux et numériques
5	Exploitation de données à des fins d'analyse
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel
	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
8	

Enseignant : en attente

Cet enseignement s'attache à accompagner l'étudiant dans son intégration à l'université, en lui apportant les outils (techniques et théoriques) nécessaires à la bonne conduite de son cursus universitaire, tant d'un point de vue organisationnel que méthodologique ou argumentaire ; à le sensibiliser à la diversité des études musicologiques, en s'appuyant sur les spécificités de l'objet-musique, tant dans leurs dimensions théoriques que dans leurs aspects analytiques. Au terme de cet enseignement, l'étudiant aura acquis des réflexes méthodologiques et des techniques de travail en adéquation avec ses études universitaires, ainsi qu'une vision critique des enjeux et des engagements propres aux études musicologiques.

Cette UE comprend également un module obligatoire : « Initiation à la recherche documentaire », assuré à la Bibliothèque Universitaire par le Service Commun de Documentation.

Pistes bibliographiques :

Boeglin, M. (2010). *Le guide des méthodes de travail de l'étudiant*. L'Etudiant.
 Bonnichon, G., & Martina, D. (1997). *Tutorat : Méthodologie du travail universitaire*. Vuibert.
 Duffau, C., & André, F. (2013). *J'entre en fac : Méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*. Presses Sorbonne nouvelle.
 Jimenez, A. (2019). *Les méthodes et les outils : Guide universitaire*. Presses de l'Université de Montréal

HMS1U37 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE S1 (4 CREDITS)

Parcours-1 Musique et Sciences de la musique
 UE obligatoire

Parcours-2 Pôle supérieur musical et musicologique
 UE obligatoire

Module d'enseignement en langue anglaise de 2 à 3 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal écrit durée 1 heure 30.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Enseignants : Charles DE PAIVA SANTANA, coordinateur ; Trevor BARRETT ; Pierre LUCIANI.

Pour les deux parcours de la licence mention Musicologie, la langue vivante est obligatoire. Il s'agit d'enseignements inter-niveaux (de L1 à L3) en langue anglaise, axés sur des problématiques musicales et musicologiques. Les étudiants participent activement à 4 conférences en anglais, portant chacune sur une problématique musicologique. Des travaux dirigés sont organisés en amont et en aval de chacune des conférences, afin de préparer et faire le bilan/évaluation de ces conférences.

HMS1U21 — OUTILS DISCIPLINAIRES S1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement regroupe un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la première semaine d'enseignement (24 heures), et une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

Epreuve n°1 (30%) – Chant choral CC1 : cette épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et la motivation en ateliers de pratique vocale ainsi que la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale vocale d'ensemble.

Epreuve n°2 (30%) – Chant choral CC2 : cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte la capacité à interpréter une œuvre vocale collective, à porter un premier regard critique sur sa prestation et envisager des pistes d'amélioration.

Epreuve n°3 (40%) – projet musical semaine 1 : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en première semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Oral

L'étudiant sera évalué sur sa capacité à restituer vocalement une partition préparée à l'avance.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
3 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
	Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
8 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS121A – Chorale 1

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrage / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

HMS121B – Projets de mention

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant la première semaine d'enseignement. Il concerne l'ensemble des étudiants de première, deuxième et troisième année du parcours Musique et Sciences de la musique (env. 220 étudiants). Les étudiants sont répartis en quatre groupes et participent alternativement à deux ateliers débouchant sur une diffusion en public.

Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle. Ils reposent sur un rigoureux travail musical de groupe pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

HMS1U22 — THEORIE DE LA MUSIQUE (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignement d'une durée de deux heures hebdomadaires portant sur la musique tonale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Enseignants : Sylvain BRETECHE

Cet enseignement vise à apporter les bases essentielles de la théorie de la musique tonale, socle fondamental des langages musicaux occidentaux depuis le XVIII^e siècle. En alternant précisions théoriques et applications pratiques, cet enseignement accompagnera l'étudiant dans son acquisition des connaissances et sa maîtrise des compétences nécessaires à la bonne conduite de sa formation musicologique et au développement de ses aptitudes musicales.

Pistes bibliographiques :

Abromont, C. (2003). *Abrégé de la théorie de la musique*. Fayard.

Abromont, C. (2019). *Guide de l'analyse musicale*. Éditions Universitaires de Dijon.

Danhauer, A. (1994). *Théorie de la musique* (revue et augmentée 1994 ed.). H. Lemoine.

HMS1U33 — CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL S1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS1U34 — ELARGIR SON CHAMP DE COMPETENCES S1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S1 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « TECHNIQUES, ECRITURES, DEMARCHES ARTISTIQUES » (PARCOURS MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE)

HMS1U23 — LIRE ET TRANSCRIRE S1 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignants : Serge ANTUNES

Le cours "Lire et transcrire", présent à chaque semestre, se déploie tout au long de la formation de Licence Musicologie. Comme son intitulé l'indique, il a pour objet l'apprentissage et la maîtrise des codes du langage musical usuel, par la pratique d'exercices graduels. Au-delà de l'acquisition méthodique des compétences solfégiques (fluidité de la lecture, efficacité de la technique du relevé d'écoute), il permet de développer les capacités nécessaires à la pratique musicale et à l'étude musicologique - concentration, mémorisation, écoute active, audition intérieure - et aussi d'interroger le rapport entre la musique et son codage.

Afin de prendre en compte les parcours et les besoins de chacun, trois niveaux de progression sont proposés en 1e année : les étudiants de L1 doivent s'inscrire dans l'un de ces trois niveaux, en fonction de leurs acquis techniques :

- Niveau de progression 1 - INITIATION : ce niveau s'adresse aux étudiants non lecteurs / non scripteurs, qui débutent - ou qui reprennent - l'apprentissage du solfège.
- Niveau de progression 2 - INTERMÉDIAIRE : ce niveau s'adresse aux étudiants ayant déjà une pratique du solfège : a minima, lecture fluide en clé de sol et clé de fa, reconnaissance des intervalles mélodiques simples, reconnaissance des cellules rythmiques élémentaires, connaissance des principes de la notation musicale, capacité à relever et noter, à l'écoute, une courte phrase mélodique (hauteurs et rythme), à partir d'une note repère.
- Niveau de progression 3 - CONTINUANT : en L1, ce niveau avancé est uniquement accessible aux étudiants titulaires d'un DEM (Diplôme d'études musicales) de Formation musicale, ou bien actuellement inscrits en 3e cycle de Formation musicale dans un conservatoire de musique. La demande d'inscription dans ce niveau doit se faire par écrit, auprès de Mr Antunes et de Mr Brétéché.

Pour définir le niveau de progression qui leur correspond, les étudiants doivent réaliser le test d'auto-positionnement sur la page de cours AMeTICE [24-25]-Lire et transcrire - L1 / L2 / L3 , puis s'inscrire dans un groupe sur la même page AMeTICE.

Supports bibliographiques et méthodes conseillées :

Abromont C. & Montalembert E., *Guide de la théorie de la musique*, 2001, éd. Fayard – H. Lemoine
 Dandelot G., *Manuel pratique pour l'étude des clefs*, éd. Eschig.

HMS1U24 — HARMONISER S1 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique UE obligatoire	Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique UE non proposée
---	--

Module d'apprentissage de l'écriture tonale de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire et session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Ce cours est conçu pour vous initier aux principes de base de l'harmonie tonale et vous fournir les compétences nécessaires pour analyser, comprendre et créer des harmonies dans divers contextes musicaux. Les séances amènent à la compréhension et l'utilisation du langage musical tonal : hiérarchisation des degrés de l'échelle tonale, préparation et résolution des accords, notes à résolutions obligées, structuration d'un parcours tonal, resserrement de l'harmonie autour des « degrés forts ». Les étudiants composent des polyphonies à 3 ou 4 voix. Prérequis recommandés : maîtriser la lecture des clés de sol et de fa.

Pistes bibliographiques, partitions :

Dubois Théodore, *Traité d'harmonie théorique et pratique*. Ed. Leduc, 2006 (réédition)

Haydn, quatuors à cordes (notamment opus 33) – nombreuses éditions disponibles y compris sur le site IMSLP

Mozart, quatuors et quintettes à cordes – nombreuses éditions disponibles y compris sur le site IMSLP

HMS1U25 — INTERPRETER S1 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement regroupe un enseignement collectif en pédagogie active massé intégralement dans une semaine d'enseignement à mi-semester (24 heures), et un enseignement axé sur sa propre pratique d'interprétation débouchant sur une prestation musicale individuelle.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard - contrôle continu : 3 épreuves.

Épreuve 1 – élaboration de projet musical individuel (30%) & épreuve 2 – réalisation de projet musical individuel (30%) : ces deux épreuves visent à évaluer l'investissement et la progression de l'étudiant dans sa capacité à se situer comme musicien interprète ; épreuve 3 – projet collectif de mi-semester (40%) : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en première semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Session 1 dérogatoire et session 2 – Contrôle terminal oral durée 15 minutes

L'épreuve repose sur la présentation et l'interprétation en solo d'une œuvre musicale. L'étudiant sera évalué sur sa capacité à se situer comme musicien interprète. Le candidat doit réaliser cette épreuve seul, sans accompagnateur.

L'étudiant présente une pièce musicale de son choix et en propose une interprétation. Il doit obligatoirement fournir au jury une partition présentant de façon claire la pièce musicale (on entend par partition tout document présentant l'organisation et la structure musicale). A l'issue de sa prestation musicale, un court entretien lui permet éventuellement de préciser ses choix d'interprétation ou d'autres éléments utiles à l'évaluation.

Le jury évalue globalement la qualité de la prestation orale (présentation et entretien : apport d'informations, pertinence de ces informations, expression orale) ; la qualité de la prestation musicale (maîtrise de l'instrument ou de la voix au service de l'interprétation) ; le jury prend en compte également la qualité du travail personnel de préparation à l'épreuve : réalisation ou analyse de la partition, recherches liées à l'œuvre présentée.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé		Liste compétences RNCP
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
		Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
6	Expression et communication écrite et orale	Développer une argumentation avec esprit critique.
		Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS125A – Projet d'interprétation individuelle

Enseignants : Charles-Henri FOURMENT

Cet enseignement vise à construire les capacités de l'étudiant à se placer en situation d'interprète éclairé. C'est le moment où il va concrètement mobiliser ses compétences musicales théoriques et pratiques pour une réalisation personnelle. Il s'agit d'abord d'étudier une pièce existante, en réinvestissant si possible les apports théoriques abordés pendant le cursus, pour se l'approprier et en proposer une restitution originale. Le projet d'interprétation individuelle repose donc sur le choix par l'étudiant d'une pièce de répertoire quel qu'il soit – les compositions personnelles et l'improvisation sont exclues du champ de cet enseignement. Il s'agit ensuite pour l'étudiant de montrer qu'il est capable, seul, de créer une prestation musicale de teneur musicologique : il joue de la musique, et il peut expliquer son geste musical.

A travers cet enseignement, l'étudiant montre qu'il est capable de :

- Présenter une partition claire de la pièce qu'il va interpréter ; par partition on entend tout support graphique permettant la compréhension de l'organisation musicale de la pièce. La partition peut être éditée, ou peut être établie par l'étudiant de façon manuscrite ou informatique ; dans ce cas il sera attentif à la clarté du document.
- Situer la pièce qu'il a choisie dans son contexte (historique, musical, social, géographique...)
- Expliquer le choix de la pièce présentée ; les raisons peuvent être multiples et variées : Exploration d'un répertoire particulier ; Expérimentation d'une retranscription (par exemple, réduction d'une pièce pour ensemble à un seul instrument) ; restitution au plus juste de l'intention du compositeur telle qu'elle apparaît explicitement (ou pas) dans la partition : caractère virtuose, expression d'un sentiment...
- Interpréter avec justesse et assurance la pièce choisie. Il ne s'agit pas de montrer sa virtuosité technique mais sa musicalité.
- Evaluer sa prestation à l'occasion d'un bref entretien en fin d'épreuve, et éventuellement justifier ses choix d'interprétation.

Organisation : les étudiants prennent rendez-vous avec l'enseignant pour un suivi régulier de l'avancement de leur projet.

HMS125B – Projet collectif massé

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles-Henri FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant une semaine d'enseignement située à mi-semester. Les étudiants répartis en quatre groupes participent à des ateliers débouchant sur une diffusion en public. Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

S1 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « COMPETENCES DE LA DOMINANTE PROFESSIONNELLE » (PARCOURS POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE)

HMS1U35 — DISCIPLINE PRINCIPALE IESM S1 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS1U35_A « Discipline principale S1 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS1U36 — DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES IESM S1 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS1U36_A « disciplines complémentaires S1 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S1 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC3

« PREPARATION DISCIPLINAIRE » (TOUS PARCOURS)

HPIU22MUTA — HISTOIRE DU CINEMA 1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture cinématographique à vocation transversale d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard :

Session 1 dérogatoire et session 2 :

Enseignant : Denis ALCANIZ

Ce cours propose d'étudier les premières décennies de l'histoire du cinéma, de son émergence (et derrière de son archéologie) jusqu'à la révolution du parlant (1927). A partir de pistes d'entrée à la fois historiques, esthétiques, économiques, culturelles, théoriques, etc., on y arborera tout autant l'histoire du cinéma hollywoodien que du cinéma européen (français, italien, allemand, scandinave, soviétique...), du cinéma de fiction que du documentaire ou du cinéma expérimental, de la prise de vues réelle que du cinéma d'animation.

Une bibliographie et une filmographie spécifiques seront distribuées à chaque cours ainsi qu'une chronologie de dates importantes.

HMS1U26 — MUSIQUE ET HUMANITES S1 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture musicologique à vocation transversale d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.

N° bloc compétences RNCP et intitulé		Liste compétences RNCP
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
		Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Enseignants : Sylvain BRETECHE

MusiqueS ? Fondements, évolution et diversité des pratiques de la musique.

D'où vient la musique ? Pourquoi et comment les pratiques musicales se sont-elles développées depuis l'aube de l'humanité ? Quels buts ont animé l'évolution des conceptions musicales ? De quelles manières, les musiques d'aujourd'hui sont-elles les reflets du passé et pourraient-elles s'inscrire dans une forme d'universalité originelle ?

L'ensemble de ces questionnements animera cet enseignement qui propose une appréhension de l'évolution de la musique, en croisant les approches historiques et transhistoriques, les pratiques savantes et populaires mais également les considérations occidentales et extra-occidentales. S'appuyant sur des sources audios et textuelles, les séances verront l'alternance d'une approche théorique et d'une considération pratique par l'écoute, visant à développer chez l'étudiant une compréhension à la fois large et ciblée des possibles origines de la musique, de leurs réminiscences contemporaines et de leurs qualités transculturelles.

Pistes bibliographiques :

- Bours, É. (2002). *Dictionnaire thématique des musiques du monde*. Fayard.
 Bensignor, F. (2002). *Les musiques du monde*. Larousse.
 Daniélou, A. (1959). *Traité de musicologie comparée*. Hermann.
 Deliège, I., Vitouch, O., Ladinig, O. (2010). *Musique et évolution*. Mardaga.
 Donval, S. (2015). *Histoire universelle de la musique et de la théorie musicale*. L'Harmattan.
 Malherbe, M., Rosa De Poullois, A. (2012). *Les musiques de l'humanité*. Critérion.
 Massin, B., Massin, J. (1987). *Histoire de la musique occidentale*. Fayard.
 Wolff, F. (2015). *Pourquoi la musique ?* Fayard.

HMS1U27 — MUSICOLOGIE S1 – CHOIX 1 (2 CREDITS) : COMMENTAIRE D'ECOUTE 1

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

Deux commentaires d'écoute d'époques différentes.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Enseignants : Etienne KIPPELEN

Epreuve incontournable de nombreux concours menant aux métiers de la musique, le commentaire d'écoute consiste à synthétiser les aspects techniques et esthétiques d'une œuvre musicale ou d'un extrait sans le secours de la partition. Les éléments à relever rassemblent la formation, la forme, le style, le genre, l'époque, l'usage des instruments et des voix ainsi que tout autre élément nécessaire à la juste description de l'œuvre.

Le cours de commentaire permet donc d'être initié à l'art subtil de la synthèse. Pénétrant dans l'atelier du compositeur, l'étudiant décèlera les traits de son orfèvrerie, révélera les saillances de son style et saura les restituer en peu de mots à son lecteur.

Le répertoire abordé touche un large panel des musiques savantes, du Moyen Age à nos jours, constituant une application pratique du cours obligatoire de Panorama de la musique.

Pistes bibliographiques :

Claude Abromont, *Petit précis du commentaire d'écoute*, Paris, 2010, Fayard.

Naji Hakim et Marie-Bernadette Dufourcet, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris, Combre, 1991.

HMS1U28 — MUSICOLOGIE S1 – CHOIX 2 (2 CREDITS) : MUSIQUE A L'IMAGE

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

L'épreuve reposera sur un visionnage de séquence.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3		Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
		4	Usages digitaux et numériques
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.	
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.	
		Développer une argumentation avec esprit critique.	
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.	

Enseignant : Frédéric ISOLETTA

Par le visionnage de séquences de long-métrages qui jalonnent l'histoire du cinéma et convoquent de multiples courants musicaux seront étudiés les différents courants cinématographiques par l'entrée de la musique. Selon les époques et la musique utilisée, une analyse de la partition est envisageable. Chaque séquence ouvre de nombreuses perspectives : contexte historique, contexte artistique et culturel, contexte musical, orchestration, écriture musicale, rapport à l'image...

HMS1U29 — MUSICOLOGIE S1 – CHOIX 3 (2 CREDITS) : PANORAMA DES MUSIQUES IMPROVISEES

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique UE optionnelle Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique UE optionnelle

Unité d’enseignement de culture musicologique d’une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

Enseignant : Nicolas DARBON

Traversée générale de l’histoire et de la géographie, ce cours interroge la notion de « musiques improvisées ». S’il accorde une grande importance à l’histoire du jazz, il intègre des styles musicaux allant des musiques traditionnelles à la musique classique, ancienne et contemporaine. L’improvisation sera définie et située dans le cadre des règles de la musique. Les musiques de transmission orale véhiculent des formes d’identité et d’authenticité confrontées à la mondialisation et à la création. Les musiques écrites contiennent des traces d’improvisation ou d’aléatoire. Ce panorama non exhaustif des styles musicaux est accompagné de zooms sur quelques exemples précis, que ce soit l’histoire du jazz, certaines musiques traditionnelles et pratiques contemporaines, etc. La découverte des musiques improvisées est analytique, historique et anthropologique. Elle vise à poser les bases et à enrichir le vocabulaire musical, à dresser les premiers jalons permettant de mobiliser une culture artistique et culturelle, à identifier des techniques et les comparer, à aiguiser son esprit critique, à élaborer une réflexion théorique et argumentée, à maîtriser l’expression écrite et orale.

HMS1U30 — MUSICOLOGIE S1 – CHOIX 4 (2 CREDITS) : LES COMPOSITEURS ET LEURS MYTHES

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique UE optionnelle Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique UE optionnelle

Unité d’enseignement de culture musicologique d’une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l’actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l’art, histoire de l’art, sociologie de l’art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d’étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d’accès.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
4	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire Usages digitaux et numériques
5	Exploitation de données à des fins d'analyse
6	Expression et communication écrite et orale

Enseignante : Sophie PICARD

Comment les grandes figures de l'histoire de la musique traversent-elles les époques et perdurent-elles à travers le temps ? Comment s'inscrivent-elles dans les imaginaires collectifs ? Le TD s'intéressera à la question de la réception extra-musicale des compositeurs à travers le cas de Beethoven. En partant des traces beethovéniennes dans la culture matérielle et médiatique d'aujourd'hui, il s'agira de retracer le parcours qui a vu le compositeur se muer tour à tour en héros romantique, incarnation de l'identité allemande, représentant d'idéaux républicains, chantre de l'universalisme ou, plus récemment, vecteur d'une conscience écologique. A partir de l'étude de textes et de documents iconographiques et sonores, il s'agira de s'interroger sur ce que peut signifier l'écart entre l'œuvre historique et ses circulations et transformations ultérieures.

Pistes bibliographiques :

BUCH, Esteban : *La Neuvième de Beethoven : une histoire politique*, Paris 1999.

GABORIAUD, Marie : *Une vie de gloire et de souffrances. Le mythe de Beethoven sous la Troisième République*, Paris 2017.

LEMOINE, Colin, MARTIN, Marie-Pauline (Hg.) : *Ludwig van. Le mythe Beethoven*, Paris 2015.

PICARD, Sophie : « Les commémorations du centenaire de 1927 à Vienne », *Austriaca* 93 | 2021, URL : <http://journals.openedition.org/austriaca/5048>

HMS1U31 — MUSICOLOGIE S1 – CHOIX 5 (2 CREDITS) : HISTOIRE DE LA MUSIQUE DE FILM

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle
BCC3 Préparation disciplinaire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle
BCC3 Préparation disciplinaire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

Enseignant : Julien FERRANDO

COMPETENCES VISEES

(en attente)

Ce cours vise à explorer l'histoire de la musique de film, depuis les débuts du XXe siècle jusqu'à nos jours. Il permettra également d'aborder la ciné-musicologie, discipline dédiée à la recherche sur la musique de film, à travers l'étude de cas pratiques. En outre, nous analyserons les différentes approches pour comprendre et interpréter les

interactions entre la musique, la bande sonore et le film. Ce programme sera enrichi par deux visioconférences avec des compositeurs de musique de film, notamment Philippe Rombi.

Bibliographie préparatoire :

Leçon de musique de Philippe Rombi à la Sacem: <https://www.youtube.com/watch?v=91nVqnCW7II>

Pierre Bertomieu : *La musique de Film*, Klincksieck, Paris, 2004.

Jérôme Rossi : *L'analyse de la musique de film*, Symétrie, Lyon, 2023

HMS1U32 — MUSICOLOGIE S1 – CHOIX 6 (2 CREDITS) : VOCALITE ET REPERTOIRE

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle
BCC3 Préparation disciplinaire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle
BCC3 Préparation disciplinaire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

L'épreuve reposera sur l'analyse personnelle d'un cas particulier, à partir des pistes d'analyse explorées en cours.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	<p>Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire</p> <p>Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.</p>
2	<p>Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires</p> <p>Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.</p>
3	<p>Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p> <p>Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.</p>
4	<p>Usages digitaux et numériques</p> <p>Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p>
5	<p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p> <p>Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.</p>
6	<p>Expression et communication écrite et orale</p> <p>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</p>
8	<p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p>

Enseignant : Jean-François ROUCHON

Comment les aspects culturels et contextuels de la pratique du chant déterminent-ils les modalités de la production vocale ? Quelles correspondances peut-on établir entre techniques vocales et répertoires chantés ? Le TD propose un panorama des esthétiques du chant dans les domaines de la musique savante, mais aussi des musiques actuelles et des musiques du monde. Par l'écoute de nombreux enregistrements, l'étude du fonctionnement de l'appareil phonatoire (souffle, émission, résonances) et la lecture de textes de référence, il sera montré comment la pratique du chant s'appuie à la fois sur des aspects physiologiques communs et des choix esthétiques et techniques propres au répertoire abordé. Ce parcours permettra de mieux appréhender la notion de *vocalité*.

Pistes bibliographiques :

MILLER Richard, *La Structure du chant*, IPMC, Paris, 1990.

CALAIS-GERMAIN Blandine, *Anatomie pour la voix*, Désiris, Méolans-Revel, 2019.

ORMEZZANO Yves, *Le Guide de la voix*, Jacob, Paris, 2000.

AMY DE LA BRETEQUE Benoît, *L'Équilibre et le rayonnement de la voix*, De Boeck, Paris, 2013.



S2 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Semestre 2 parcours Musique et sciences de la musique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS2K01		BCC	BCC II.1 Compétences transversales et générales
HMS2U20	2	UE	MTU Musicologie S2
HMS2U37	4	UE	UE langue vivante étrangère S2
HMS2U21	3	UE	Outils disciplinaires S2 - chorale et projets collectifs
HMS221A		ECUE	Chorale 2
HMS221B		ECUE	Projets collectifs
HMS2U22	3	UE	Méthodologie disciplinaire S2 : connaissance du domaine musical
HMS2K02		BCC	BCC II.2 Techniques, écritures, démarches artistiques
HMS2U23	2	UE	Lire et transcrire S2
HMS2U24	2	UE	Harmoniser S2
HMS2U25	4	UE	Interpréter S2
HMS225A		ECUE	Projet d'interprétation individuelle
HMS225B		ECUE	Introduction à l'esthétique
HMS2K03		BCC	BCC II.3 Préparation disciplinaire
HMS2U26	4	UE	Panorama de la musique S2
HMS2X20	6	Choix	Musicologie S2 - choix de 2 enseignements
HMS2U27	3	UE	Musicologie S2 - choix 1
HMS2U28	3	UE	Musicologie S2 - choix 2
HMS2U29	3	UE	Musicologie S2 - choix 3
HMS2U30	3	UE	Musicologie S2 - choix 4
HMS2U31	3	UE	Musicologie S2 - choix 5
HMS2U32	3	UE	Musicologie S2 - choix 6

Semestre 2 parcours Pôle supérieur musical et musicologique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS2K04		BCC	BCC II.1 Compétences transversales et générales
HMS2U20	2	UE	MTU Musicologie S2
HMS2U37	4	UE	UE langue vivante étrangère S2
HMS2U33	3	UE	Construire son parcours professionnel S2
HMS2U34	3	UE	Elargir son champ de compétences S2
HMS2K05		BCC	BCC II.2 Compétences de la dominante professionnelle (DE ou DNSPM)
HMS2U35	4	UE	Discipline principale IESM S2
HMS2U36	4	UE	Disciplines complémentaires IESM S2
HMS2K06		BCC	BCC II.3 Préparation disciplinaire
HMS2U26	4	UE	Panorama de la musique S2
HMS2X20		Choix	Musicologie S2 - choix de 2 enseignements
HMS2U27	3	UE	Musicologie S2 - choix 1
HMS2U28	3	UE	Musicologie S2 - choix 2
HMS2U29	3	UE	Musicologie S2 - choix 3
HMS2U30	3	UE	Musicologie S2 - choix 4
HMS2U31	3	UE	Musicologie S2 - choix 5
HMS2U32	3	UE	Musicologie S2 - choix 6

S2 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC1 « COMPETENCES TRANSVERSALES ET GENERALES » (TOUS PARCOURS)

HMS2U20 — METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE S2 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE OBLIGATOIRE

Enseignements méthodologiques universitaires et disciplinaires de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2h00

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
5	Exploitation de données à des fins d'analyse
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Enseignant : Sylvain BRÉTÉCHÉ

Cet enseignement s'attache à développer les connaissances et compétences acquises durant le premier semestre, dans une perspective appliquée d'analyse des musiques savantes occidentales tonales. L'étudiant sera accompagné dans son acquisition des principes de l'analyse harmonique, en s'appuyant sur une méthode rigoureuse et une observation approfondie d'œuvres musicales écrites (relevant principalement des répertoires savants occidentaux des XVIIIe et XIXe siècles).

Pistes bibliographiques :

- Abromont, C., Boisselier, L. (2019). *Guide de l'analyse musicale*. Éditions univ. de Dijon.
 Beaudoin, G. (2014). *Éléments d'analyse et d'écriture musicales* (3e éd.). Presses De L'université Laval.
 Chailley, J. (1976). *Traité historique d'analyse harmonique*. A. Leduc.
 Deliège, C. (2005). *Sources et ressources d'analyses musicales : journal d'une démarche*. Mardaga.
 Donin, N. (2009). *L'analyse musicale : une pratique et son histoire*. Droz.
 Dupriche, J. (2018). *Connaissance fondamentale de la musique : Un essai d'analyse de la musique*. Publishroom.
 Gouttenoire, P., Guye, J. (2006). *Vocabulaire pratique d'analyse musicale*. Delatour.

HMS2U37 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE S2 (4 CREDITS)Parcours-1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoireParcours-2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Module d'enseignement en langue anglaise de 2 à 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est commun aux trois années de licence Musicologie. Se référer au descriptif p.25.

HMS2U21 – OUTILS DISCIPLINAIRES S2 (3 CREDITS)Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoireParcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement regroupe un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans les septième et douzième semaine d'enseignement (48 heures), et une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

Epreuve n°1 (40%) – Chant choral CC1 : cette épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et la motivation en ateliers de pratique vocale ainsi que la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale vocale d'ensemble.

Epreuve n°2 (30%) – projet collectif semaine 6 : cette épreuve évalue le travail fourni dans le cadre de l'enseignement pratique massé en sixième semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Epreuve n°3 (30%) – projet musical semaine 12 : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en dernière semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Oral

L'étudiant sera évalué sur sa capacité à restituer vocalement une partition préparée à l'avance.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
2 Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
3 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
7 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS121A – Chorale S2

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrage / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

HMS221B – Projets collectifs

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant la sixième et la douzième semaine d'enseignement. Les ateliers de la semaine 6 sont dédiés aux étudiants de première année, alors que ceux de la dernière semaine d'enseignement concernent l'ensemble des étudiants de première, deuxième et troisième année du parcours Musique et Sciences de la musique (env. 220 étudiants). Les étudiants sont répartis en quatre groupes et participent alternativement à deux ateliers débouchant sur une diffusion en public.

Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle. Ils reposent sur un rigoureux travail musical de groupe pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

HMS2U22 — METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE S2 : CONNAISSANCE DU DOMAINE MUSICAL (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement de dix séances de deux heures hebdomadaires vise à établir un panorama de l'environnement socioéconomique et institutionnel dans lequel évolue le domaine musical.

Modalités de contrôle de connaissances

Session 1 standard et dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal : épreuve écrite. Durée 2 heures.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP
1 Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2 Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (sociologie de l'art...) pour définir des problématiques d'étude.
3 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.
5 Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Enseignant : Michael DIAN

Par un survol panoramique du paysage institutionnel et musical, ce cours propose une approche historique et philosophique de l'histoire des politiques publiques en France. De François 1er à André Malraux, du mécénat royal à l'intervention de la puissance publique dans les affaires culturelles, douze séances pour mieux comprendre l'écosystème de la culture, la singularité de l'ambition culturelle française et apprendre à se situer dans un écosystème en mutation profonde, sous l'effet de la mondialisation et de la révolution numérique.

HMS2U33 — CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL S2 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS2U34 — ELARGIR SON CHAMP DE COMPETENCES S2 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S2 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « TECHNIQUES, ECRITURES, DEMARCHES ARTISTIQUES » (PARCOURS MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE)

HMS2U23 — LIRE ET TRANSCRIRE S2 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires dans la continuation de l'enseignement débuté au semestre précédent. Se référer au descriptif p.29.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS2U24 — HARMONISER S2 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'apprentissage de l'écriture tonale de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire & session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Ponctué de nombreuses et plaisantes références aux répertoires du XVIIIe et XIXe siècles, le cours d'harmonie constitue le premier jalon d'un cheminement créatif menant à l'improvisation, l'arrangement, l'orchestration ou la composition. La pratique de l'écriture permet d'appréhender les principales règles de la théorie tonale. Centré sur l'harmonisation à quatre parties sur portées de piano d'une mélodie simple et/ou d'une basse chiffrée, ce

programme permet à chaque étudiant de maîtriser les outils élémentaires : chiffrage des accords à trois sons puis des septièmes de dominante, fonctions tonales, dispositions correctes des voix, enchaînement des intervalles, etc.

Contrôle terminal de deux heures : harmoniser à quatre parties sur deux portées de piano une basse chiffrée et un chant donné.

Pistes bibliographiques :

Marcel Bitsch, *Précis d'harmonie tonale*, Paris, Leduc, 1957

Henri Challan, *380 basses et chants donnés*, Paris, Leduc.

Jean-Pierre Bartoli, *L'harmonie classique et romantique*, Paris, Minerve, 2023.

Claude Abromont et Eugène de Montalembert, *Vocabulaire de l'harmonie*, Paris, Minerve, 2021.

HMS2U25 — INTERPRETER S2 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement regroupe un enseignement de deux heures hebdomadaires d'introduction à l'esthétique, et un enseignement axé sur sa propre pratique d'interprétation débouchant sur une prestation musicale en petit ensemble.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard - contrôle continu : 3 épreuves.

Epreuve 1 – élaboration de projet musical individuel (25%) & épreuve 2 – réalisation de projet musical individuel (25%) : ces deux épreuves visent à évaluer l'investissement et la progression de l'étudiant dans sa capacité à se situer comme musicien interprète ; épreuve 3 – Introduction à l'esthétique (50%) : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement d'introduction à l'esthétique : assiduité, investissement, production d'un rapport.

Session 1 dérogatoire et session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

L'épreuve repose principalement sur l'enseignement d'introduction à l'esthétique.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP
4 Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5 Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6 Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
7 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS225A – Projet d'interprétation individuelle

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Cet enseignement vise à construire les capacités de l'étudiant à se placer en situation d'interprète en petit ensemble (duo, trio). C'est le moment où il va concrètement mobiliser ses compétences musicales théoriques et pratiques personnelles. Il s'agit d'abord d'étudier une pièce existante, en réinvestissant si possible les apports théoriques abordés pendant le cursus, pour se l'approprier et en proposer une restitution originale. Le projet d'interprétation repose donc sur le choix d'une pièce de répertoire quel qu'il soit – les compositions personnelles et l'improvisation sont exclues du champ de cet enseignement. Il s'agit ensuite pour le groupe d'étudiants de montrer qu'il est capable, seul, de créer une prestation musicale de teneur musicologique : l'ensemble joue de la musique, et peut expliquer son geste musical.

A travers cet enseignement, chaque étudiant montre qu'il est capable de :

- Présenter une partition claire de la pièce qu'il va interpréter ; par partition on entend tout support graphique permettant la compréhension de l'organisation musicale de la pièce. La partition peut être éditée, ou peut être établie par l'étudiant de façon manuscrite ou informatique ; dans ce cas il sera attentif à la clarté du document.
- Situer la pièce qu'il a choisie dans son contexte (historique, musical, social, géographique...)
- Expliquer le choix de la pièce présentée ; les raisons peuvent être multiples et variées : exploration d'un répertoire particulier ; expérimentation d'une retranscription (par exemple, réduction d'une pièce pour ensemble à un seul instrument) ; restitution au plus juste de l'intention du compositeur telle qu'elle apparaît explicitement (ou pas) dans la partition : caractère virtuose, expression d'un sentiment...
- Interpréter avec justesse et assurance la pièce choisie. Il ne s'agit pas de montrer sa virtuosité technique mais sa musicalité.
- Evaluer sa prestation à l'occasion d'un bref entretien en fin d'épreuve, et éventuellement justifier ses choix d'interprétation.

Organisation : les étudiants prennent rendez-vous avec l'enseignant pour un suivi régulier de l'avancement de leur projet.

HMS225B – Introduction à l'esthétique

Enseignant : Frédéric ISOLETTA

Par le prisme de l'esthétique, les correspondances entre la musique et les arts seront au cœur de ce cours à travers l'étude de différentes œuvres, qu'elles soient musicales, picturales, chorégraphiques, architecturales... Sciences, mathématiques, mais aussi société et pouvoir pourront être convoqués. Par ce biais, plusieurs esthétiques et courants artistiques seront de fait abordés et mis en miroirs.

S2 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « COMPETENCES DE LA DOMINANTE PROFESSIONNELLE » (PARCOURS POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE)

HMS2U35 — DISCIPLINE PRINCIPALE IESM S2 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS2U35_A « Discipline principale S2 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS2U36 — DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES IESM S2 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS2U36_A « disciplines complémentaires S2 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S2 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC3 « PREPARATION DISCIPLINAIRE » (TOUS PARCOURS)

HMS2U26 — PANORAMA DE LA MUSIQUE S2 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 3 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

Enseignants : Julien FERRANDO

Panorama des musiques anciennes (Early Music)

Nous étudierons les musiques et leurs contextes historiques depuis le Moyen Âge jusqu'au début de l'ère baroque. L'objectif de ce cours est d'analyser des corpus patrimoniaux, en acquérant les clés nécessaires pour comprendre leurs techniques de composition, leurs caractéristiques esthétiques, ainsi que leur rôle au sein des différentes cours temporelles et intemporelles européennes.

Périodes étudiées :

- Moyen Âge : Naissance du chant grégorien et de la liturgie, musique profane lyrique, polyphonie à Paris, Ars Nova et Ars Subtilior.
- Renaissance : La musique sous Charles VII et Eugène IV, la chanson française en Europe, messes polyphoniques, musique instrumentale, madrigaux.
- Baroque : Naissance de l'opéra, musique instrumentale, musique sous Louis XIV.

HMS2U27 — MUSICOLOGIE S2 – CHOIX 1 : INTRODUCTION AUX TECHNOLOGIES MUSICALES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	<p>Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire</p> <p>Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.</p> <p>Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.</p>

N° bloc compétences RNCP et Intitulé		Liste compétences RNCP
2	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignante : Isotta TRASTEVERE

Chaque cours débutera par une introduction du contexte socio-historique des pratiques de production et de réception sonores et musicales, à partir des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. En associant exercices pratiques sur ordinateur et théorie, l'objectif de ce cours est de connaître les différents dispositifs technologiques utilisés en création sonore, et de réfléchir aux enjeux que ces derniers soulèvent dans la création artistique.

Pistes bibliographiques et discographiques

BAYLE, F. (1993). *Musique acousmatique, propositions... ..positions*. Buchet-Chastel. (Définition Acousmonium)

BENJAMIN, Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Payot et Rivages, 2013.

CADOZ, C. (1999). Interfaces homme-machine et création musicale (p. 165-183). HERMES Sciences Publications.

COX, Christoph, *Sonic Flux: Sound, Art, and Metaphysics*, Chicago et London, The University of Chicago press, 2018.

DELALANDE François, *Le son des musiques*, Paris, Buchet-Chastel, 2001.

LANDY, L. (2007). *Understanding the Art of Sound Organization*. MIT Press. (pp. 9-19).

MONTÉVIL, M., STIEGLER, B., LONGO, G., SOTO, A. M. et SONNENSCHNEIN, C. (2020). Anthropocène, exosomatisme et négentropie. Dans *Bifurquer. Il n'y a Pas d'alternative* (p. 57-80).

<http://www.editionslesliensquilliberent.fr/livre-Bifurquer-609-1-1-0-1.html>.

PRAGET, J. (2012) L'interprétation acousmatique.

ROADS, C. (1996). *The Computer Music Tutorial*. The MIT Press (pp. 21, 215, 972, 821-852).

ROZENN, N. (2010) Représentation et perception des espaces auditifs virtuels. *Acoustique [physics.class-ph]*. Université du Maine, 2010. tel-01066312, (pp 27-36).

SCHAEFFER, Pierre, *Essai sur la radio et le cinéma*, Paris, Allia, 2010.
 SCHAEFFER, Pierre, *Traité des objets musicaux*, Paris, Seuil éditions, 1966.
 SCHAFER, Murray, *La paysage sonore*, Marseille, Wildproject, 2010.
 STERNE, Jonathan, *The audible past*, Durham, Caroline du Nord, États-Unis, Duke University Press, 2003.
 STRANGE, A. (2022). *Electronic music, system, techniques and controls*. Responsive Ecologies Lab Toronto Metropolitan University Toronto (pp. 11-18, 25-28).

Œuvres :

Acustica, musique pour sources expérimentales, haut-parleurs et 2 à 5 instrumentistes : vent, cordes pincées et percussions, Mauricio Kagel, 1968-1970.
An Index Of Metals, video-opera pour soprano, ensemble et trois vidéoprojecteurs, Fausto Romitelli, 2003.
De Natura Sonorum, Natures Ephémères, œuvre sur support enregistré, Bernard Parmegiani, 1975.
Ernstscape, III, œuvre sur support enregistré, Andrea Valle, 2021.
Fingering, œuvre sur support enregistré, Christof Migone, 2012.
In C, œuvre pour 35 instrumentistes, Terry Riley, 1964.
L'île re-sonante, œuvre sur support enregistré, Éliane Radigue, 2000.
Music for solo performer, pour ensemble de percussions jouées en temps réel par l'activation de modules électromécaniques reliés aux modulations des activités cérébrales de l'interprète, Alvin Lucier, 1965.
Music of changes, œuvre pour piano, John Cage, 1951.
Presque rien (No1), œuvre sur support enregistré, Luc Ferrari, 1967-1970. *Principle, - Dataphonics*, œuvre sur support enregistré, Ryoji Ikeda, 2010.
Rainforest, installation sonore, David Tudor, 1973.

HMS2U28 — MUSICOLOGIE S2 – CHOIX 2 (3 CREDITS) : LA NOTE ET LE SON

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
 UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
 UE optionnelle

Choix d'unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé		Liste compétences RNCP
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Enseignants : Gilles CABANES

Contexte : Une partie importante du répertoire musical occidental et même plus largement des pratiques humaines dans le monde que l'on a pour habitude de regrouper sous l'appellation du terme « musique », se fonde sur une spécificité de la perception humaine du son : lorsque l'oreille humaine perçoit une vibration périodique, surtout dans un contexte acoustique stable et « consonant », elle entend une **note**. Dans l'ensemble des sons entourant l'être humain dans sa vie quotidienne, ce type de vibrations et de perceptions n'est pas très fréquent et il est notable que de très nombreuses civilisations musicales leur ont attribué une valeur spécifiquement musicale. La simple perception d'une note suffit souvent à distinguer, dans l'ensemble du sonore, un son musical, permettant ainsi de séparer, dans ce monde invisible et fugitif de la perception du son, la musique des sons qui l'entourent, « l'ordre et le chaos » (pour la civilisation occidentale).

Ainsi, la division de l'*octave* (donnée perceptive commune à l'espèce humaine) a été un lieu de questionnement essentiel de nombreuses traditions musicales forgeant ainsi l'écoute sur des notions d'échelles, de hauteur, etc. Dans le cadre de la musique savante occidentale et de son évolution depuis le Moyen âge, ces problématiques ont occupé une place majeure aboutissant à des théories musicales complexes régissant l'organisation de ces « hauteurs » (harmonie, contrepoint, tempérament égal, etc.), dans une quête de pureté (pureté du langage, du son...).

Toutefois, bien que la perception d'une note passe au premier plan, un son n'est jamais seulement une note. Peu de choses en commun en effet entre un *la3* de hautbois, de clavecin ou encore la même note issue de la vibration d'un réfrigérateur... Tous les sons, quelles que soient leurs caractéristiques, possèdent une **morphologie** propre, qui agit entièrement sur le plaisir (ou déplaisir) esthétique. Tous les musiciens manipulent l'ensemble de ces critères morphologiques. Même à l'époque où la note est un élément essentiel du discours musical (principalement dans la musique tonale durant 3 siècles environ), le travail des musiciens s'effectue aussi sur le son, sa morphologie (même si en ces temps-là on pouvait attribuer à cette action une valeur périphérique : coloration, effet, etc.).

De plus, l'immense majorité des musiques savantes à partir du vingtième siècle, mais aussi des musiques dites « actuelles » d'origine afro-américaines (depuis le *jazz* et le *blues*) ou même de nombreuses traditions dans le monde (Japon, Inde...) présentent des configurations sonores où la notion de note au minimum s'incarne dans la forme du son, dans sa morphologie, voire disparaît totalement ou presque totalement pour laisser place à des champs perceptifs d'une autre sorte.

Contenu du cours : Ce cours propose d'étudier les critères morphologiques du son dans leur ensemble pour pouvoir aborder un répertoire en fonction de ce qu'il fait entendre, de ce dont il est constitué en termes de matériau sonore, afin de faire la part des notes et du son et ainsi mieux saisir la diversité et l'immense potentiel expressif avec lequel

les musiques nous rencontrent et nous émeuvent. Pour cela, des exercices d'écoute seront pratiqués en fonction notamment du *Solfège de l'objet sonore* de Pierre Schaeffer et des travaux de nombreux chercheurs qui ont abordé cette question (Bayle, Delalande, Chion, Boulez, Roy...). Des répertoires très variés seront abordés, présentant des configurations originales et problématiques (Stravinsky, Ravel, Musiques du Japon, *Metal*, *Be-bop*, *Hip-hop*, Ligeti, Henry, Berlioz...).

Évaluation : Les modalités d'évaluation de ce module comprennent à la fois des travaux de réflexion écrits ainsi que des mises en situation auditives (analyse, commentaire d'écoute...).

Attendus :

- Capacités de questionnement et d'analyse
- Lectures régulières des ouvrages mentionnés
- Exercices d'écoute (entraînement régulier)

Bibliographie sélective :

ATTALI, Jacques, *Bruits*, Broché, 2001.

CHION, Michel, *Le son*, Broché, 2000.

DELALANDE, François, *Le son des musiques, entre technologie et esthétique*, Buchet-Chastel, 2001.

HMS2U29 — MUSICOLOGIE S2 – CHOIX 3 (3 CREDITS) : MUSIQUE ET CINEMA 2

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

COMPETENCES VISEES

Enseignant : Julien FERRANDO

(en attente)

HMS2U30 — MUSICOLOGIE S2 – CHOIX 4 (3 CREDITS) : HOMO-MUSICUS – PREMIERES MUSIQUES

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Positionné à l'intersection des sciences musicologiques, anthropologiques, cognitives, biologiques, cet enseignement se propose d'introduire les étudiant.e.s aux connaissances et savoirs concernant les origines de l'acte musicien, en recourant aux hypothèses, méthodes et engagements théoriques introduits par l'émergente musicologie évolutionnaire. Cette approche interscientifique de la musique positionne l'habileté à faire-musique au

cœur des fonctionnements humains, faisant même du « musiquer » une compétence primitive à l'origine de l'avènement de l'Homme Moderne et de ce qui caractérise l'aptitude ultime de l'Humanité : le langage.

En s'appuyant prioritairement sur l'actualité scientifique d'un courant musicologique émancipé des engagements conventionnels de la discipline, et en la confrontant aux approches ethnomusicologiques et aux pratiques et considérations extra-occidentales, cet enseignement ambitionne de dépasser le cadre conceptuel occidental-centré posant la musique comme un simple produit « artistique », pour repositionner l'étude du fait musical au-delà des balises culturelles qui la définissent (en la délimitant) dans nos sociétés contemporaines. En bousculant la clivante distinction Nature-Culture qui régit les considérations occidentales de la *musicienneté* (l'être-musicien), nos séances s'attacheront à faire de la musique un cadre d'observation de l'expérience humaine, en se concentrant sur ses dispositions esthétiques et ses inscriptions psycho-cognitives et sociales, qui conduisent à penser Homo-Musicus comme un artisan essentiel de l'évolution du genre humain – et voir même comme le point d'émergence, il y a plus de 2 millions d'années, de la modernité humaine.

Pistes bibliographiques :

Deliège, I., Ladining, O., Vittouch, O. (2010). *Musique et évolution*. Mardaga.
 Honing, H., dir. (2018). *The Origins of Musicality*. MIT Press.
 Honing, H., (2019). *The Evolving Animal Orchestra: In Search of What Makes Us Musical*. MIT Press.
 Huron, D. (2006). *Sweet Anticipation: Music and the Psychology of Expectation*. MIT Press.
 Merker, B., Wallin, N-L., Brown, S. (1999). *The Origins of Music*. MIT Press.
 Mithen, S. (2011). *The Singing Neanderthals. The Origins of Music, Language, Mind and Body*. Weidenfeld & Nicolson.
 Tomlinson, G. (2015). *A Million Years of Music: The Emergence of Human Modernity*. Zone Books.

HMS2U31 — MUSICOLOGIE S2 – CHOIX 5 (2 CREDITS) : ANALYSE DE CHANSONS

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
 UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
 UE optionnelle

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
	5	Exploitation de données à des fins d'analyse
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
		Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Enseignant : Etienne KIPPELEN

En lien avec l'histoire des musiques populaires modernes, le cours d'analyse de chansons aborde l'analyse des tubes, au carrefour de la production industrielle et des dimensions artistiques. Au-delà de la programmation des maisons de disques et des résonances sociales et politiques, se dégagent aussi des raisons musicales que nous analyserons essentiellement par écoute, et rarement sur partition. L'objectif est de parvenir à identifier les principales grilles et formes des chansons en anglais ou en français, d'aborder la question de l'arrangement et du rapport entre le texte et la musique afin de discerner ce qui constitue la singularité de tel ou tel chanteur, de tel ou tel compositeur. Le corpus parcourt généreusement l'après-1945, d'Edith Piaf aux Beatles, de Barbara à ABBA, de Bill Haley à Manau, en passant par des musiciens expérimentaux comme Colette Magny.

HMS2U32 — MUSICOLOGIE S2 – CHOIX 6 (2 CREDITS) : MUSIQUE ET CHAMANISME

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : Contrôle terminal écrit durée 2 heures.

L'épreuve consiste en la rédaction d'un commentaire d'écoute.

COMPETENCES VISEES

En attente

Enseignant : Nicolas DARBON

LICENCE MUSICOLOGIE — LICENCE 2, SEMESTRE 3



S3 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Semestre 3 parcours Musique et Sciences de la musique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS3K01		BCC	BCC III.1 Compétences transversales et générales
HON3U01	2	UE	Outils numériques S3
HMS3U36	4	UE	UE langue vivante étrangère S3
HMS3U20	3	UE	Outils disciplinaires S3 - chorale et projets collectifs
HMS3U20A		ECUE	Chorale
HMS320B		ECUE	Projets collectifs
HMS320C		ECUE	Régie
HMS3U21	3	UE	Méthodologie disciplinaire S3 - Connaissance du domaine musical
HMS321A		ECUE	Connaissance du domaine musical
HMS321B		ECS	Stage d'observation
HMS3K02		BCC	BCC III.2 Techniques, écritures, démarches artistiques
HMS3U22	2	UE	Lire et transcrire S3
HMS3X20	2	Choix	Arranger S3
HMS3U23	2	UE	Composition instrumentale S3
HMS3U24	2	UE	Réécriture et orchestration S3
HMS3U25	2	UE	Grilles harmoniques S3
HMS3U26	4	UE	Interpréter S3
HMS326A		ECUE	Pratiques collectives S3
HMS326B		ECUE	Musique et signification
HMS3K03		BCC	BCC III.3 Consolidation disciplinaire
HMS3U27	4	UE	Panorama de la musique S3
HMS3X31	6	Choix	Musicologie S3 - choix de 2 enseignements
HMS3U28	3	UE	Musicologie S3 - choix 1
HMS3U29	3	UE	Musicologie S3 - choix 2
HMS3U30	3	UE	Musicologie S3 - choix 3
HMS3U31	3	UE	Musicologie S3 - choix 4

Semestre 3 parcours Pôle supérieur musical et musicologique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS3K04		BCC	BCC III.1 Compétences transversales et générales P2
HON3U01	2	UE	Outils numériques S3
HMS3U36	4	UE	UE langue vivante étrangère S3
HMS3U32	3	UE	Construire son parcours professionnel S3
HMS3U33	3	UE	Elargir son champ de compétences S3
HMS3K05		BCC	BCC III.2 Compétences de la dominante professionnelle (DE ou DNSPM)
HMS3U34	4	UE	Discipline principale IESM S3
HMS3U35	4	UE	Disciplines complémentaires IESM S3
HMS3K06		BCC	BCC III.3 Consolidation disciplinaire
HMS3U27	4	UE	Panorama de la musique S3
HMS3X31	6	Choix	Musicologie S3 - choix de 2 enseignements
HMS3U28	3	UE	Musicologie S3 - choix 1
HMS3U29	3	UE	Musicologie S3 - choix 2
HMS3U30	3	UE	Musicologie S3 - choix 3
HMS3U31	3	UE	Musicologie S3 - choix 4

S3 – UNITES D'ENSEIGNEMENT DU BCC1

« COMPETENCES TRANSVERSALES ET GENERALES »

HON3U01 — OUTILS NUMERIQUES S3 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement transversale à l'UFR ALLSH. Les enseignements sont réalisés via la plateforme AMETICE.

HMS3U36 — LANGUE VIVANTE ETRANGERE S3 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Module d'enseignement en langue anglaise de 2 à 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est commun aux trois années de licence Musicologie. Se référer au descriptif p.25.

HMS3U20 — OUTILS DISCIPLINAIRES S3 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement comporte 3 modules d'enseignements : un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la première semaine d'enseignement (24 heures), une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire, et une formation de base à la régie sonore. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Epreuve n°1 – chant choral S3(30%) : cette épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et la motivation en ateliers de pratique vocale ainsi que la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale vocale d'ensemble.

Epreuve N°2 – projet collectif semaine 1(30%) : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en première semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Epreuve n°3 – régie (40%) : l'épreuve est composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre, qui permettent d'apprécier l'aisance de chaque étudiant dans l'identification, la manipulation et l'utilisation des différents matériels constitutifs de la chaîne de captation et de diffusion musicale.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Oral

L'étudiant sera évalué sur sa capacité à restituer vocalement une partition préparée à l'avance.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP			
2	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.		
	3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.	
4		Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	
7		Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	
	8		Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS320A – Chorale 1

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrement / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

HMS320B – Projets collectifs

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant la première semaine d'enseignement. Il concerne l'ensemble des étudiants de première, deuxième et troisième année du parcours Musique et Sciences de la musique (env. 220 étudiants). Les étudiants sont répartis en quatre groupes et participent alternativement à deux ateliers débouchant sur une diffusion en public.

Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle. Ils reposent sur un rigoureux travail musical de groupe pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

HMS320C – Régie

Enseignant : Félix VILLEDON

Initiation pratique à la chaîne de captation et de diffusion sonore à travers des activités de sonorisation et d'enregistrement.

HMS3U21 — METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE S3 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement vise à accompagner les étudiants dans l'identification, la formalisation et la concrétisation de leur projet professionnel. Elle comporte un enseignement hebdomadaire ainsi qu'un stage d'observation du milieu professionnel.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Les trois épreuves (30%, 30% et 40%) visent à évaluer l'étudiant dans la progression de ses acquis et de sa réflexion concernant la construction d'un projet professionnel éclairé et réaliste.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Rapport

Le rapport permettra d'évaluer les acquis et la réflexion de l'étudiant sur son projet professionnel.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Cet enseignement s'attache à accompagner les étudiants dans l'identification, la formalisation et la concrétisation de leur projet professionnel. Conduit sous forme d'ateliers, il conduit les étudiants à : 1) Identifier leurs qualités (professionnelles et personnelles) et leurs compétences (musicales et universitaires) ; 2) Exprimer à l'oral sur leurs objectifs professionnels à court et moyen termes ; 3) Évaluer l'adéquation entre leurs ambitions et leurs capacités (personnelles et professionnelles) ; 4) Élaborer une présentation personnelle de leur projet professionnel (sous forme d'un CV numérique).

HMS3U32 – CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL S3 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS3U33 – ELARGIR SON CHAMP DE COMPETENCES S3 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S3 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « TECHNIQUES, ECRITURES, DEMARCHES ARTISTIQUES » (PARCOURS MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE)

HMS3U22 – LIRE ET TRANSCRIRE S3 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé		Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignants : Serge ANTUNES

Le cours "Lire et transcrire", présent à chaque semestre, se déploie tout au long de la formation de Licence Musicologie. Comme son intitulé l'indique, il a pour objet l'apprentissage et la maîtrise des codes du langage musical usuel, par la pratique d'exercices graduels. Au-delà de l'acquisition méthodique des compétences solfégiques (fluidité de la lecture, efficacité de la technique du relevé d'écoute), il permet de développer les capacités nécessaires à la pratique musicale et à l'étude musicologique - concentration, mémorisation, écoute active, audition intérieure - et aussi d'interroger le rapport entre la musique et son codage.

Afin de prendre en compte les parcours et les besoins de chacun, trois niveaux de progression sont proposés en 2e année : les étudiants de L2 doivent s'inscrire dans l'un de ces trois niveaux, en fonction de leurs acquis techniques :

- Niveau de progression 2 - INTERMÉDIAIRE : ce niveau s'inscrit dans la continuité du niveau 1 - Initiation de 1e année de Licence, en poursuivant le travail de lecture dans les clés (consolidation de la lecture en clé de sol et clé de fa, apprentissage de la lecture dans les clés d'ut 3e, 4e et 1e lignes), en développant la méthode et les techniques du relevé d'écoute, en systématisant la lecture chantée (lecture préparée et déchiffrage).
- Niveau de progression 3 - CONTINUANT : ce niveau propose d'étoffer les techniques de relevé d'écoute, par des exercices spécifiques - dictées d'accords, transcriptions de grilles harmoniques, relevés de thèmes, de chorus... dans divers styles musicaux, avec l'objectif de développer une démarche autonome et personnelle. Le travail de lecture se poursuit, en visant une plus grande agilité dans la lecture de notes, et une meilleure aisance dans la lecture chantée.
- Niveau de progression 4 - RENFORCEMENT : en L2, ce niveau avancé est uniquement accessible aux étudiants titulaires d'un DEM (Diplôme d'études musicales) de Formation musicale, ou bien actuellement inscrits en 3e cycle de Formation musicale dans un conservatoire de musique. La demande d'inscription dans ce niveau doit se faire par écrit, auprès de Mr Antunes et de Mr Brétéché. Dans ce niveau de progression, le travail s'ouvre à des applications pratiques (repiquage d'œuvres, lecture de conducteurs, transposition à vue, ...) dans des répertoires élargis, l'objectif étant de parvenir à mobiliser et à mettre en œuvre ses compétences, de façon autonome, dans des situations relevant de l'activité professionnelle des métiers de la musique.

Pour définir le niveau de progression qui leur correspond, les étudiants doivent réaliser le test d'auto-positionnement sur la page de cours AMeTICE [24-25]-Lire et transcrire - L1 / L2 / L3 , puis s'inscrire dans un groupe sur la même page AMeTICE.

Supports bibliographiques et méthodes conseillées :

HMS3U23 – COMPOSITION INSTRUMENTALE S3 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
 UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
 UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur une approche de la composition instrumentale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
3		Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
	Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.	
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
		7
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Le cours de composition propose une approche créative et contemporaine de l'écriture musicale, allant la réalisation de la partition jusqu'à son interprétation en concert. Guidés par le professeur, les étudiants compositeurs organisent leurs idées sous la forme d'une courte pièce de 3 à 5 minutes pour 3 à 8 instrumentistes, obligatoirement écrite sur un logiciel éditeur de partition selon les normes graphiques en usage. Il ne s'agit pas de

proposer une stylisation fidèle des langages du passé ou du présent mais de tendre à une expression la plus personnelle possible, à l'aune des techniques et des pratiques des musiques d'aujourd'hui.

Les premières séances seront consacrées à la présentation aux étudiants compositeurs des instruments et de leurs possibilités sonores. Des œuvres des dernières décennies pourront également présentées afin de susciter des pistes esthétiques et des choix techniques.

Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert à l'Université.

HMS3U24 – REECRITURE ET ORCHESTRATION S3 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires a lieu en salle de musique assistée par ordinateur (MAO) ; il est centré sur le répertoire tonal. Il vise à développer une compétence approfondie en arrangement musical, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'orchestration, ou l'éducation musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Gilles CABANES ; Charles-Henri FOURMENT

Ce cours propose d'étudier les principes de l'harmonisation tonale, de l'orchestration et de la réduction d'orchestre. En s'appuyant sur quelques œuvres issues du répertoire classique, les participants seront amenés à comprendre et

expérimenter les techniques d'écriture pour diverses formations orchestrales, tout en renforçant leur connaissance du système tonal et de ses applications pratiques.

Contenu du cours :

- Orchestration : Introduction aux instruments de l'orchestre : caractéristiques, registres, techniques de jeu. Techniques d'écriture pour les différents groupes instrumentaux (cordes, bois, cuivres, percussions). Exploration des textures et des couleurs orchestrales.
- Réduction d'orchestre : Méthodologie pour adapter une œuvre orchestrale à une formation plus restreinte. Exercices pratiques de réduction d'œuvres classiques pour piano, quatuor à cordes, ou autres ensembles de chambre. Étude comparative entre la version originale et sa réduction.
- Consolidation du Système Tonal : Rappel des bases théoriques : harmonie, cadence, modulation, progression harmonique. Analyse de l'utilisation du système tonal dans des œuvres du répertoire classique. Exercices de réécriture et de réharmonisation en respectant les contraintes du style classique.

Le cours alternera entre des séances théoriques, des ateliers pratiques d'écriture et d'orchestration, ainsi que des travaux d'analyse d'œuvres classiques. Les étudiants auront l'occasion de travailler sur des projets individuels et collectifs, mettant en pratique les concepts abordés.

Prérequis : Ce cours s'adresse aux étudiants ayant une bonne maîtrise de la théorie musicale et des notions de base en harmonie. Une expérience préalable en écriture musicale ou en orchestration est un atout, mais pas indispensable.

À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Orchestrer une œuvre pour différentes formations tout en respectant les codes du style classique.
- Réduire une partition orchestrale pour des ensembles plus réduits sans perdre l'essence musicale de l'œuvre.
- Appliquer de manière créative et rigoureuse les principes du système tonal dans leurs compositions et arrangements.

Un deuxième groupe de travaux dirigé axera le travail plus précisément dans la perspective de la préparation au CAPES d'éducation musicale et chant choral.

HMS3U25 – GRILLES HARMONIQUES S3 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires a lieu en salle de MAO. Il est centré sur la connaissance, la manipulation et le développement des grilles harmoniques dans les répertoires du jazz, de la chanson et des musiques populaires modernes. Il vise à développer une compétence en arrangement musical adapté aux musiques populaires modernes, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'arrangement, ou l'éducation musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Ce cours d'arrangement musical met un accent particulier sur l'utilisation de la notation en grilles d'accords et ses développements. Les participants apprendront à développer des arrangements créatifs et expressifs pour divers ensembles, tout en acquérant une compréhension approfondie des harmonies modernes et des techniques spécifiques au jazz et à la pop.

Contenu du cours :

- Introduction à la Grille d'Accords : Compréhension des symboles d'accords et de leur signification. Techniques d'interprétation et d'adaptation des grilles d'accords pour différents instruments et formations. Étude de la construction d'accords complexes (altérés, extensions) et leur utilisation dans les arrangements.
- Arrangements pour le Jazz : Exploration des styles et sous-genres du jazz (swing, bebop, modal, latin jazz, etc.). Techniques d'arrangement pour des formations jazz traditionnelles (trio, quartet, big band). Création de voicings, lignes de basse, et riffs pour enrichir les arrangements.
- Arrangements pour les Musiques Populaires Modernes : Analyse des structures courantes des chansons pop, rock, R&B, etc. Techniques d'arrangement pour des ensembles modernes
- Harmonies Modernes et Substitutions d'Accords : Exploration des progressions harmoniques typiques du jazz et des musiques populaires. Techniques de substitution d'accords, reharmonisation, et utilisation des cadences modales.
- Application de ces concepts dans des exercices d'arrangement et de réécriture.

Le cours se déroulera sous forme de séances interactives mêlant théorie et pratique. Les étudiants travailleront sur des projets d'arrangement concrets, à partir de grilles d'accords données, ou en créant leurs propres arrangements pour différents styles de jazz et de musiques populaires. Des écoutes critiques et des analyses d'arrangements existants permettront de mieux comprendre les techniques utilisées par les arrangeurs professionnels.

Prérequis : Ce cours s'adresse aux étudiants ayant une bonne maîtrise des bases de l'harmonie, ainsi qu'une compréhension de la notation en grilles d'accords. Une expérience préalable en composition ou en arrangement est recommandée, mais le cours est accessible aux musiciens motivés souhaitant élargir leurs compétences.

Objectifs d'apprentissage :

À l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Créer des arrangements originaux pour des ensembles de jazz et de musiques populaires en utilisant efficacement la notation en grilles d'accords.
- Adapter des grilles d'accords pour des contextes divers, en fonction du style et de la formation.
- Appliquer des techniques d'harmonie moderne et de réharmonisation pour enrichir leurs arrangements.

HMS3U26 – INTERPRETER S3 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement propose un enseignement de deux heures hebdomadaires en sciences du langage musical, et un enseignement en ateliers collectifs d'interprétation débouchant sur une prestation musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

Épreuve 1 – pratiques collectives CC1 (20%) & épreuve 2 – pratiques collectives CC2 (30%) ; ces deux épreuves visent à évaluer l'investissement et la progression de l'étudiant dans sa capacité à se situer comme musicien interprète ; épreuve 3 – CC3 Musique et signification (50%) : cette épreuve évalue l'acquisition de connaissances et la capacité de réflexion sur les notions abordées dans le cours « Musique et signification ».

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé		Liste compétences RNCP
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
		Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS326A – Pratiques collectives S3

Enseignants : Sylvain BOURRELLY ; Ezin-Pierre DOGNON ; Elodie RAMA ; Jonathan ROBERT

Les étudiants sont répartis dans quatre ateliers de pratiques collectives : « Musiques électroniques » ; Improvisation » ; « Slam » ; Musiques traditionnelles ». Ils élaborent et interprètent un programme musical tenant compte des spécificités de style et de genre de l'atelier, mais aussi des spécificités de l'effectif musical constitué. Les séances hebdomadaires aboutissent à une production en public.

HMS326B – Musique et signification

Les voies de la langagiarité musicale

Si la musique est couramment définie comme un « langage », c'est qu'elle porte en elle la disposition de véhiculer du sens. Cependant, les langages musicaux ne reposent pas tous sur les mêmes codes – musicaux ou sociaux – et ne s'intègrent pas tous de la même manière dans nos sociétés contemporaines. Cet enseignement s'attache donc à questionner les qualités signifiantes et les valeurs de sens que peuvent révéler, dans différents contextes et de différentes façons, les musiques dans leur ensemble. En investissant les voies de la langagiarité musicale, à partir d'une observation prioritairement aurale (par l'oreille) des musiques (savantes, populaires, extra-occidentales,...) et en se référant – de manière croisée et traversante – à des disciplines aussi diversifiées que les sciences linguistiques (stylistique, sémiotique ou narratologie), la sociologie, l'anthropologie ou encore l'ethnomusicologie, ces séances reposeront sur des interrogations thématiques ciblées visant à éclairer les sens de la musique.

S3 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2

« COMPETENCES DE LA DOMINANTE PROFESSIONNELLE » (PARCOURS POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE)

HMS3U34 — DISCIPLINE PRINCIPALE IESM S3 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS3U34_A « Discipline principale S3 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS3U35 — DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES IESM S3 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS3U35_A « disciplines complémentaires S3 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S3 – UNITES D'ENSEIGNEMENT DU BCC3 « CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE » (TOUS PARCOURS)

HMS3U27 — PANORAMA DE LA MUSIQUE S3 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 3 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

Enseignant : Nicolas DARBON

Ce cours se divise en deux parties : une découverte des musiques traditionnelles du monde et une pratique des principes fondamentaux de l'anthropologie musicale contemporaine. 1) Le panorama des musiques traditionnelles du monde, de l'Extrême Orient aux Amériques en passant par l'Afrique, s'arrêtera sur les formes les moins « modernisées », « spectacularisées » voire « occidentalisées » des cultures du monde. Il s'agira d'en comprendre les particularités et les principes qui les distinguent les unes des autres mais aussi ce qui les relie. L'objectif est d'ouvrir son esprit et son oreille à l'ensemble des possibles musicaux que nous offre la planète, par un panorama systématique et comparatif, tout en restant modeste dans une telle exploration, compte tenu de l'incommensurable richesse des langages et des contextes. 2) La partie anthropologique est une première initiation à la pratique de recherche sur le terrain, afin de répertorier, collecter, analyser, transcrire et situer dans leur contexte, les musiques traditionnelles. Pour cela, il est demandé de lire et de connaître : Simha Arom, Martin Denis-Constant, *L'enquête en ethnomusicologie : préparation, terrain, analyse*, Paris, Vrin, 2015.

Voyage au Bénin – le projet A*Midex

Ce cours se réalise dans le cadre du projet A*Midex HIM-Bénin qui permet à des étudiants aixois de se rendre au Bénin afin de réaliser un travail ethnomusicologique et d'entrer en immersion dans la culture africaine traditionnelle. L'Institut partenaire (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi accueille les étudiants aixois ; Aix-Marseille Université accueille les Béninois dans la même perspective. Des étudiants aixois seront donc missionnés pour partir au Bénin au second semestre.

HMS3U28 — MUSICOLOGIE S3 – CHOIX 1 : ACOUSTIQUE MUSICALE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Enseignant : Vincent TIFFON

L'objectif de ce cours est de s'imprégner de quelques notions fondamentales de l'acoustique musicale. Sans entrer dans des considérations mathématiques (d'où le titre « acoustique musicale »), il s'agit de comprendre ce qu'est un son, comment il se propage, comment on le perçoit, de comprendre ce qu'est un spectre sonore, de comprendre les notions de hauteur et d'intensité, de rythme et de timbre tant dans ses dimensions physiques, psychophysiques (les paradoxes sonores), que musicales (les intervalles, les échelles, les tempéraments). De nombreux exemples sonores (de l'organologie instrumentale à l'informatique musicale) et des illustrations visuelles serviront à rendre sensible ce qui est par nature impalpable. Ces illustrations, exemples sonores et slides des cours seront disponibles sur AMÉTICE.

Pistes bibliographiques :

Castellengo Michèle, *Ecoute musicale et acoustique*, Paris, Eyrolles, 2015 [avec 420 sons intégrés]
Guillaume Philippe, *Musique et acoustique : de l'instrument à l'ordinateur*, Paris, Hermes-sciences, 2005
Leipp Emile, *Acoustique et musique*, Paris, Masson, 1996
Risset Jean-Claude, éd., *Les Instruments de l'orchestre*, Paris, Pour la science/Belin, 1995
Pierce John, *Le Son musical*, Paris, Pour la science/Belin, 1984.

HMS3U29 — MUSICOLOGIE S3 – CHOIX 2 : INTERPRETER LES MUSIQUES ANCIENNES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

Enseignant : Julien FERRANDO

Descriptif en attente

HMS3U30 — MUSICOLOGIE S3 – CHOIX 3 : PRODUCTION MUSICALE

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

En attente

Enseignant : Michael DIAN

Descriptif en attente

HMS3U31 — MUSICOLOGIE S3 – CHOIX 4 : ANALYSE DES FORMES CLASSIQUES ET ROMANTIQUES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

Analyse stylistique et formelle d'une partition du XVIIIe ou XIXe siècle.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire
	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire
	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
5 Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
	Développer une argumentation avec esprit critique.

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Accéder à la maîtrise de l'analyse suppose de découvrir dans la partition une structure sous-jacente, parfois habilement masquée, qui relie l'œuvre à une tradition, à une pensée, aux autres œuvres. Et pourtant, chaque musique n'est-elle pas unique ? A travers l'étude des formes classiques et romantiques (rondo, thème et variations, aria da capo, ABA, menuet-trio, sans oublier la fameuse forme sonate), il s'agira de mettre en lumière tout autant ce qui rassemble les œuvres d'une même époque que ce qui les singularise. De Mozart à Dvořak, de Haydn à Schumann en passant par Chopin, et Mendelssohn, le cours se propose de révéler, à l'oreille et sur partition, les secrets de fabrication des grandes œuvres classiques et romantiques.

Pistes bibliographiques :

Claude Abromont et Eugène de Montalembert, *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.
 Claude Abromont et Eugène de Montalembert, *Guide des genres de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.
 Claude Abromont et Eugène de Montalembert, *Vocabulaire de l'harmonie*, Paris, Minerve, 2021
 Claude Abromont, *Guide de l'analyse musicale*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2019.
 Jean-Pierre Bartoli, *L'harmonie classique et romantique (1750-1900)*, Paris, Minerve, 2023.
 Ian Bent, *L'analyse musicale*, Paris, Main d'œuvre, 1998.
 Alfred Einstein, *La musique romantique*, Paris, Gallimard, 1959.
 Anthony Girard, *Analyse du langage musical*, 2 vol., Paris, Billaudot, 2005.
 Naji Hakim et Marie-Bernadette Dufourcet, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris, Combre, 1991.
 Leon Plantinga, *La musique romantique*, Paris, Lattès, 1989.
 Charles Rosen, *Le style classique*, Paris, Gallimard, 1978.

Liste de compositions :

Programme musical incluant Haydn, Mozart, Schubert, Schumann, Dvořak, Chopin et Mendelssohn.



S4 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Semestre 4 parcours Musique et Sciences de la musique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS4K01		BCC	BCC IV.1 Compétences transversales et générales
HON4U01	2	UE	Outils numériques S4
HMS4U38	4	UE	UE langue vivante étrangère S4
HMS4U20	3	UE	Outils disciplinaires S4
HMS420A		ECUE	Chorale
HMS420B		ECUE	Projets collectifs
HMS4U21	3	UE	Méthodologie disciplinaire S4 - Connaissance du domaine musical
HMS421A		ECUE	Connaissance du domaine musical
HMS421B		ECS	Stage d'observation
HMS4K02		BCC	BCC IV.2 Techniques, écritures, démarches artistiques
HMS4U22	2	UE	Lire et transcrire S4
HMS4X20	2	Choix	Arranger S4
HMS4U23	2	UE	Composition instrumentale S4
HMS4U24	2	UE	Réécriture et orchestration S4
HMS4U25	2	UE	Grilles harmoniques S4
HMS4U26	4	UE	Interpréter S4
HMS426A		ECUE	Pratiques collectives S4
HMS426B		ECUE	Interprétation musicale
HMS4K03		BCC	BCC IV.3 Consolidation disciplinaire
HMS4U27	4	UE	Panorama de la musique S4
HMS4U28	2	UE	MAO
HMS4X21	4	Choix	Musicologie S4 - choix de 2 enseignements
HMS4U29	2	UE	Musicologie S4 - choix 1
HMS4U30	2	UE	Musicologie S4 - choix 2
HMS4U31	2	UE	Musicologie S4 - choix 3
HMS4U32	2	UE	Musicologie S4 - choix 4

Semestre 4 parcours Pôle supérieur musical et musicologique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS4K04		BCC	BCC IV.1 Compétences transversales et générales
HON4U01	2	UE	Outils numériques S4
HMS4U38	4	UE	UE langue vivante étrangère S4
HMS4U33	3	UE	Construire son parcours professionnel S3
HMS4U34	3	UE	Elargir son champ de compétences S3
HMS4K05		BCC	BCC IV.2 Compétences de la dominante professionnelle (DE ou DNSPM)
HMS4U35	4	UE	Discipline principale IESM S4
HMS4U36	4	UE	Disciplines complémentaires IESM S4
HMS4K06		BCC	BCC IV.3 Consolidation disciplinaire
HMS4U27	4	UE	Panorama de la musique S4
HMS4U37	2	UE	MAO
HMS4X21	4	Choix	Musicologie S4 - choix de 2 enseignements
HMS4U29	2	UE	Musicologie S4 - choix 1
HMS4U30	2	UE	Musicologie S4 - choix 2
HMS4U31	2	UE	Musicologie S4 - choix 3
HMS4U32	2	UE	Musicologie S4 - choix 4

S4 – UNITES D'ENSEIGNEMENT DU BCC1

« COMPETENCES TRANSVERSALES ET GENERALES »

HON4U01 — OUTILS NUMERIQUES S4 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement transversale à l'UFR ALLSH. Les enseignements sont réalisés via la plateforme AMETICE.

HMS4U38 — LANGUE VIVANTE ETRANGERE S4 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Module d'enseignement en langue anglaise de 2 à 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est commun aux trois années de licence Musicologie. Se référer au descriptif p.25.

HMS4U20 — OUTILS DISCIPLINAIRES S4 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement comporte 2 modules d'enseignements : un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la dernière semaine d'enseignement (24 heures), et une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Epreuve n°1 – chant choral CC1 (30%) & épreuve n°2 – chant choral CC2 (30%) : ces épreuves sont composées de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et la motivation en ateliers de pratique vocale ainsi que la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale vocale d'ensemble.

Epreuve n°3 – projet collectif semaine 12 (40%) : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en dernière semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Oral

L'étudiant sera évalué sur sa capacité à restituer vocalement une partition préparée à l'avance.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.	
	3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
7		Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
		8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

HMS420A – Chorale 1

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrement / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

HMS420B – Projets collectifs

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant la dernière semaine d'enseignement. Il concerne l'ensemble des étudiants de première, deuxième et troisième année du parcours Musique et Sciences de la musique (env. 220 étudiants). Les étudiants sont répartis en quatre groupes et participent à des ateliers débouchant sur une diffusion en public.

Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle. Ils reposent sur un rigoureux travail musical de groupe pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

HMS4U21 — METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE S4 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement vise à accompagner les étudiants dans l'identification, la formalisation et la concrétisation de leur projet professionnel. Elle comporte un enseignement hebdomadaire ainsi qu'un stage d'observation du milieu professionnel.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Les trois épreuves (30%, 30% et 40%) visent à évaluer l'étudiant dans la progression de ses acquis et de sa réflexion concernant la construction d'un projet professionnel éclairé et réaliste.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Rapport

Le rapport permettra d'évaluer les acquis et la réflexion de l'étudiant sur son projet professionnel.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	
	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	
	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.	
	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	
3	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.	
	5	Exploitation de données à des fins d'analyse
		Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	
8	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.	
	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	
Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.		

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Dans la continuité de l'enseignement dispensé au semestre 3, cet enseignement s'attache à accompagner les étudiants dans l'identification, la formalisation et la concrétisation de leur projet professionnel. Ce second semestre sera plus précisément dévolu à la rencontre du monde professionnel et à l'élaboration du projet personnel de l'étudiant (poursuite d'études, formation professionnelle, engagement professionnel, etc.).

HMS4U33 – CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL S4 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS4U34 – ELARGIR SON CHAMP DE COMPETENCES S4 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S4 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « TECHNIQUES, ECRITURES, DEMARCHES ARTISTIQUES » (PARCOURS MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE)

HMS4U22 – LIRE ET TRANSCRIRE S4 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires dans la continuation de l'enseignement débuté au semestre précédent. Voir le descriptif p. 66.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS4U23 – COMPOSITION INSTRUMENTALE S4 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur une approche de la composition instrumentale. Il se situe dans le prolongement du cours de composition du semestre 3 (HMS3U23). Voir le descriptif p.68.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS4U24 – REECRITURE ET ORCHESTRATION S4 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur le répertoire tonal. Il vise à développer une compétence approfondie en arrangement musical, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'orchestration, ou l'éducation musicale. Le cours se situe dans le prolongement de celui du semestre 3 (HMS3U24). Voir le descriptif p.69.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS4U25 – GRILLES HARMONIQUES S4 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur la connaissance, la manipulation et le développement des grilles harmoniques dans les répertoires du jazz, de la chanson et des musiques populaires modernes. Il vise à développer une compétence en arrangement musical adapté aux musiques populaires modernes, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'arrangement, ou l'éducation musicale. Ce cours se situe dans le prolongement de l'unité d'enseignement HMS3U25 « Grilles harmoniques » du semestre 3. Voir descriptif p. 70.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS4U26 – INTERPRETER S3 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement propose un enseignement de deux heures hebdomadaires centré sur l'interprétation musicale, et un enseignement en ateliers collectifs d'interprétation débouchant sur une prestation musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

Epreuve 1 – pratiques collectives CC1 (20%) & épreuve 2 – pratiques collectives CC2 (30%) ; ces deux épreuves visent à évaluer l'investissement et la progression de l'étudiant dans sa capacité à se situer comme musicien interprète ; épreuve 3 – CC3 Musique et signification (50%) : cette épreuve évalue l'acquisition de connaissances et la capacité de réflexion sur les notions abordées dans le cours « Musique et signification ».

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS426A – Pratiques collectives S4

Enseignants : Ezin-Pierre DOGNON ; Pierre LUCIANI ; Elodie RAMA ; Jonathan ROBERT

Les étudiants sont répartis dans quatre ateliers de pratiques collectives : « Chanson » ; Improvisation » ; « Musique d'ensemble » ; « Percussions ». Ils élaborent et interprètent un programme musical tenant compte des spécificités de style et de genre de l'atelier, mais aussi des spécificités de l'effectif musical constitué. Les séances hebdomadaires aboutissent à une production en public.

HMS426B – Interprétation musicale

Enseignant : Julien FERRANDO

Que signifie interpréter ? Quel rôle et quelle place tient l'interprète face à une œuvre musicale ? Comment restituer un espace sonore ? Quelles dialectiques s'instaurent entre l'interprétation musicale et la captation télévisuelle ?

À travers ces quelques questions (non exhaustive), nous aborderons durant ce cours différentes approches esthétiques de l'interprétation musicale. Nous nous intéresserons ainsi, tant aux problématiques de la restitution des musiques patrimoniales, qu'aux problématiques de la prise de son et de captation audiovisuelle des œuvres musicales. Nous tenterons de comprendre l'enjeu majeur du média comme élément intrinsèque au déploiement d'une interprétation musicale. Nous compléterons cette série de cours par des auditions qui seront mises en perspectives par différentes pratiques afin de vous forger une culture solide, auditive comme visuelle.

Une bibliographie sera fournie durant les premiers cours.

S4 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « COMPETENCES DE LA DOMINANTE PROFESSIONNELLE » (PARCOURS POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE)

HMS4U35 — DISCIPLINE PRINCIPALE IESM S4 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS4U35_A « Discipline principale S4 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS4U36 — DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES IESM S4 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS4U36_A « disciplines complémentaires S4 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S4 – UNITES D'ENSEIGNEMENT DU BCC3 « CONSOLIDATION DISCIPLINAIRE » (TOUS PARCOURS)

HMS4U27 — PANORAMA DE LA MUSIQUE S4 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 3 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 3 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
6		Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
Expression et communication écrite et orale	Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Panorama de la musique classique et romantique (1750-1900)

Qu'est-ce que la musique classique ? Style autant que genre, désignant aujourd'hui par synecdoque la quasi-totalité du répertoire savante joué en concert, la musique classique revêt une période brève fournissant aux mélomanes actuels la cohorte glorieuse de leurs idoles : Mozart, Haydn et Beethoven bien sûr, lesquels voisinent avec les (à peine) moins connus Gluck, CPE Bach, Grétry ou encore avec le surprenant Chevalier de Saint-Georges ou le prolifique Cambini. Supportant la disparition brutale de la basse continue baroque à laquelle succède la rapide consécration du piano comme nouvel instrument-roi, la période classique connaît aussi une exceptionnelle expansion de son public. Ces nouveaux auditeurs – parfois musiciens amateurs - se montrent avides de divertissement, de virtuosité et de simplicité mélodique.

Pourtant, cependant que les salons mondains se repaissent des compositions révérencieuses du style galant, quelques obscurs compositeurs, ourdissant leur revanche sur les troubles passions baroques sitôt défaites, entrevoient déjà les premiers soupirs et les premières ivresses romantiques. Peu après, la génération des Chopin, Schumann, Liszt, Mendelssohn et Berlioz œuvre, autour de la charnière que fut 1830 – « année romantique » selon Liszt –, pour un renouveau de l'expressivité à fleur de peau, des inspirations nationales et populaires, de la féerie musicale et, plus encore de l'instrumentation, la taille des orchestres étant multipliée par 3 entre les symphonies de Beethoven et celles Mahler, à la fin du XIX^e siècle.

C'est à l'intérieur de ce siècle et demi de musiques, bigarré et dense, ressassé et pourtant méconnu, que le cours pénètre à travers l'examen de genres emblématiques et des lignes de forces qui structurent l'esprit du romantisme.

Pistes bibliographiques :

- Jean-Pierre Bartoli, *L'harmonie classique et romantique (1750-1900)*, Paris, Minerve, 2023.
 Ian Bent, *L'analyse musicale*, Paris, Main d'œuvre, 1998.
 Charles Burney, *Voyage musical dans l'Europe des Lumières*, Paris, Flammarion, 1992 [1771]
 Michel Chion, *Le poème symphonique*, Paris, Fayard, 1993.
 Alfred Einstein, *La musique romantique*, Paris, Gallimard, 1959.
 Anthony Girard, *Analyse du langage musical*, 2 vol., Paris, Billaudot, 2005.
 Naji Hakim et Marie-Bernadette Dufourcet, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris, Combre, 1991.
 Henry-Louis de La Grange, *Vienne, une histoire musicale*, Paris, Fayard, 1995.
 Brigitte et Jean Massin, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 1985.
 Jean-Jacques Nattiez (dir.), *Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle, vol. 4 : Histoire des musiques européennes*, Paris, Actes Sud/Cité de la musique, 2006.
 Leon Plantinga, *La musique romantique*, Paris, Lattès, 1989.
 Charles Rosen, *Le style classique*, Paris, Gallimard, 1978.

HMS4U28 — MAO (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Unité d'enseignement visant à l'acquisition des principes d'utilisation d'une station de travail audionumérique. Les enseignements (15 heures par groupes d'étudiants) ont lieu en salle spécialisée.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu

Session 1 dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
2	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Charles-Henri FOURMENT

Les enseignements visent à l'acquisition des principes essentiels à l'utilisation autonome d'une station de travail audionumérique (*digital audio workstation, DAW*). Ils visent également à l'adoption d'une posture critique quant aux résultats obtenus, à mettre en adéquation avec le projet musical initial. Chacune des 5 séances prend appui sur un projet d'arrangement ou de composition. Du point de vue de l'environnement de travail sont notamment abordées les questions matérielles et connectiques, le protocole MIDI, les instruments et effets virtuels (VST) ; du point de vue musical les problématiques liées aux styles, à l'équilibre et la cohérence sonore, à l'inventivité et l'originalité maîtrisée.

HMS4U37 — MAO IESM (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement visant à l'acquisition des principes d'utilisation d'une station de travail audionumérique. Les enseignements à destination des étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique sont délivrés par l'IESM.

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS4U29 – MUSICOLOGIE S4 – CHOIX 1 : L'ÉCOUTE MUSICIENNE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3		Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
		5	Exploitation de données à des fins d'analyse
6	Expression et communication écrite et orale		Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignant : Sylvain BRETECHE

En repositionnant l'analyse musicale du côté du sujet écoutant, cet enseignement vise à ouvrir l'observation de l'écoute à la part de subjectivité qu'elle engage fondamentalement, à ce que l'on peut nommer la *musicienneté*. Car si l'objet de l'écoute formalise sa musicalité, la dimension musicienne de l'écoute s'appuie sur le(s) sujet(s) de l'écoute. L'étudiant sera amené ici à reconsidérer les dimensions de l'objet musical, à partir des sujets (créateur, interprétant, écoutant) à l'œuvre dans l'expérience vivante de la musique. Il sera ici questionné l'interaction entre les intentions musiciennes et les structures musicales, la pertinence des potentialités interprétatives des indications musicales, l'adéquation entre intentionnalité créatrice, volonté interprétative et réception ou encore le déploiement syntonique de la discursivité musicienne.

S'appuyant sur des écoutes audios et vidéos et sur des observations partitographiques, ces séances viseront à accompagner l'étudiant dans le développement et la mise en œuvre de ses compétences analytiques et de ses

capacités argumentaires, par la mise en place d'une approche systémique d'analyse intersubjective de la musicienneté donnant lieu à l'élaboration de commentaire d'écoute.

Pistes bibliographiques :

Afsin, K. (2009). *Psychopédagogie de l'écoute musicale : Écouter, entendre, comprendre*. De Boeck Supérieur.
 Anders, G. (2020). *Phénoménologie de l'écoute*. Philharmonie de Paris Editions.
 Bras, J. (2013). *La Troisième oreille*. Fayard.
 Deschênes, B. (2018). *Une philosophie de l'écoute musicale*. L'Harmattan.
 Espinosa, S. (2008), *L'ouïe de Schopenhauer : Musique et réalité*. L'harmattan.
 Espinosa, S. (2016). *Voir et entendre. Critique de la perception imaginative*. Les Belles Lettres.
 Merlin, C. (2011). *Musique, corps, âme*. Cité de la Musique, les Éditions.
 Nancy, J. (2002). *A l'écoute*. Galilée.
 Szendy, P., Nancy, J. (2001). *Écoute : une histoire de nos oreilles*. Editions de Minuit.
 Spampinato, F. (2015). *Les incarnations du son : les métaphores du geste dans l'écoute musicale*.

HMS4U30 – MUSICOLOGIE S4 – CHOIX 2 : ARTS SONORES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique UE optionnelle	Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique UE optionnelle
---	---

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc	compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Enseignant : Vincent TIFFON

Un parcours historique, esthétique et analytique des « arts sonores » allant des « arts des sons fixés sur support électronique » aux réalisations sonores interactives d'aujourd'hui, permettra d'aborder les genres hybrides (art radiophonique, phonographie, design sonore, cinéma pour l'oreille...), les musiques électroacoustiques (musique concrète, musique acousmatique, musiques électroniques analogique et numérique) ainsi que les évolutions récentes dans le domaine des « arts sonores », dont l'EDM/IDM, le *live coding* et les dernières créations de l'IA, sans oublier les installations sonores immersives interactive ou non. L'écoute et la connaissance de nombreuses œuvres de référence sont au cœur du travail personnel des étudiantes et étudiants.

Liste de compositions : Nombreux extraits sonores ou œuvres intégrales (entre 80 et 100) disponibles sur AMÉTICE.

HMS4U31 – MUSICOLOGIE S4 – CHOIX 3 : LA MELODIE FRANÇAISE XIX°-XXI° (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3		Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
		4	Usages digitaux et numériques
	5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6		Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8		Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignant : Jean-François ROUCHON

La mélodie française (XIXe-XXIe), poème et musique sous le regard de l'interprète

Qu'est-ce que la mélodie française ? Comment s'inscrit-elle dans un contexte historique, esthétique, social, littéraire et institutionnel de 1830 à nos jours ? Le TD permettra de dessiner les contours de ce genre et d'en faire émerger les caractéristiques musicales et poétiques. En s'appuyant sur l'écoute de nombreux enregistrements historiques ou actuels d'un répertoire particulièrement varié, il montrera comment les musiciens d'aujourd'hui s'inspirent à la fois du contexte et du rapport texte-musique pour bâtir une interprétation vivante, cohérente et informée. Ce parcours évoluera aussi aux frontières de la mélodie au XXe et au XXIe siècle et s'attardera sur les aspects qu'elle partage avec la chanson française à texte.

Pistes bibliographiques :

NOSKE Fritz, *La Mélodie française de Berlioz à Duparc*, PUF, Paris, 1954.

FAURE Michel et VIVÈS Vincent, *Histoire et poétique de la mélodie française*, CNRS Éditions, Paris, 2000.

LE ROUX François et RAYNALDY Romain, *Le Chant intime*, Fayard, Paris, 2004.

STRELETSKI Gérard (coord.), *Aspects de la mélodie française*, Symétrie, Lyon, 2008.

HMS4U32 – MUSICOLOGIE S4 – CHOIX 4 : MUSIQUES TRADITIONNELLES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

Enseignant : Nicolas DARBON

Ce cours se divise en deux parties : une découverte des musiques traditionnelles du monde et une pratique des principes fondamentaux de l'anthropologie musicale contemporaine. 1) Le panorama des musiques traditionnelles du monde, de l'Extrême Orient aux Amériques en passant par l'Afrique, s'arrêtera sur les formes les moins « modernisées », « spectacularisées » voire « occidentalisées » des cultures du monde. Il s'agira d'en comprendre les particularités et les principes qui les distinguent les unes des autres mais aussi ce qui les relie. L'objectif est d'ouvrir son esprit et son oreille à l'ensemble des possibles musicaux que nous offre la planète, par un panorama systématique et comparatif, tout en restant modeste dans une telle exploration, compte tenu de l'incommensurable richesse des langages et des contextes. 2) La partie anthropologique est une première initiation à la pratique de recherche sur le terrain, afin de répertorier, collecter, analyser, transcrire et situer dans leur contexte, les musiques traditionnelles. Pour cela, il est demandé de lire et de connaître : Simha Arom, Martin Denis-Constant, *L'enquête en ethnomusicologie : préparation, terrain, analyse*, Paris, Vrin, 2015.

Voyage au Bénin – le projet A*Midex

Ce cours se réalise dans le cadre du projet A*Midex HIM-Bénin qui permet à des étudiants aixois de se rendre au Bénin afin de réaliser un travail ethnomusicologique et d'entrer en immersion dans la culture africaine traditionnelle. L'Institut partenaire (INMAAC) de l'Université d'Abomey-Calavi accueille les étudiants aixois ; Aix-Marseille Université accueille les Béninois dans la même perspective. Des étudiants aixois seront donc missionnés pour partir au Bénin au second semestre.



S5 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Semestre 5 parcours Musique et Sciences de la musique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS5K01		BCC	BCC V.1 Compétences transversales et générales
HMS5U41	4	UE	UE langue vivante étrangère S5
HMS5U20	3	UE	Outils disciplinaires S5 - chorale et projets collectifs
HMS520A		ECUE	Chorale
HMS520B		ECUE	Projets collectifs
HMS5X20	3	Choix	Projet professionnel et orientation S5
HMS5U21	3	UE	Pédagogie
HMS5U22	3	UE	Action musicale
HMS5U23	3	UE	Recherche et création
HMS5K02		BCC	BCC V.2 Techniques, écritures, démarches artistiques
HMS5U24	3	UE	Lire et transcrire S5
HMS5X21	3	Choix	Composer S5
HMS5U25	3	UE	Composition instrumentale S5
HMS5U26	3	UE	Réécriture et orchestration S5
HMS5U27	3	UE	Grilles harmoniques S5
HMS5U28	4	UE	Création action recherche (CAR) S5
HMS5K03		BCC	BCC V.3 Spécialisation disciplinaire
HMS5U29	4	UE	Panorama de la musique S5
HMS5U30	2	UE	Direction de chœur
HMS5X22	4	Choix	Musicologie S5 - choix de 2 enseignements
HMS5U31	2	UE	Musicologie S5 - choix 1
HMS5U32	2	UE	Musicologie S5 - choix 2
HMS5U33	2	UE	Musicologie S5 - choix 3
HMS5U34	2	UE	Musicologie S5 - choix 4

Semestre 5 parcours Pôle supérieur musical et musicologique			
Code	Crédits	Type	Intitulé
HMS5K04		BCC	BCC V.1 Compétences transversales et générales
HMS5U35	2	UE	Projet Professionnel et Orientation - Stage S5
HMS5U41	4	UE	UE langue vivante étrangère S5
HMS5U36	3	UE	Construire son parcours professionnel S5
HMS5U37	3	UE	Elargir son champ de compétences S5
HMS5K05		BCC	BCC V.2 Compétences de la dominante professionnelle (DE ou DNSPM)
HMS5U38	4	UE	Discipline principale IESM S5
HMS5U39	4	UE	Disciplines complémentaires IESM S5
HMS5K06		BCC	BCC V.3 Spécialisation disciplinaire
HMS5U29	4	UE	Panorama de la musique S5
HMS5U40	2	UE	Techniques du son, lumière, régie
HMS5X22	4	Choix	Musicologie S5 - choix de 2 enseignements
HMS5U31	2	UE	Musicologie S5 - choix 1
HMS5U32	2	UE	Musicologie S5 - choix 2
HMS5U33	2	UE	Musicologie S5 - choix 3
HMS5U34	2	UE	Musicologie S5 - choix 4

HMS5U41 — LANGUE VIVANTE ETRANGERE S5 (4 CREDITS) : « THE WORLD'S TONE, AND OTHER ECO-MUSICOLOGICAL CONSIDERATIONS ». ENGLISH PRACTICE, MUSIC AND ENVIRONMENT

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Module d'enseignement en langue anglaise dédié à l'enseignement de la Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) de 2 à 3 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Contrôle terminal écrit durée 1 heure 30.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	<p>Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire</p> <p>Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.</p>
2	<p>Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires</p> <p>Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.</p> <p>Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.</p>
3	<p>Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p> <p>Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.</p> <p>Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.</p> <p>Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.</p>
5	<p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p> <p>Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <p>Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</p> <p>Développer une argumentation avec esprit critique.</p>
6	<p>Expression et communication écrite et orale</p> <p>Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</p>
8	<p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p>

Enseignante : Cécile BIANCHI

Dans le cadre de la formation obligatoire en Langue Vivante Etrangère, et en complémentarité avec les attendus institutionnels d'une formation à la « Transition Écologique pour un Développement Soutenable » (TEDS), cet

enseignement offrira à l'ensemble des étudiant.e.s de 3^e année de licence un espace de pratique linguistique et musicale autour des questions sociétales d'écologie et d'environnement.

Dispensé en anglais, il engagera les étudiant.e.s dans une pratique concrète et active de la langue, tout en les accompagnant dans une réflexion individuelle et collective sur les enjeux de la transition et de la préservation écologiques, en connectant ces sujets qui animent nos sociétés contemporaines aux engagements plus musicologiques proposés notamment par Raymond M. Schafer dans ses travaux et ses créations musicales traitant du *soundscape*, de l'écologie sonore ou encore de la préservation de l'environnement acoustique.

Ces séances inviteront les étudiant.e.s à questionner musicalement – et en groupe – les thématiques abordées, et conduiront à une représentation musicale « éco-musicologiquement engagée » ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire (le 10 décembre 2025 - 17h30-19h30).

Ces séances (5 dans le semestre) sont en complémentarité avec le *Musicological Research Seminar* (4 séances dans le semestre).

HMS5U20 — OUTILS DISCIPLINAIRES S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique UE obligatoire	Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique UE non proposée
---	--

Cette unité d'enseignement comporte un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la première semaine d'enseignement (24 heures) et une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Epreuve n°1 – chant choral S5 CC1 (30%) & épreuve n°2 – chant choral S5 CC2 (30%) : ces épreuves sont composées de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et la motivation en ateliers de pratique vocale ainsi que la connaissance des codes et des usages approfondis de la pratique musicale vocale d'ensemble.

Epreuve n°3 – projet collectif semaine 1 (40%) : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en première semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Oral

L'étudiant sera évalué sur sa capacité à restituer vocalement une partition préparée à l'avance.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
4 Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
7 Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS520A – Chorale 1

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrement / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

HMS520B – Projets collectifs

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant la première semaine d'enseignement. Il concerne l'ensemble des étudiants de première, deuxième et troisième année du parcours Musique et Sciences de la musique (env. 220 étudiants). Les étudiants sont répartis en quatre groupes et participent alternativement à deux ateliers débouchant sur une diffusion en public.

Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle. Ils reposent sur un rigoureux travail musical de groupe pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

HMS5U21 – PEDAGOGIE S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Projet professionnel et orientation S5 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement optionnelle est axée sur les problématiques liées à la pédagogie musicale. L'enseignement comporte 10 séances hebdomadaires ainsi qu'un stage d'observation en milieu professionnel.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	<p>Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire</p> <p>Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.</p>
2	<p>Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires</p> <p>Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (pédagogie, sociologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude.</p> <p>Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.</p>
3	<p>Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p> <p>Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.</p> <p>Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.</p> <p>Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.</p>
4	<p>Usages digitaux et numériques</p> <p>Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p>
5	<p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p> <p>Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <p>Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</p> <p>Développer une argumentation avec esprit critique.</p>
6	<p>Expression et communication écrite et orale</p> <p>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</p>
7	<p>Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p> <p>Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</p> <p>Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</p> <p>Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</p>
8	<p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</p>

Enseignant : Serge ANTUNES

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants qui envisagent de s'orienter vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, et plus largement aux étudiants intéressés par les questions liées à l'enseignement de la musique (général et spécialiste). Au semestre 5, ce cours propose, à la fois, une approche théorique de la pédagogie – à travers une réflexion sur son histoire, sur son sens, sur ses pratiques – et une mise en situation dans des exercices d'apprentissage par imitation, permettant aux étudiants d'expérimenter les premiers gestes de l'enseignement de la musique.

HMS5U22 – ACTION MUSICALE S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Projet professionnel et orientation S5 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement optionnelle s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par les métiers de la production et de la diffusion musicale. L'enseignement comporte 10 séances hebdomadaires ainsi qu'un stage d'observation en milieu professionnel.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (pédagogie, sociologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Laurence HEBRARD

Ce cours s'attache à proposer aux étudiants une vision globale du domaine de l'action musicale. Ils affinent leur projet professionnel à partir des connaissances réinvesties dans le cadre d'une réalisation pratique qui peut prendre la forme de l'organisation d'un évènement musical. Sont ainsi questionnées les problématiques liées aux publics, à la programmation, à la planification, au choix des partenaires, à la communication, à la régie, à l'accueil, au financement, aux aspects réglementaires, pour rechercher la meilleure adéquation entre le lieu, le moment et le contenu artistique ou culturel à diffuser.

A l'issue de cet enseignement l'étudiante aura acquis une compréhension des métiers et familles de métiers qui composent le domaine de l'action musicale, dans les compétences qu'ils requièrent et dans les complémentarités qu'ils développent.

HMS5U23 – RECHERCHE ET CREATION S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Projet professionnel et orientation S5 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement optionnelle s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par la recherche et envisageant une poursuite d'étude en Master Musicologie. L'enseignement comporte 10 séances hebdomadaires ainsi qu'un stage d'observation en milieu professionnel.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – écrit durée 2 heures

Compétences visées

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé		Liste compétences RNCP
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
		Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignante : Christine ESCLAPEZ

Le séminaire-cours pré-professionnel Orientation Recherche et Création couvre les deux semestres de Licence 3. Il est tout à fait possible de le rejoindre au second semestre, mais il est fortement recommandé de suivre les deux semestres. Le premier semestre est réservé à l'élaboration d'un projet de recherche adoptant les normes de présentation actuellement en vigueur, tandis que le second semestre a pour objectif l'organisation d'une action collective : manifestation scientifique ou séminaire thématique, mais aussi la préparation à la sélection pour une entrée en Master (écriture du projet de recherche et audition devant jury).

De façon générale, ce séminaire-cours a pour objectif de présenter le métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur ainsi que les domaines actuels de la musicologie contemporaine. De façon particulière, le séminaire permettra à chaque étudiant et étudiante d'apprendre à choisir un sujet de recherche en phase avec les développements actuels de la musicologie contemporaine, d'apprendre à réaliser une évaluation documentaire (ou état de l'art) ainsi qu'à problématiser. Il est ainsi totalement en phase avec la poursuite d'étude en Master et prépare à la sélection (dépôt d'un projet et préparation audition).

Pistes bibliographiques : Les références bibliographiques seront données tout au long du séminaire ; elles dépendent des sujets de recherche choisis par chaque étudiant et étudiante, ou des thématiques collectives retenues. Des références plus générales relatives à la méthodologie de la recherche en Sciences Humaines et en Musique et Musicologie ou du mémoire seront données dès la première séance du séminaire-cours.

HMS5U35 – PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION – STAGE S5 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS5U36 – CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS5U37 – ELARGIR SON CHAMP DE COMPETENCES S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S5 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « TECHNIQUES, ECRITURES, DEMARCHES ARTISTIQUES » (PARCOURS MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE)

HMS5U24 – LIRE ET TRANSCRIRE S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé		Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignants : Serge ANTUNES

Le cours "Lire et transcrire", présent à chaque semestre, se déploie tout au long de la formation de Licence Musicologie. Comme son intitulé l'indique, il a pour objet l'apprentissage et la maîtrise des codes du langage musical usuel, par la pratique d'exercices graduels. Au-delà de l'acquisition méthodique des compétences solfégiques (fluidité de la lecture, efficacité de la technique du relevé d'écoute), il permet de développer les capacités nécessaires à la pratique musicale et à l'étude musicologique - concentration, mémorisation, écoute active, audition intérieure - et aussi d'interroger le rapport entre la musique et son codage.

Afin de prendre en compte les parcours et les besoins de chacun, deux niveaux de progression sont proposés en 3e année : les étudiants de L3 doivent s'inscrire dans l'un de ces deux niveaux, en fonction de leurs acquis techniques :

- Niveau de progression 3 - CONTINUANT : dans la continuité des enseignements de solfège des précédents semestres, ce niveau propose d'étoffer les techniques de relevé d'écoute, par des exercices spécifiques - dictées d'accords, transcriptions de grilles harmoniques, relevés de thèmes, de chorus... - dans divers styles musicaux, avec l'objectif de développer une démarche autonome et personnelle. Le travail de lecture se poursuit, en visant une plus grande agilité dans la lecture de notes, et une meilleure aisance dans la lecture chantée.
- Niveau de progression 4 - RENFORCEMENT : dans ce niveau de progression, le travail s'ouvre à des applications pratiques (repiquage d'œuvres, lecture de conducteurs, transposition à vue...) dans des répertoires élargis, l'objectif étant de parvenir à mobiliser et à mettre en œuvre ses compétences, de façon autonome, dans des situations relevant de l'activité professionnelle des métiers de la musique.

Pour définir le niveau de progression qui leur correspond, les étudiants doivent réaliser le test d'auto-positionnement sur la page de cours AMeTICE [25-26]-Lire et transcrire - L1 / L2 / L3, puis s'inscrire dans un groupe sur la même page AMeTICE.

Supports bibliographiques et méthodes conseillées :

Abromont C. & Montalembert E., *Guide de la théorie de la musique*, 2001, éd. Fayard – H. Lemoine
Dandelot G., *Manuel pratique pour l'étude des clefs*, éd. Eschig.

HMS5U25 – COMPOSITION INSTRUMENTALE S5 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur une approche de la composition instrumentale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Etienne KIPPELEN

Le cours de composition propose une approche créative et contemporaine de l'écriture musicale, allant la réalisation de la partition jusqu'à son interprétation en concert par les étudiants de L2 et L3 du parcours IESM. Guidés par le professeur, les étudiants compositeurs organisent leurs idées sous la forme d'une courte pièce de 3 à 5 minutes pour 3 à 8 instrumentistes, obligatoirement écrite sur un logiciel éditeur de partition selon les normes graphiques en usage. Il ne s'agit pas de proposer une stylisation fidèle des langages du passé ou du présent mais de tendre à une expression la plus personnelle possible, à l'aune des techniques et des pratiques des musiques d'aujourd'hui.

Les premières séances seront consacrées à la présentation aux étudiants compositeurs des instruments et de leurs possibilités sonores par leurs interprètes. Des œuvres des dernières décennies pourront également présentées afin de susciter des pistes esthétiques et des choix techniques.

Les partitions les plus abouties donneront lieu à une création en concert à l'Université.

HMS5U26 – REECRITURE ET ORCHESTRATION S5 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur le répertoire tonal. Il vise à développer une compétence approfondie en arrangement musical, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'orchestration, ou l'éducation musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Enseignant : Christophe FLOQUET ; Charles FOURMENT

Ecriture pour ensembles instrumentaux (quatuor à cordes, piano, quatuor de cuivres, etc.) dans un style musical donné au sein de la musique tonale (style classique, premier romantisme...).

Pistes bibliographiques :

CHAILLEY, Jacques, *Traité historique d'analyse harmonique*, Broché, 2015.

DESPORTES, Yvonne, *Manuel pratique pour l'approche des styles, de Bach à Ravel*, Broché, 1997.

DESPORTES, Yvonne, *Traité d'harmonie en 20 leçons*, Broché, 2000.

Principales compositions : Quatuors à cordes de Haydn et Mozart, Pièces pour piano de Schumann.

Un deuxième groupe de travaux dirigé axera le travail plus précisément dans la perspective de la préparation au CAPES d'éducation musicale et chant choral.

HMS5U27 – GRILLES HARMONIQUES S5 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur la connaissance, la manipulation et le développement au clavier (piano) des grilles harmoniques dans les répertoires du jazz, de la chanson et des musiques populaires modernes. Ce cours vise à développer une compétence en arrangement musical adapté aux musiques populaires modernes, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'arrangement, ou l'éducation musicale.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Serge ANTUNES

Ce cours s'adresse aux étudiants, pianistes ou non pianistes, souhaitant développer une approche de l'harmonie tonale au clavier, et plus largement, cherchant à débiter ou à améliorer leur pratique de l'accompagnement au piano.

Au semestre 5, cet enseignement réinvestit les principes de l'harmonie tonale sous la forme de formules à assimiler (cadences, progression d'accords) et d'exercices pratiques : ainsi, le geste instrumental, lié à la mémorisation des enchaînements des accords, dans toutes les tonalités, vient renforcer l'écoute intérieure, fondamentale pour le musicien.

Les étudiants inscrits dans ce cours doivent disposer personnellement d'un instrument à clavier (piano ou clavier numérique), pour pouvoir effectuer le travail quotidien demandé.

HMS5U28 – CREATION ACTION RECHERCHE S5 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement a pour objectif de développer chez les étudiants une démarche d'élaboration de projet musical, dans toutes ses dimensions et notamment dans ses aspects artistiques. Les étudiants répartis en groupes d'effectif réduit (groupes de 8) établissent un pré-projet artistique qu'ils présentent en fin de semestre et qu'ils réaliseront (création, action et recherche) au second semestre. L'enseignement est constitué de 2 types de cours : 1) Atelier de projet CAR ; 2) Travaux dirigés d'accompagnement.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 – Atelier S5 (30%) ; CC2 – élaboration projet S5 (30%) ; CC3 – oral en groupe S5 (40%) –

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal : rapport

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignants : Sylvain BRETECHE ; David BECHU ; Gilles CABANES ; Ezin-Pierre DOGNON ; Laurence HEBRARD ; Frédéric ISOLETTA ; Gabriel MANZANEQUE ; Celio PAILLARD DE CHENAY ; Elodie RAMA ; Jonathan ROBERT ; Amine SOUFARI

L'atelier de projet CAR (6 à 12 séances d'atelier par semestre = 18 heures d'enseignement par semestre, par équipe de projet) : un atelier par projet, durant toute l'année universitaire. Chaque atelier est conduit et animé par un tuteur ; ce tuteur propose un cadre de départ au projet des étudiants (un répertoire, un style, un genre musical, une démarche, une problématique, une finalité, un partenariat, ...), il accompagne les étudiants dans la définition de leur intention, il contribue à préparer avec eux chaque étape de sa réalisation, il assure un suivi attentif au moment de la mise en production, il supervise les répétitions comme conseil artistique et aide à la valorisation du travail réalisé par la recherche de partenariat.

L'enseignement en TD d'accompagnement et de régulation des projets (24 h. d'enseignement par semestre) permet aux étudiants :

- D'analyser les fondements (ce qui suscite et génère le projet) et les enjeux d'un projet – artistique et/ou culturel – sur un territoire, auprès d'un public ;
- De confronter les procédés de la recherche musicologique à la réflexion qu'ils portent sur leur projet ;
- De connaître les outils et les démarches de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet musical (planning / rétroplanning, fiche technique, plan de scène, expression des besoins, budget et financements, démarches administratives, ...)
- D'approfondir leur connaissance de la stratégie, des supports et des modalités de la communication d'un projet artistique et/ou culturel ;
- De bénéficier d'une supervision dans leur préparation de l'épreuve orale du contrôle terminal (contenus, modalités, supports).

La répartition des étudiants dans les différents groupes sera réalisée par le comité de suivi des projets CAR, en s'appuyant sur différents critères (les vœux spécifiés, la complémentarité des profils, la répartition des compétences, la cohérence de l'instrumentarium...). Les groupes de projets seront communiqués au plus tard au début des enseignements.

L'inscription dans un projet pour le semestre 5 engage obligatoirement l'inscription dans le même projet pour l'UE miroir HMS6U28 du semestre 6. Les jours et horaires des séances de projet et des TD sont identiques aux semestres 5 et 6.

Remarque : la participation à un projet étant nécessairement associée à un groupe de TD, votre choix initial lors de votre inscription pédagogique pour un groupe de TD pourra être modifiée selon le projet auquel vous serez intégré.

S5 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « COMPETENCES DE LA DOMINANTE PROFESSIONNELLE » (PARCOURS POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE)

HMS5U38 — DISCIPLINE PRINCIPALE IESM S5 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS5U38_A « Discipline principale S5 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS5U39 — DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES IESM S5 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS5U39_A « disciplines complémentaires S5 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S5 – UNITES D'ENSEIGNEMENT DU BCC3

« SPECIALISATION DISCIPLINAIRE » (TOUS PARCOURS)

HMS5U29 — PANORAMA DE LA MUSIQUE S5 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 3 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 3 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1 Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2 Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
	Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
	Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
	Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5 Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
6 Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Enseignant : Charles DE PAIVA

Ce cours explore les faits historiques, les principales esthétiques et les aspects techniques de la musique durant une des périodes les plus prolifiques, diversifiées et tourmentées de l'histoire musicale. Nous couvrirons des courants tels que le romantisme tardif, le néo-classicisme, l'impressionnisme et l'expressionnisme. Des chefs-d'œuvre comme *Le Sacre du Printemps* (1913), *Pierrot Lunaire* (1912), les *Préludes pour piano* (1909-1913) de Claude Debussy et *Ionisation* d'Edgar Varèse (1921) seront présentés et analysés tout au long du cours.

Pistes bibliographiques :

Adorno, T. W. (1979). *Philosophie de la nouvelle musique* [Philosophie der neuen Musik] (H. Hildenbrand & A. Lindenberg, Trad.). Gallimard (œuvre originale publiée en 1962).

- Antokoletz, E. (2013). *A History of Twentieth-Century Music in a Theoretic-Analytical Context*. Routledge.
- Bartok, B. (2006). *Ecrits*. Contrechamps.
- Boulez, P. (1966). *Relevés d'apprenti*. Seuil.
- Grihiths, P. (2011). *Modern Music and After*. Oxford University Press.
- Grove Music Online. (2001). Oxford University Press. Consultez sur <https://www.oxfordmusiconline.com>.
- Morgan, R. P. (2020). *Twentieth-Century Music: A History of Musical Style in Modern Europe and America*. W. W. Norton & Company.
- Perle, G. (1985). *The Operas of Alban Berg: Volume I – Wozzeck*. University of California Press.
- Salzman, E. (1988). *Twentieth-Century Music: An Introduction*. Prentice Hall.
- Schaehner, A. (1980). *Essais de musicologie et autres fantaisies*. Le Sycomore.
- Schoenberg, A. (1950). *Style and Idea: Selected Writings*. Faber & Faber.
- Straus, J. N. (2022). *Introduction to Post-Tonal Theory* (4e édition). W. W. Norton & Company.
- Taruskin, R. (2005). *The Oxford History of Western Music: Music in the Early Twentieth Century*. Oxford University Press.
- Webern, A. (1963). *The Path to the New Music*. (L. Black, Trad.). Universal Edition.
- Whittall, A. (1999). *Music Since the First World War*. Oxford University Press.
- Ross, A. (2007). *The Rest Is Noise: Listening to the Twentieth Century*. Farrar, Straus and Giroux.

Liste de compositions :

Neue Deutsche Schule (nouvelle école allemande) :

- Années de pèlerinage - Franz Liszt (1835-1883)
- Parsifal - Richard Wagner (1882)
- Nuages Gris - Franz Liszt (1881)
- La lugubre gondola Franz Liszt (1882-1883)

Romantisme tardif, post-romantisme :

- Symphonie No. 2 - Gustav Mahler (1888-1894)
- Salomé - Richard Strauss (1905)
- Das Lied von der Erde - Gustav Mahler (1908-1909)
- Elektra - Richard Strauss (1909)

Impressionnisme :

- Prélude à l'après-midi d'un faune - Claude Debussy (1894)
- Printemps - Claude Debussy (1895)
- Jeux d'eau - Maurice Ravel (1901)
- Préludes pour piano - Claude Debussy (1910)
- Daphnis et Chloé - Maurice Ravel (1912)

Expressionnisme et atonalisme libre :

- Quatuor à cordes op. 10 - Arnold Schoenberg (1908)
- Drei Klavierstücke op. 11 - Arnold Schoenberg (1909)
- Erwartung - Arnold Schoenberg (1909)
- Pierrot Lunaire - Arnold Schoenberg (1912)
- Five Pieces op. 10 - Anton Webern (1913)
- Wozzeck - Alban Berg (1925)

Néoclassicisme :

- Parade - Erik Satie (1917)
- Pulcinella - Igor Stravinsky (1920)
- Album de six - Divers compositeurs (1920)
- Les Biches - Francis Poulenc (1923)
- Le Train Bleu - Darius Milhaud (1924)
- Symphonie de Psaumes - Igor Stravinsky (1930)
- Symphonies d'instruments à vent - Igor Stravinsky (1920)

Nationalisme, Folklore, Néoprimitivisme:

- Finlandia - Jean Sibelius (1899)
- Quatuors à cordes - Béla Bartók (1908-1939)
- L'Oiseau de feu - Igor Stravinsky (1910)
- La Sacre du printemps - Igor Stravinsky (1913)
- Sonate pour violoncelle - Zoltán Kodály (1915)
- Messe glagolitique - Leoš Janáček (1926)
- Concerto pour orchestre - Béla Bartók (1943)

Composition dodécaphonique :

- Suite op. 25 - Arnold Schoenberg (1923)
- Symphonie op. 21 - Anton Webern (1928)
- Concerto pour violon - Alban Berg (1935)
- Lulu - Alban Berg (1935)
- Variations op. 27 - Anton Webern (1936)
- Variations op. 30 - Anton Webern (1940)

HMS5U30 – DIRECTION DE CHŒUR S5 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignement de deux heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal oral

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
		Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
		Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignant : Philippe FRANCESCHI

L'enseignement est axé sur les modes de transmission d'un chant à l'unisson, un canon, un chant à deux voix. Les étudiants travaillent particulièrement la posture et la gestique de direction de chœur. Des exercices techniques visent à préciser les notions de clarté, de précision, de simplicité, de geste moteur, d'expression, de fluidité, de souplesse.

HMS5U40 – TECHNIQUES DU SON, LUMIERE, REGIE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS5U31 – MUSICOLOGIE S5 – CHOIX 1 : MADIOLOGIE MUSICALE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
		Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Enseignant : Vincent TIFFON

À partir du modèle de la médiologie générale de Régis Debray, ce cours sera l'occasion de comprendre les conditions matérielles, techniques et institutionnelles de la création et de la diffusion de la musique dans le monde occidental.

On comprendra ainsi comment la transmission de la musique dans le temps est conditionnée par les technologies propres à leur époque (l'oralité, le papier, l'enregistrement analogique, le support numérique), et comment les institutions sont nécessaires pour pérenniser les écosystèmes techno-culturels. L'objectif est également de saisir les conditionnements techniques de la création musicale (en quoi l'invention du papier conditionne un type de création ? en quoi l'invention de l'enregistrement crée de nouveaux genres musicaux ? en quoi le numérique

transforme radicalement ou non la création musicale ?), tout autant que les conditions techniques de sa diffusion (le théâtre antique, le dispositif du concert, le stade sportif, le réseau virtuel). Incidemment, on comprendra comment les musiciens sont virtuoses dans la superposition des médiasphères (écosystèmes techno-culturels), faisant de l'activité symbolique qu'est la musique un terrain d'observation idéal de notre monde contemporain.

Pistes bibliographiques :

DEBRAY, Régis, *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF, 2000.

DUFOURT, Hugues, *Musique, pouvoir, écriture*, Paris, Bourgois, 1991, [extrait : p. 177-190].

DELANDE, François, « Le paradigme électroacoustique », *Musiques, une encyclopédie pour le XXI^e siècle, 1. Musiques du XX^e siècle*, Jean-Jacques NATTIEZ éd., Arles, Actes Sud, 2003, p. 533-557.

LEVY Fabien, « L'écriture musicale à l'ère du numérique », *Culture et recherche*, n°91-92, juillet-août-septembre-octobre 2002, disponible via http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cr91_92.pdf

STIEGLER Bernard, « La numérisation du son », *Culture et recherche*, n°91-92, juillet-août-septembre-octobre 2002.

TIFFON, Vincent, « Pour une médiologie musicale comme mode original de connaissance en musicologie », *Revue Filigrane* n°1, Sampzon, Editions Delatour, 1^{er} semestre 2005, p. 115-139, disponible via <https://revues.mshparisnord.fr/filigrane/index.php?id=78>

HMS5U32 – MUSICOLOGIE S5 – CHOIX 2 : COMMENTAIRE D'ÉCOUTE CAPES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires. Cet enseignement est particulièrement orienté vers la préparation de la deuxième épreuve d'admissibilité du CAPES externe d'éducation musicale et chant choral.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Enseignant : Christophe FLOQUET

La réforme du concours externe du CAPES d'éducation musicale prévoit que les étudiants puissent s'y inscrire dès leur année de licence 3. Cet enseignement prend la deuxième partie de la deuxième épreuve d'admissibilité en ligne de mire. En voici le descriptif complet.

Durée totale de l'épreuve : 3 heures. Coefficient 2,5. L'épreuve, prenant appui sur une documentation sonore et graphique d'œuvres musicales, vise à évaluer la capacité du candidat à identifier, sélectionner et analyser diverses ressources, et à utiliser des méthodes d'écoute adaptées au travail de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse. Elle est constituée de trois parties indépendantes qui s'enchaînent.

1. La première partie est un relevé musical. Le candidat complète sur partition des éléments musicaux identifiés par le sujet. Durée de la première partie : 30 minutes

2. La deuxième partie est une analyse et contextualisation d'un extrait sonore d'une œuvre. L'extrait d'œuvre est diffusé à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en réalise une brève présentation analytique identifiant ses principales caractéristiques et le situant dans un contexte musical et un champ esthétique précis. Durée de la deuxième partie : 30 minutes

3. La troisième partie est une harmonisation et arrangement simple d'un texte pour voix seule qui constitue le sujet. Sur un extrait de la partition délimité par le sujet, le candidat propose une harmonisation de la ligne mélodique et enrichit son harmonisation de lignes vocales et/ou instrumentales dont le nombre et la nature sont précisés par le sujet. Durée de la troisième partie : 2 heures

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

HMS5U33 – MUSICOLOGIE S5 – CHOIX 3 : PSYCHOLOGIE DE LA MUSIQUE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire : rapport

Session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire
	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires
	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
	Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé		Liste compétences RNCP
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Des fondements théoriques de la discipline aux approches musicologiques actuelles, cet enseignement propose une considération élargie des perspectives psychologiques propres au domaine musical, entendu que la musique s'inscrit fondamentalement – de sa création à sa perception – au cœur de l'expérience humaine. La psychologie, en tant que discipline scientifique, envisage l'étude des comportements (physiologiques et psychiques) de l'individu, comportements adoptés face aux événements vécus ; investissant le champ musicologique, la psychologie concentre ses observations sur les comportements impliqués par l'événement musical.

Cet enseignement envisage ainsi de considérer la complexité de l'indispensable participation du sujet musicien à la concrétisation de l'objet musical, dans les perspectives propres à la psychologie.

En ce sens, les étudiants seront amenés à produire une réflexion théorique – personnelle et critique – visant à croiser des pensées et des savoirs psycho-musicologiques, et à les mettre en pratique par via l'observation des comportements musiciens, par l'élaboration d'une recherche appliquée (en groupe) prenant la forme d'un protocole exploratoire.

Pistes bibliographiques :

- Afsin, K. (2009). Psychopédagogie de l'écoute musicale : Écouter, entendre, comprendre. De Boeck Supérieur.
- Ansermet, E., Pigué, J., Faller-Fauconnet, R. (1987). *Les fondements de la musique dans la conscience humaine*. La Baconnière.
- Berthier, N. (2023). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Armand Colin.
- Blanchet, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Armand Colin.
- Bigand, E., Mick, G. (2024). *Musique, sciences et santé*. Dunod.
- Boulez, P., Changeux, J., & Manoury, P. (2014). *Les neurones enchantés : Le cerveau et la musique*. Odile Jacob.
- Budd, M. (2015). *La musique et les émotions : théories philosophiques*. Hermann.
- Cibois, P. (2014). *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*. ENS Éditions.
- Chouard, C. (2009). *L'oreille musicienne : Les chemins de la musique, de l'oreille au cerveau*. Gallimard.
- Daniélou, A. (1978). *Sémantique musicale : essai de psycho-physiologie auditive*. Hermann.
- de Singly, F. (2012). *Le questionnaire : L'enquête et ses méthodes*. Armand Colin.
- Espinosa, S. (2008). *L'ouïe de Schopenhauer : Musique et réalité*. L'harmattan.
- Francès, R. (2002). *La perception de la musique* (2e éd.). J. Vrin.
- Hallam, S., Cross, I. Thaut, M.H. (eds). (2016). *The Oxford Handbook of Music Psychology* (2 ed.), Oxford University Press.
- Howe, B. et al. (2016). *The Oxford Handbook of Music and Disability Studies*. Oxford University Press.
- Huron, D. (2006). *Sweet Anticipation: Music and the Psychology of Expectation*. MIT.
- Jane, E. (ed.). (2027). *The Oxford Handbook of Music Therapy*. Oxford University Press.
- Kim, Y., Gilman, S.L. (ed). (2019). *The Oxford Handbook of Music and the Body*. Oxford University Press.

Koen, B.D. (ed). (2011). *The Oxford Handbook of Medical Ethnomusicology*. Oxford University Press.

Lechevalier, B., Platel, H., et (2006). *Le cerveau musicien : neuropsychologie et psychologie cognitive de la perception musicale*. De Boeck.

Merlin, C. (2011). *Musique, corps, âme*. Cité de la Musique, les Éditions.

Nuti, G. (2006). *Le corps qui pense : Etude sur les tensions musculaires non fonctionnelles chez l'interprète musical*. Editions L'Harmattan.

Pineau, M., Tillmann, B., & Bigand, E. (2001). *Percevoir la musique : Une activité cognitive*. L'Harmattan.

Ruland, H., Journiac, B. (2005). *Evolution de la musique et de la conscience : approche pratique des systèmes musicaux*. Éd. anthroposophiques romandes.

Thaut, M.H., Hodges, D.A. (eds). (2019). *The Oxford Handbook of Music and the Brain*. Oxford University Press.

HMS5U34 – MUSICOLOGIE S5 – CHOIX 4 : SEMIOTIQUES DE LA MUSIQUE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire : rapport

Session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP	
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Enseignante : Christine ESCLAPEZ

Située dans le champ des Sciences de la musique, la sémiotique de la musique est généralement définie comme « la méthodologie générale des Sciences Humaines ». Intégrée dès les années 1970 (années du structuralisme) dans la réflexion musicologique grâce l'importation de modèles linguistiques (Saussure, Peirce, Greimas, par exemple), la sémiotique de la musique se décline actuellement en une multitude d'orientations qui se développent à l'échelle internationale. Il s'agira dans ce cours de traverser l'histoire de la sémiotique de la musique : des premières

applications structuralistes à l'analyse des topiques, de la prise en compte du signe musical à ses environnements cognitifs ou anthropologiques. Nous aborderons également de nouvelles orientations comme la sémio-éthique ou la bio-sémiotique. Il s'agira également de présenter diverses méthodes d'analyse du signe (et du sens) en musique et musicologie forgées au contact de la dimension sensible du musical (son, expression, etc.). Ce cours est ainsi l'opportunité de prendre connaissance des évolutions de la musicologie dite « systématique », développée après les années 1970, et d'approcher l'histoire des Sciences du Langage Musical (SLM).

Pistes bibliographiques :

- BOULEZ, Pierre, « Stravinski demeure (1953) », *Relevés d'apprenti*, Paris, Seuil, 1966, p. 75 -145.
GRABOCZ, Marta, *Musique, Narrativité, Signification*, Paris, L'Harmattan, 2009.
JACKOBSON Roman, « Musicologie et Linguistique » in *Musique en Jeu*, 5, Paris, Seuil, 1932.
LORTAT -JACOB Bernard, « Sémiologie, ethnomusicologie, esthétique » in *Musique en Jeu*, 28, Paris, Seuil, 1977.
MOLINO Jean, « Fait musical et sémiologie de la musique » in *Musique en Jeu*, 17, Paris, Seuil, 1975.
NATTIEZ Jean -Jacques,
– « De la sémiologie à la sémantique musicale » in *Musique en Jeu*, 17, Paris, Seuil, 1975.
– *Fondements d'une Sémiologie de la Musique*, Paris, Bourgois, 1976.
– « La sémiologie musicale, dix ans après » in *Analyse Musicale*, 2, Paris, SFAM, 1986.
– *Musicologie Générale et Sémiologie*, Paris, Bourgois, 1987.
RUWET Nicolas, *Langage, Musique et Poésie*, Paris, Seuil, 1972.
SCHLOEZER, Boris de, *Introduction à Jean -Sébastien Bach (1947)*, Paris, Gallimard, 1979.
TARASTI, Eero, *Fondements de la sémiotique existentielle*, Paris, L'Harmattan, 2009.
***** Musiques. *Une encyclopédie pour le XXI e siècle*, volumes 2 et 5.



S6 - STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS-TYPES

Semestre 6 parcours Musique et Sciences de la musique			
CODE	CREDITS	TYPE	INTITULE
HMS6K01		BCC	BCC VI.1 Compétences transversa
HMS6U41	4	UE	UE langue vivante étrangère S6
HMS6U20	3	UE	Outils disciplinaires S6 - chorale et projets collectifs
HMS620A		ECUE	Chorale
HMS620B		ECUE	Projets collectifs
HMS6X20	3	Choix	Projet professionnel et orientation S6
HMS6U21	3	UE	Pédagogie
HMS6U22	3	UE	Action musicale
HMS6U23	3	UE	Recherche et création
HMS6K02		BCC	BCC VI.2 Techniques, écritures, démarches artistiques
HMS6U24	3	UE	Lire et transcrire S6
HMS6X21	3	Choix	Composer S6
HMS6U25	3	UE	Composition instrumentale S6
HMS6U26	3	UE	Réécriture et orchestration S6
HMS6U27	3	UE	Grilles harmoniques S6
HMS6U28	4	UE	Création action recherche (CAR) S6
HMS6K03		BCC	BCC VI.3 Spécialisation disciplinaire
HMS6U29	4	UE	Panorama de la musique S6
HMS6U30	2	UE	Direction de chœur S6
HMS6X22	4	Choix	Musicologie S6 - choix de 2 enseignements
HMS6U31	2	UE	Musicologie S6 - choix 1
HMS6U32	2	UE	Musicologie S6 - choix 2
HMS6U33	2	UE	Musicologie S6 - choix 3
HMS6U34	2	UE	Musicologie S6 - choix 4

Semestre 6 parcours Pôle supérieur musical et musicologique			
CODE	CREDITS	TYPE	INTITULE
HMS6K04		BCC	BCC VI.1 Compétences transversales et générales
HMS6U35	2	UE	Projet Professionnel et Orientation - Stage S6
HMS6U41	4	UE	UE langue vivante étrangère S6
HMS6U36	3	UE	Construire son parcours professionnel S6
HMS6U37	3	UE	Elargir son champ de compétences S6
HMS6K05		BCC	BCC VI.2 Compétences de la dominante professionnelle (DE ou DNSPM)
HMS6U38	4	UE	Discipline principale IESM S6
HMS6U39	4	UE	Disciplines complémentaires IESM S6
HMS6K06		BCC	BCC VI.3 Spécialisation disciplinaire
HMS6U29	4	UE	Panorama de la musique S6
HMS6U40	2	UE	Investir l'espace scénique
HMS6X22	4	Choix	Musicologie S6 - choix de 2 enseignements
HMS6U31	2	UE	Musicologie S6 - choix 1
HMS6U32	2	UE	Musicologie S6 - choix 2
HMS6U33	2	UE	Musicologie S6 - choix 3
HMS6U34	2	UE	Musicologie S6 - choix 4

HMS6U41 — LANGUE VIVANTE ETRANGERE S6 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Module d'enseignement en langue anglaise de 2 à 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est commun aux trois années de licence Musicologie. Se référer au descriptif p.25.

HMS6U20 — OUTILS DISCIPLINAIRES S5 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement comporte un enseignement en pédagogie active massé intégralement dans la dernière semaine d'enseignement (24 heures) et une pratique d'ensemble vocal d'une heure hebdomadaire. Les groupes de pratique chorale sont mutualisés entre les trois années de licence Musicologie. L'inscription dans ces groupes se fait dans la limite des places disponibles, via AMETICE

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Epreuve n°1 – chant choral S6 CC1 (30%) & épreuve n°2 – chant choral S6 CC2 (30%) : ces épreuves sont composées de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité, l'investissement et la motivation en ateliers de pratique vocale ainsi que la connaissance des codes et des usages approfondis de la pratique musicale vocale d'ensemble.

Epreuve n°3 – projet collectif semaine 12 (40%) : cette épreuve vise à évaluer le travail fourni dans le cadre de l'enseignement massé en première semaine du semestre : assiduité, investissement, réflexion sur sa pratique dans le cadre des projets musicaux menés.

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – Oral

L'étudiant sera évalué sur sa capacité à restituer vocalement une partition préparée à l'avance.

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.	
	3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4		Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
7		Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
8 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
	Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
	Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

HMS620A – Chorale 1

Enseignants : Serge ANTUNES ; Philippe FRANCESCHI ; Mayelin PEREZ

Cet enseignement, organisé en dix séances d'une heure hebdomadaire, place les étudiants en situation de pratique chorale : ils s'inscrivent via AMETICE, dans l'un des groupes proposés, dans leur tessitures – en fonction des places disponibles. Durant le semestre, sous la direction de leur enseignant, les étudiants préparent un programme de chants polyphoniques, et expérimentent ainsi les codes de la musique d'ensemble, les principes de la technique vocale et la conduite du travail choral – du déchiffrage / apprentissage jusqu'à la restitution en concert ; ils abordent de façon pratique les questions liées à l'interprétation musicale et mobilisent les connaissances et compétences développées dans les enseignements de solfège et d'harmonie tonale.

HMS620B – Projets collectifs

Enseignants : Serge ANTUNES ; Sylvain BRETECHE ; Charles FOURMENT ; Philippe FRANCESCHI

Cet enseignement en pédagogie de projet se déroule intégralement durant la première semaine d'enseignement. Il concerne l'ensemble des étudiants de première, deuxième et troisième année du parcours Musique et Sciences de la musique (env. 220 étudiants). Les étudiants sont répartis en quatre groupes et participent alternativement à deux ateliers débouchant sur une diffusion en public.

Les ateliers proposent des axes de travail favorisant l'exploration sonore et structurelle. Ils reposent sur un rigoureux travail musical de groupe pour aboutir à la réalisation d'œuvres musicales originales.

HMS6U21 – PEDAGOGIE S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Projet professionnel et orientation S6 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Dans le prolongement de l'enseignement proposé au semestre précédent, cette unité d'enseignement optionnelle est axée sur les problématiques liées à la pédagogie musicale. L'enseignement comporte 10 séances hebdomadaires ainsi qu'un stage d'observation en milieu professionnel. Voir le descriptif p.99.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – écrit durée 2 heures

HMS6U22 – ACTION MUSICALE S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Projet professionnel et orientation S5 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement optionnelle s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par les métiers de la production et de la diffusion musicale. L'enseignement comporte 10 séances hebdomadaires ainsi qu'un stage d'observation en milieu professionnel. Voir le descriptif p. 101.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – écrit durée 2 heures

HMS6U23 – RECHERCHE ET CREATION S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Projet professionnel et orientation S5 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement optionnelle s'adresse particulièrement aux étudiants intéressés par la recherche et envisageant une poursuite d'étude en Master Musicologie. L'enseignement comporte 10 séances hebdomadaires ainsi qu'un stage d'observation en milieu professionnel. Voir le descriptif p. 102.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard : contrôle continu : 3 épreuves

Session 1 Dérogatoire & Session 2 – écrit durée 2 heures

HMS6U35 – PROJET PROFESSIONNEL ET ORIENTATION – STAGE S6 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique. Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS6U36 – CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS6U37 – ELARGIR SON CHAMP DE COMPETENCES S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignements dispensés par l'IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l'IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S6 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « TECHNIQUES, ECRITURES, DEMARCHES ARTISTIQUES » (PARCOURS MUSIQUE ET SCIENCES DE LA MUSIQUE)

HMS6U24 – LIRE ET TRANSCRIRE S6 (3 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignements techniques solfégiques de deux heures hebdomadaires dans le prolongement de l'enseignement du semestre précédent. Voir le descriptif p.104.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS6U25 – COMPOSITION INSTRUMENTALE S6 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur une approche de la composition instrumentale. Voir le descriptif p. 106.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS6U26 – REECRITURE ET ORCHESTRATION S6 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur le répertoire tonal. Il vise à développer une compétence approfondie en arrangement musical, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'orchestration, ou l'éducation musicale. L'enseignement du semestre 6 se situe dans le prolongement de celui proposé en semestre 5. Voir le descriptif p.107.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

Enseignant : charles FOURMENT ; Christophe FLOQUET

HMS6U27 – GRILLES HARMONIQUES S6 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle du choix « Arranger S3 »

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Cette unité d'enseignement est une des trois options du choix d'enseignements « Arranger S3 ». L'enseignement de deux heures hebdomadaires est centré sur la connaissance, la manipulation et le développement au clavier (piano) des grilles harmoniques dans les répertoires du jazz, de la chanson et des musiques populaires modernes. Ce cours vise à développer une compétence en arrangement musical adapté aux musiques populaires modernes, essentielle pour toute carrière dans la composition, l'arrangement, ou l'éducation musicale. L'enseignement se situe dans le prolongement de celui proposé au semestre 5. Voir le descriptif p. 108.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal écrit durée 2 heures

HMS6U28 – CREATION ACTION RECHERCHE S6 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Dans le prolongement des cours proposés au semestre 5, cette unité d'enseignement a pour objectif de développer chez les étudiants une démarche d'élaboration de projet musical, dans toutes ses dimensions et notamment dans ses aspects artistiques. Les étudiants répartis en groupes d'effectif réduit (groupes de 8) établissent un pré-projet artistique qu'ils présentent en fin de semestre et qu'ils réaliseront (création, action et recherche) au second semestre. L'enseignement est constitué de 2 types de cours : 1) Atelier de projet CAR ; 2) Travaux dirigés d'accompagnement. Voir le descriptif p. 109.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 – Atelier S5 (30%) ; CC2 – élaboration projet S5 (30%) ; CC3 – oral en groupe S5 (40%) –

Session 1 dérogatoire, session 2 – Contrôle terminal : rapport

S6 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS DU BCC2 « COMPETENCES DE LA DOMINANTE PROFESSIONNELLE » (PARCOURS POLE SUPERIEUR MUSICAL ET MUSICOLOGIQUE)

HMS6U38 – DISCIPLINE PRINCIPALE IESM S6 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements en relation avec leur instrument principal. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS5U38_A « Discipline principale S5 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

HMS6U39 — DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES IESM S6 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire dispensée par l'IESM

Cette unité d'enseignement est intégralement portée par l'IESM. Les étudiants suivent les enseignements complémentaires en lien avec leur spécialité. Une note, composée par les évaluations des enseignements portés par l'IESM dans le cadre de cette unité d'enseignement est remontée au titre de l'épreuve HMS5U39_A « disciplines complémentaires S5 ».

Descriptif : se référer à la plaquette IESM

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l'IESM

S6 – UNITES D'ENSEIGNEMENT DU BCC3 « SPECIALISATION DISCIPLINAIRE » (TOUS PARCOURS)

HMS6U29 — PANORAMA DE LA MUSIQUE S6 (4 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 3 heures hebdomadaires. Choix entre deux enseignements.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 3 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3			Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

Groupe n°1 - Enseignant : Vincent TIFFON

L'objectif principal de ce TD est de décrire les grandes orientations compositionnelles ou créatives de 1945 à nos jours. Organisé en 5 blocs (« extension de l'héritage », « Arts, sciences, technologies », « less is more », le dialogue des arts », « le futur composé ») et 10 grands chapitres, ce cours vise à offrir une culture générale des 80 dernières années de création musicale. La mise en perspective esthétique et analytique de ces différents courants ou productions musicales est également au programme de ce cours. Être capable de reconnaître un extrait sonore relèvera des compétences à acquérir, ces extraits pouvant aller des musiques sérielles au saturationisme (en rock comme dans la 3^e génération spectrale), des musiques électroniques issues de la recherche scientifique à l'IDM, du blues au rock en passant par le jazz, de l'hybridation des genres à la création de nouveaux contenus générés par les « machines apprenantes » (Machine Learning), et bien plus encore...

Pistes bibliographiques :

DELIEGE Célestin, Cinquante ans de modernité musicale : de Darmstadt à l'IRCAM, Sprimont, Mardaga, 2003.

DONIN Nicolas et FENEYROU Laurent éd. Les Théories de la composition musicale au XX^e siècle, Lyon, Symétrie, 2013.

WEID Jean-Noël von der, La musique du xxe siècle, Paris, Hachette/Pluriel, 2010.

Liste de compositions : nombreux extraits sonores ou œuvres intégrales disponibles sur AMETICE

Groupe n°2 – Enseignant : Nicolas DARBON

Ce cours présente l'histoire de la musique dite savante après 1945, autrement nommée « musique contemporaine », dans sa relation au contexte social et artistique. Cette musique étant de plus en plus traversée par des influences multiples, ce cours ne s'interdit pas d'explorer la présence active des musiques populaires modernes, du jazz, des musiques traditionnelles, etc. Cette présentation relie à la fois la diachronie, d'un courant esthétique à un autre, d'un compositeur à un autre, l'évolution de l'instrumentarium, des salles de concert, des lieux, des institutions, du cadre économique ; et synchronique, en se focalisant par exemple sur un genre comme le théâtre musical relié à l'opéra, une forme ou une tendance telle que l'œuvre ouverte, un compositeur en particulier. Ce cours vise à mobiliser et développer une culture historique, artistique, stylistique, analytique et compositionnelle en matière de musiques après 1945, à comprendre une partition musicale contemporaine, à analyser les processus stylistiques, à maîtriser une terminologie descriptive et critique, à acquérir des savoirs permettant de nourrir une réflexion argumentée dans le cadre d'une rédaction se fondant sur des éléments du cours.

HM6S5U30 – DIRECTION DE CHŒUR S6 (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE obligatoire

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE non proposée

Module d'enseignement de deux heures hebdomadaires dans le prolongement de l'enseignement proposé au semestre précédent. Voir le descriptif p. 113.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard – Contrôle continu intégral : 3 épreuves

CC1 (30%) – CC2 (30%) – CC3 (40%) – Assiduité prise en compte dans l'évaluation

HMS6U40 – INVESTIR L’ESPACE SCENIQUE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE non proposée

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE obligatoire

Unité d’enseignements dispensés par l’IESM aux étudiants du parcours 2 Pôle supérieur musical et musicologique.
Descriptif : se référer à la plaquette de présentation de l’IESM.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 Standard et dérogatoire, session 2 – Report de note fournie par l’IESM

HMS6U31 – MUSICOLOGIE S6 – CHOIX 1 : MUSIQUE ET SCIENCES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d’enseignement de culture musicologique d’une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc	compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l’actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l’art, histoire de l’art, sociologie de l’art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d’étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d’écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d’analyse.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d’accès.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l’étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
4	Usages digitaux et numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l’information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.

N° bloc	compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
7	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
		Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Enseignante : Isotta TRATEVERE

Ce cours est une présentation du répertoire des musiques électroacoustiques et des arts sonores du point de vue des récits de pratiques. La pluralité des approches des différents artistes est présentée sous l'angle de notions clé : « Entre objet et état sonores » (séances 1-2), « Dispositifs sonores et textures sonores » (3-4-5), « Silence et contexte » (6-7), « Flux et travail sur le volume » (8-9-10).

L'objectif est de fournir des outils pour s'orienter avec un esprit critique au sein du répertoire contemporain. Les travaux dirigés proposés consisteront en des commentaires d'écoute, de présentations orales d'œuvres d'art sonore.

Pistes bibliographiques :

1. Abenavoli, L. (2012). The Pulse of the Earth and sonification. *AI and Society*, 27(2), 277-279. <https://doi.org/10.1007/s00146-011-0358-y>.
2. Adkins, M. et Cummings, S. (2019). *Music Beyond Airports - appraising ambient music. Music Beyond Airports - appraising ambient music*. University of Huddersfield Press. <https://doi.org/10.5920/beyondairports.fulltext>, (pp.15-30).
3. Bernard, M. (2021). Le field recording nous aide-t-il à « habiter en oiseau » ? *Filigrane*, (26), 0-17. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/12i8r>.
4. Bosseur, J.-Y. (2003). TEXTURE ET MATÉRIAU DANS LA PENSÉE Texture et micro-polyphonie chez György Ligeti. *Revue serbe de Musicologie*, (3).
5. Charles, D. (1982). Le Musicien et ses modèles (livret du disque *INA-GRM n° 9107*, série « Gramme », consacré à l'œuvre de François-Bernard Mâche).
6. Cox Miller, C. P. V. (2024). Music from Plants Biosignals : a Conceptual and Analytical Orientation. *MTO Society for Music Theory*.
7. Cowley, J. (2023). Allen Z Prime. *The Wire*, (473).
8. Ferrari, Brunhild, Hasen, J. (2017). *Luc Ferrari : Musiques dans les spasmes : écrits (1951-2005)*. Les presses du réel (Autour de *Presque rien*, entretien avec François-Bernard Mâche, et Le hasard avec détermination, entretien avec Pierre-Yves Macé et David Sanson).
9. Giomi, A. (2021). Du field recording à l'art de la sonification. *Filigrane*. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/12i8p>.
10. Leloup, J.-Y. (2021). *Ambient Music, Avant-garde, New Wave, Chill-out et Cinéma*. Le mot et le reste.
11. Lucier, A. (2015). *Musique 109, Notes sur la musique expérimentale*. Éditions Héros Limites, (*Fontana Mix with Aria, Vespers et I'm sitting in a room*).
12. Lussac, O. (2010). *Blanc, vacuité, silence, Fluxus et la musique*, Les Presses du reel.
13. Maestri, E. (2016). *Geste et texture / Homme et machine : Une étude comparative sur la production et la réception de la musique mixte*. Paris VIII (pp. 33-50).
14. Mion Nattiez Thomas, P. J.-J. J.-C. (1982). *L'envers d'une œuvre, DE NATURA SONORUM de Bernard Parmegiani* (INA GRM). Buchet Chastel, Paris (Matières Induites).
15. Polli, A. (2004). *Atmospherics/Weather works : a multichannel storm sonification project*. Sidney.
16. Reich, S. (2016). *Différentes phases*. Philharmonie de Paris éditions, (pp.39-42).
17. Roads, C. (1996). *The Computer Music Tutorial*. The MIT Press.

18. Sausset, D. (s. d.). *Interview de La Monte Young*, consulté le 12 avril 2025, URL : https://www.exporevue.com/magazine/fr/interview_monteyoung.html.

Œuvres :

- *Bye Bye Butterfly*, œuvre électronique, Pauline Oliveros, Paradigm Discs, 1965.
- *Circle of light*, œuvre électronique, Delia Derbyshire et Elsa Stanfield, Truck records, 2016.
- *Double_dubbing (firefly song)*, œuvre pour accordéon, clarinette 16 piezo buzzers, Johan Svensson, 2019-2020.
- *Electrical walks*, Christina Kubisch (<https://electricalwalks.org/electromagnetic-sounds-archive/>).
- *Le noir de l'étoile*, musique de chambre, sextuor et plus de percussions mélangées, et sons fixés sur support, Jean-Claude Risset, 1991.
- *L'île re-sonante*, œuvre électronique, Éliane Radigue, INA GRM, 2000.
- *Mutations*, œuvre électronique, Jean-Claude Risset, INA GRM, 1969.
- *Sonambient*, œuvre électronique, Harry Bertoia, Important Records, 2016.
- *Vertical*, œuvre électronique, Caterina Barbieri, Important Records/Cassauna, 2014.
- +/-, œuvre électronique, Ryoji Ikeda, JASRAC /Budde Music, 1996.

HMS5U32 – MUSICOLOGIE S6 – CHOIX 2 : ANALYSE SEMIOTIQUE

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire : rapport

Session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc	compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire.
		Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.
2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.
		Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales.
		Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3	Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
		Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
		Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.

5	Exploitation de données à des fins d'analyse	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		Développer une argumentation avec esprit critique.
6	Expression et communication écrite et orale	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
		Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignante : Christine ESCLAPEZ

Cet atelier d'analyse est ouvert à tout étudiant et étudiante qui souhaite analyser de façon créative les musiques dans leur plus grande diversité. À la suite du cours de **Sémiotiques de la musique** du semestre 5 (HMS5U34-Musicologie - Choix 4 : Sémiotiques de la musique), il s'agira dans cet atelier d'analyse de passer de la théorie et la pratique en appliquant concrètement les méthodes, outils et concepts sémiotiques abordés au premier semestre.

Le travail d'analyse se fera en binôme. Chaque duo choisira l'œuvre de son choix, élaborera et construira une analyse sémiotique innovante qui pourra utiliser des outils et supports numériques. Tous les styles, genres sont acceptés, y compris des œuvres interartistiques (musique et cinéma, musique et peinture, etc.) ou les installations sonores, performances improvisées et expérimentales.

Il est possible pour les étudiantes et étudiants qui n'ont pas suivi le cours théorique du premier semestre de suivre cet atelier. Un engagement sera cependant demandé pour rattraper les notions abordées au premier semestre. **La présence est obligatoire** car il s'agit dans cet atelier de créer un travail collaboratif et collectif. Il est recommandé de venir à ce cours avec son ordinateur (au moins 1 pour 2). Des discussions collectives rythmeront les séances. Des conseils et orientations seront donnés à chaque séance par l'enseignante pour accompagner le travail de conception, de créativité et d'invention méthodologique.

Pistes bibliographiques : les références fondamentales sont les mêmes que pour le cours du premier semestre. En fonction des projets, des pistes bibliographiques et documentaires seront ajoutées de façon spécifique et individuelle.

BOULEZ, Pierre, « Stravinski demeure (1953) », *Relevés d'apprenti*, Paris, Seuil, 1966, p. 75 -145.

GRABOCZ, Marta, *Musique, Narrativité, Signification*, Paris, L'Harmattan, 2009.

JACKOBSON Roman, « Musicologie et Linguistique » in *Musique en Jeu*, 5, Paris, Seuil, 1932.

LORTAT -JACOB Bernard, « Sémiologie, ethnomusicologie, esthétique » in *Musique en Jeu*, 28, Paris, Seuil, 1977.

MOLINO Jean, « Fait musical et sémiologie de la musique » in *Musique en Jeu*, 17, Paris, Seuil, 1975.

NATTIEZ Jean -Jacques,

– « De la sémiologie à la sémantique musicale » in *Musique en Jeu*, 17, Paris, Seuil, 1975.

– *Fondements d'une Sémiologie de la Musique*, Paris, Bourgois, 1976.

– « La sémiologie musicale, dix ans après » in *Analyse Musicale*, 2, Paris, SFAM, 1986.

– *Musicologie Générale et Sémiologie*, Paris, Bourgois, 1987.

RUWET Nicolas, *Langage, Musique et Poésie*, Paris, Seuil, 1972.

SCHLOEZER, Boris de, *Introduction à Jean -Sébastien Bach (1947)*, Paris, Gallimard, 1979.

TARASTI, Eero, *Fondements de la sémiotique existentielle*, Paris, L'Harmattan, 2009.

***** Musiques. *Une encyclopédie pour le XXI e siècle*, volumes 2 et 5.

HMS6U33 – MUSICOLOGIE S6 – CHOIX 3 : PHENOMENOLOGIE MUSICALE (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire : rapport

Session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

N° bloc compétences RNCP et Intitulé	Liste compétences RNCP		
1	Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	Identifier les principales pratiques du passé et contemporaines : évolution des formes et des genres, histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire. Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.	
	2	Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude. Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension auditive des créations musicales. Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux.
3		Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse. Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux.
		5	Exploitation de données à des fins d'analyse
6	Expression et communication écrite et orale		Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
8	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle		Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Enseignant : Sylvain BRETECHE

Musique-Monde, l'être du discours : pratiques phéno-musicologiques

Par sa nature expérientielle, la musique se donne-à-sentir et participe en cela au dévoilement de l'essence du monde. L'écoute comme forme privilégiée d'accès à l'apparaître musical formalise un mode d'être-au-monde du sujet-musicien reposant tant sur les dispositions objectives propres à l'expérience musicale que sur les manières d'être de l'écoute elle-même comme point-origine du réel.

En croisant pensées phénoménologiques et approches musicologiques, cet enseignement s'attachera à considérer l'événementialité musicale à partir de ce qui formalise sa phénoménalité, visant à investir les rapports sensibles à l'objet sonnant *via* un approche esthésiologique posant le sentir comme socle d'écoute, la sonnance comme origine de la musique et le corps comme lieu d'accomplissement (de résonance) du monde. S'appuyant sur des écoutes

d'œuvres musicales conduisant à une réorientation de l'analyse musicale, détachée des critères objectifs – qui visent à définir l'objectivité de l'œuvre – pour se concentrer sur les vécus perceptifs de la matérialité sonore et aux « sens » qui peuvent l'accompagner, nos séances engageront une exploration de l'expérience musicale à partir du point de vue de la subjectivité, laissant ainsi de côté les approches « objectivantes » pour penser la musique à partir du sujet écoutant. L'approche de la musique se focalise ici sur son potentiel pouvoir « spirituel » inscrit dans son caractère intime et ses dimensions sensibles, en prenant pour principe que la « vérité » potentielle de l'œuvre musicale ne prend sens que dans l'altérité de sa subjectivité – caractère et disposition de devenir, de prendre sens, de faire œuvre pour et par un sujet.

Les étudiants seront pour cela accompagnés à « s'écouter écouter » par la formalisation d'une écoute dite « sensible », qui ne prend pas pour objet d'analyse l'œuvre entendue, mais bien le sujet écoutant.

Pistes bibliographiques :

- Anders, G. (2020). *Phénoménologie de l'écoute*. Philharmonie de Paris Editions.
- Andrieu, B. (2016). *Sentir son corps vivant*. Émersiologie 1. Vrin.
- Andrieu, B. (2018). *La langue du corps vivant*. Émersiologie 2. Vrin.
- Bayle, F. (1993). *Musique acousmatique : propositions... positions*. Buchet/Chastel.
- Bayle, F. (2003). *L'image de son, technique de mon écoute / Klangbilder*. Imke Misch-Ch.v. Blumröder/Lit Verlag.
- Bobant, C. (2021). *L'art et le monde. Une esthétique phénoménologique*. Éditions Mimesis.
- Brohm, J. (2022). *Ontologie phénoménologique de la musique : les oeuvres et leurs interprétations*. Presses universitaires de Paris Nanterre.
- Csepregi, G. (2008). *Le corps intelligent*. Presses de l'Université Laval.
- Csepregi, G. (2020). *In vivo. Une phénoménologie des moments décisifs de l'existence*. Presses de l'Université Laval.
- Deschênes, B. (2018). *Une philosophie de l'écoute musicale*. L'Harmattan.
- Dufrenne, M. (1987). *L'oeil et l'oreille*. L'Hexagone.
- Espinosa, S. E., Rosset, C. (2013). *L'inexpressif musical : Question sans réponse*. Belles Lettres.
- Garcia reyes, J. r. (2014). *L'énaction et l'art sonore numérique*. L'Harmattan.
- Grosos, P. (2008). *L'existence musicale : essai d'anthropologie phénoménologique*. Age d'homme.
- Kerszberg, P. (2021). *Les trajets intérieurs de la musique*. Classiques Garnier.
- Lanciani, A. A. (2001). *Mathématiques et musique : les labyrinthes de la phénoménologie*. J. Millon.
- Le Breton, D. (2006). *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Paris, Métailié.
- Merlin, C. (2011). *Musique, corps, âme*. Cité de la Musique, les Éditions.
- Nancy, J. (2002). *A l'écoute*. Galilée.
- Smith, F. J. (2019). *Experiencing of Musical Sound : A Prelude to a Phenomenology of Music*. Taylor & Francis.
- Spampinato, F. (2015). *Les incarnations du son : les métaphores du geste dans l'écoute musicale*. L'Harmattan.
- Spampinato, F., Stefani, G., Guerra Lisi, S. (2009). *Les styles prénatals dans les arts et dans la vie*. L'Harmattan.
- Straus, E. (1935). *Du sens des sens. Contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Traduction Georges Thinès et Jean-Pierre Legrand. Jérôme Million (1989).
- Stumpf, C. (2012). *The Origins of Music (1911)*. Oxford University Press.
- Temperley, D. (2004). *The Cognition of Basic Musical Structures*. MIT Press.
- Vermersch, P. (1994). *L'entretien d'explicitation*. ESF.
- Vermersch, P. (2012). *Explicitation et phénoménologie : vers une psycho-phénoménologie*. PUF.
- Szedy, P., Nancy, J. (2001). *Écoute : une histoire de nos oreilles*. Editions de Minuit.

HMS6U34 – MUSICOLOGIE S6 – CHOIX 4 : EXPRESSIONS CONTEMPORAINES (2 CREDITS)

Parcours-type 1 Musique et Sciences de la musique
UE optionnelle

Parcours-type 2 Pôle supérieur musical et musicologique
UE optionnelle

Choix d'enseignement de culture musicologique d'une durée de 2 heures hebdomadaires.

MODALITES DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Session 1 standard & dérogatoire et session 2 : contrôle terminal écrit durée 2 heures

COMPETENCES VISEES

Enseignant : Nicolas DARBON

La focale est mise sur les modes d'expression et les problématiques qui font l'actualité artistique et sociétale, en se fondant sur l'analyse d'œuvres musicales concrètes et en se déplaçant dans les structures régionales : au Pavillon noir, à l'Opéra, etc. Nous pourrions faire un choix parmi des thèmes tels que l'intermédialité danse-sons-arts-mots, l'éco-responsabilité du musicien, l'intelligence artificielle, le genre, la pensée complexe, la décolonialité, la cancel culture (un choix parmi ces thèmes sera réalisé au début du cours). Notre exploration s'effectuera grâce à l'analyse d'une ou de plusieurs œuvres artistiques que l'étudiant ira voir et écouter in situ : en concert. La participation de l'étudiant à ce spectacle fait partie intégrante du cours ; sa présence est requise ; elle est préparée en amont et fait l'objet d'un retour critique. L'objectif est de ressentir et penser l'art contemporain in situ, d'apprendre à débattre et à rédiger son argumentation, de mettre en œuvre ses connaissances techniques en ouvrant sa conscience à d'autres arts et en interrogeant certains défis de notre temps. Les métiers de la culture, l'interprétation instrumentale, la composition, la pédagogie, la recherche, tous ces secteurs que l'étudiant en musique va rencontrer dans sa vie professionnelle, impliquent une connaissance fine des enjeux et du milieu de la création et de la modernité, et la capacité de les mettre en débat.

Partenaire : Le Pavillon Noir (danse contemporaine)

Spectacle : Anna Chirescu, « KATA » et « Ordeal by water », Jeudi 6 mars 2025 à 20h, Le Pavillon Noir, Aix-en-Provence : <https://preljocaj.org/spectacle/anna-chirescu-ordeal-by-water-et-kata>

